



Canadian Architectural Certification Board
Conseil canadien de certification en architecture
1 rue Nicholas Street, Suite 710
Ottawa, Ontario K1N 7B7
T.: 613-241-8399 F.: 613-241-7991
info@cacb.ca www.cacb-ccca.ca

CACB CCCA

Conseil canadien de certification en architecture Conférence 2014 – Formation des futurs architectes

Rapport

Sommaire et compte rendu de la conférence

26-27 septembre 2014
Saint-Sauveur (Québec)

Ce rapport a été préparé par :



205, rue Catherine, bureau 300
Ottawa (Ontario) K2P 1C3
Tél. : 613-230-6424
Télec. : 613-567-1504

Objet et structure du présent document

Ce rapport présente l'essentiel des discussions qui se sont tenues à la Conférence de validation du CCCA de 2014, les 26 et 27 septembre 2014 à Saint-Sauveur (Québec).

Le rapport se compose comme suit :

La section Contexte présente au lecteur le contexte dans lequel s'inscrit la conférence et décrit comment le Comité organisateur a élaboré les thèmes et les questions de discussion.

Les sections 1 et 2 comportent un sommaire des discussions sur deux thèmes de la conférence, tel qu'en ont fait part les porte-parole de chaque petit groupe en plénière. Les animateurs de la conférence ont pris bien des notes et présentent un sommaire des questions qui ont reçu le plus d'attention en plénière. On trouvera une transcription des principaux points discutés en petits groupes à l'Annexe A (pour le thème 1 : Évolution du contexte dans lequel s'inscrivent l'exercice de l'architecture et la formation en architecture) et à l'Annexe B (pour le thème 2 : Écoles et bureaux comme partenaires de la formation).

Les sections 3 et 4 présentent les résultats des discussions sur les thèmes de l'agrément et du stage. Ces sections illustrent les « meilleures réflexions » qui se sont dégagées du débat de fond tenu sur ces thèmes. On trouvera la transcription des discussions sur ces thèmes 3 et 4 aux Annexes C et D;

Finalement, la section intitulée Mot de la fin et prochaines étapes rend compte des principaux points soulevés à la clôture de la conférence

Table des matières

Contexte 1

Section 1: Évolution du contexte dans lequel s’inscrivent l’exercice de l’architecture et la formation en architecture.....	2
Section 2: Écoles et bureaux comme partenaires de la formation	7
Section 3: Agrément	12
Section 4: Stage	19
Mots de la fin et prochaines étapes.....	23
Annexe A : Thème 1 – Notes prises à chaque table.....	25
Annexe B : Thème 2 – Notes prises à chaque table.....	38
Annexe C : Thème 3 – Notes prises à chaque table.....	50
Annexe D : Thème 4 – Notes prises à chaque table	57
Annexe E : Agenda de la conférence.....	64
Annexe F : Liste des délégué(e)s.....	68

Contexte

Les 26 et 27 septembre 2014, treize ans après la dernière conférence de validation, le CCCA a réuni à nouveau un groupe de parties intéressées de la profession pour discuter du futur de la formation des architectes.

Le CCCA a réuni 104 délégués représentant les ROAC, le CCÉUA, le CExAC, le NAAB et le NCARB, ainsi que des praticiens, des stagiaires et des étudiants pendant deux jours au Manoir Saint-Sauveur, dans le village du même nom au Québec. Le programme de l'événement et une liste des délégués apparaissent dans les Annexes E et F.

Objectifs de la conférence

L'objectif de la conférence était d'engager les principaux partenaires qui interviennent dans l'éducation, le stage et le développement des architectes canadiens dans un dialogue sur les besoins émergents et futurs en matière de formation universitaire et de stage.

La conférence visait à influencer sur :

- les changements à venir aux Conditions et procédures d'agrément;
- les changements à venir au Programme de stage et au cheminement menant au permis d'exercice de l'architecte.

Thèmes de la conférence

Pour avoir des discussions significatives et productives pendant deux jours, le CCCA a invité la profession à lui soumettre des exposés de principes qui ont ensuite servi de point de départ à l'élaboration du programme de la conférence. Dans son appel, le Comité de la conférence a fourni le contexte suivant comme point de départ :

« Tout comme la profession, les rôles des architectes sont en changement : la pratique de l'architecture requiert donc de nouvelles connaissances et habiletés. Dans une discipline en pleine évolution et expansion, la formation et la réussite des étudiants gradués sont cruciales pour notre avenir collectif. Un regard nouveau doit être porté sur la façon dont la formation en architecture et les exigences des stages post-graduation peuvent être mieux intégrées et sur les partenariats à développer, entre universités et associations professionnelles, afin d'atteindre un résultat commun, soit la préparation adéquate des futurs architectes. »

Le Comité de la Conférence a reçu vingt-six exposés de principes en réponse à son invitation. Tous ces documents ont été résumés par thèmes et ont servi à créer un certain nombre de questions clés sur lesquelles les délégués ont débattu pendant deux jours. Ces questions ont été regroupées en quatre thèmes :

- **Thème 1** : Évolution du contexte dans lequel s'inscrivent l'exercice de l'architecture et la formation en architecture
- **Thème 2** : Écoles et bureaux comme partenaires de la formation
- **Thème 3** : Agrément
- **Thème 4** : Stage

Mots d'ouverture

Le matin du 26 décembre 2014, Branko Kolarevic, président du CCCA, Nathalie Dion, présidente de l'OAQ, Annmarie Adams, présidente du CCÉUA, et Ivan Martinovic, président du Comité de la conférence, ont accueilli les délégués à la première journée de la conférence de validation du CCCA.

Ensemble, ils ont insisté sur l'importance de la conférence et l'occasion qu'elle offre à la profession de s'unir pour renforcer l'architecture au Canada. Ils ont parlé aux délégués de leur responsabilité et les ont invités à prendre leur

tâche au sérieux, à avoir de grandes visions pour le contenu de la formation en architecture et à voir la formation des nouveaux architectes comme un moyen essentiel pour orienter l'avenir de la profession.

Ils ont également parlé des défis auxquels est confrontée la profession – allant de la mondialisation et des changements technologiques à la collaboration entre les organismes de réglementation de la profession (les ordres d'architectes), les écoles d'architecture et les praticiens et à l'importance qu'ils trouvent des façons de travailler ensemble à bâtir la profession.

Finalement, chacun des intervenants a remercié les délégués de leur participation à un dialogue d'une telle importance et a souligné les efforts du CCCA et du Comité de la conférence dans l'organisation de cet événement.

Au dîner de la veille, les délégués ont écouté avec intérêt le conférencier James Timberlake qui les a entretenus sur des modèles d'affaires innovateurs en architecture et les activités de recherche fondées sur les entreprises.

Section 1: **Évolution du contexte dans lequel s'inscrivent l'exercice de l'architecture et la formation en architecture**

La conférence a été conçue pour se dérouler en deux parties. La première journée a porté sur le contexte dans lequel s'inscrit la formation en architecture. Les délégués ont eu l'occasion d'acquiescer une compréhension commune de leur environnement, ce qui a servi d'introduction aux deux principaux sujets de la conférence : l'agrément et le stage qui ont été discutés dans la deuxième journée.



Deux séances de discussions sur deux thèmes distincts ont eu lieu dans la première journée : la séance de la matinée a porté sur le *Thème 1 Évolution du contexte dans lequel s'inscrivent l'exercice de l'architecture et la formation en architecture*, et celle de l'après-midi sur le *Thème 2 : Écoles et bureaux comme partenaires de la formation*. Tous les délégués ont participé à ces discussions en groupes de huit participants. La composition de chacun de ces groupes visait à assurer une diversité optimale de points de vue. Une personne était chargée de prendre des notes sur les principaux points discutés par chaque groupe. Ces notes sont incluses aux Annexes A et B du présent rapport.

1.1 Contexte du thème 1 – Section 1 : Évolution du contexte dans lequel s'inscrivent l'exercice de l'architecture et la formation en architecture

Kendra Schank Smith, professeure à l'Université Ryerson et membre du Comité organisateur de la conférence, a présenté le thème 1. Elle a expliqué comment le Comité en est arrivé à l'énoncé du contexte et à la formulation des six questions qui y sont rattachées.

Contexte : *Pour nous guider dans une démarche visant à imaginer le futur de la formation en architecture, de la recherche et de l'exercice de la profession, nous devons d'abord comprendre le contexte qui prévalait auparavant. (Qu'était l'architecture dans le passé? Qu'est-elle aujourd'hui?) En d'autres mots, qu'avons-nous réalisé? Où en sommes-nous? Où allons-nous? Comme profession, adoptons-nous une attitude réactive ou si nous orientons plutôt l'évolution de ces changements? Pourquoi? Pouvons-nous établir une définition commune de l'architecture sur laquelle s'entendront les praticiens, les ordres d'architectes et les écoles d'architecture? Comment l'architecture évoluera-t-elle dans le futur?*

Questions de discussion :

- 1.1 *Comment l'architecture a-t-elle été enseignée, acquise ou apprise dans le passé? Quelles sont les similitudes ou les différences avec les réalités d'aujourd'hui?*
- 1.2 *Quelles sont les forces ou les influences qui modifient l'exercice de l'architecture comme discipline et comme profession?*
- 1.3 *Quelles sont les forces ou les influences qui modifient le paysage de l'éducation supérieure au Canada et comment pourraient-elles influencer sur la formation des architectes?*
- 1.4 *Quelles sont les attentes globales concernant la formation des architectes, particulièrement dans un contexte où la situation évolue rapidement?*
- 1.5 *Les modèles de financement des bureaux d'architectes et des milieux universitaires évoluent. Quelles sont les similitudes et quelles sont les différences entre ces modèles de financement? Comment ces modèles affectent-ils les résultats?*
- 1.6 *Quels sont les principes fondamentaux de l'architecture communs aux écoles d'architecture, aux ordres d'architectes et aux praticiens?*

Les participants ont discuté de cet énoncé de contexte et tenté de répondre aux questions ci-dessus en petits groupes, puis ils ont chargé un représentant d'en présenter un sommaire en plénière. Les faits saillants de ces rapports sont présentés ci-dessous et des notes plus détaillées du contenu des discussions sont présentées dans l'Annexe A.

1.1 Comment l'architecture a-t-elle été enseignée, acquise ou apprise dans le passé? Quelles sont les similitudes ou les différences avec les réalités d'aujourd'hui?

- L'**atelier** a toujours été un élément central de la formation universitaire et c'est encore le cas aujourd'hui. Toutefois, son mode de fonctionnement a évolué au fil du temps. Aujourd'hui, l'atelier est toujours le volet le plus exigeant en temps et en ressources universitaires, mais il évolue. Par exemple, les étudiants ne dessinent plus à la main. Tout se fait sur ordinateur. On insiste davantage sur le travail en collaboration, ce qui modifie le résultat final et l'expérience des étudiants et des enseignants. Les ratios pour les ateliers sont les mêmes. Ils varient de 1-12 à 1-16, mais la culture de l'atelier évolue et cela a des incidences sur le milieu d'enseignement dans la plupart des écoles. Ces changements nous amènent à nous demander si l'atelier a perdu de sa pertinence, s'il favorise moins l'apprentissage informel et l'apprentissage autonome.
- Le **milieu universitaire** a considérablement changé au fil du temps. Le grade professionnel est passé du baccalauréat à la maîtrise; la philosophie des études autrefois axée sur la profession est maintenant davantage axée sur une culture universitaire, ce qui a eu pour effet d'accorder une plus grande importance à la recherche. En outre, notre modèle d'agrément auparavant prescriptif est maintenant fondé sur la performance, ce qui favorise une plus grande diversité d'approches dans les écoles d'architecture du Canada.
- Le changement du **corps professoral en architecture** est relié à ce virage dans le milieu universitaire. Dans le passé, un grand pourcentage des professeurs permanents étaient membres de leur ordre d'architectes. Il était alors plus facile de devenir architecte tout en enseignant. Aujourd'hui, environ un professeur permanent sur quatre est inscrit comme architecte, ce qui est peut-être en lien avec la difficulté de devenir architecte pour celui qui se consacre à la recherche, comme c'est de plus en plus le cas dans le milieu universitaire. Cette tendance rend plus difficile l'atteinte d'un équilibre entre l'expérience théorique et l'expérience professionnelle des enseignants des écoles d'architecture, car elle suppose que les enseignants aient une diversité d'expériences qui ne s'inscrivent pas nécessairement bien dans le modèle de financement actuel des universités.
- Certaines des **compétences** que doivent posséder les architectes n'ont pas changé. Ainsi, les compétences en design demeurent essentielles. Toutefois, nous devons actualiser nos façons d'enseigner ces compétences et nous devons élargir les types de compétences que nous enseignons pour inclure les compétences pratiques dont les étudiants auront besoin pour jouer un rôle de premier plan comme

architectes dans notre société, notamment sur les plans des affaires, du leadership, des communications et de l'engagement. Ces compétences nous permettront d'interagir avec nos collectivités et elles sont aujourd'hui un volet essentiel de la conception architecturale.

- La **proportion homme femme** dans la profession change rapidement en faveur d'un plus grand nombre de femmes parmi les étudiants et les praticiens alors que les mentors, les employeurs et les enseignants sont encore en grande partie des hommes. Nous ne comprenons pas encore ce virage, mais nous devons nous y adapter rapidement.

1.2 Quelles sont les forces ou les influences qui modifient l'exercice de l'architecture comme discipline et comme profession?

- La **technologie** a eu des incidences sur l'exercice de la profession et sur la formation des architectes. Elle a changé le rôle des personnes dans un cabinet, de sorte que les plus jeunes architectes et les stagiaires connaissent souvent mieux les nouveaux outils que leurs mentors et les associés principaux. L'intégration des outils numériques a eu des incidences sur toute l'industrie, de la phase de la conception à celles de l'élaboration des documents du contrat et de la construction. Cela a favorisé une collaboration dans le lieu et dans le temps qui n'était pas possible auparavant. Des équipes dispersées dans diverses régions du monde peuvent maintenant travailler efficacement ensemble, et la mondialisation est devenue un phénomène tangible dans le domaine de l'architecture. Il est tout aussi important de souligner la mesure dans laquelle la technologie de l'information et des communications a favorisé la diffusion de connaissances qui n'étaient autrefois disponibles que par les écoles d'architecture et les bibliothèques et auxquelles on a aujourd'hui accès à partir de n'importe quel ordinateur portable ou téléphone intelligent. Les connaissances en architecture étaient autrefois très concentrées. Elles sont aujourd'hui largement diffusées et accessibles à tous.
- La **mondialisation** et notre interconnectivité toujours plus grande entraînent des changements positifs dans le domaine de l'architecture, mais posent aussi des défis auxquels la profession doit s'adapter. La mondialisation a donné un plus grand accès à l'expertise et aux praticiens de partout dans le monde, ce qui a permis aux architectes de travailler à partir de n'importe où, et d'exercer leur profession dans des régions géographiques beaucoup plus vastes. Cela oblige à maintenir les connaissances locales à jour et à comprendre les conditions particulières des lieux et le contexte social qui sont nécessairement à petite échelle et fondés sur des espaces particuliers. Culturellement, l'architecture a toujours été un véhicule identitaire important et les espaces construits traduisent les valeurs et les idées des peuples qui y vivent; cette identité peut prendre un nouveau sens dans un monde de pratique internationale. Par ailleurs, la mondialisation pose aussi des défis d'ordre administratif et soulève certaines tensions entre les organismes responsables de la délivrance des permis et les professionnels qui exercent à l'échelle mondiale.
- Les **changements dans les modes d'approvisionnement** et la vitesse toujours plus grande à laquelle les projets doivent être livrés ont des incidences importantes pour la profession. Il y a une plus forte pression pour livrer les projets rapidement et les clients semblent moins bien comprendre – ou moins vouloir comprendre – la complexité des projets de construction. La société « de l'instantané » que nous voyons dans le monde de la technologie touche maintenant le monde du design et de la construction. Cela soulève des questions et pose des défis pour assurer la qualité des produits finaux et leur adaptation aux besoins.
- La **spécialisation des rôles** auparavant dévolus aux architectes fait en sorte que l'architecte s'éloigne du rôle de « maître d'œuvre » pour devenir un coordonnateur de spécialistes. Ce changement est potentiellement dangereux pour l'avenir de la profession, car les architectes perdent la notoriété et le respect dans le domaine et le public est de plus en plus confus par rapport à leur rôle dans la production du cadre bâti.

- La **durabilité** devient une importante force motrice en architecture. Nos clients et le public en général insistent de plus en plus pour que la profession intègre la durabilité au design, ce qui a souvent pour effet de complexifier nos bâtiments. De plus, le changement climatique et le réchauffement de la planète modifient l'économie et le contexte dans lesquels nous travaillons.
- Un **manque d'engagement politique et social de la part des architectes** a eu pour effet de les éloigner de plus en plus du public et des principaux décideurs. Comme nous ne sommes pas engagés autant que nous devrions l'être, en tant que profession, nous avons beaucoup de difficulté à communiquer notre valeur et à présenter les idées architecturales et les valeurs de l'architecture aux clients et à la société en général.
- Un changement **dans la taille des bureaux** a entraîné une polarisation entre les petits et les très grands bureaux. Ces deux milieux dans lesquels s'exerce l'architecture requièrent des compétences différentes et ont donc des besoins en formation différents.

1.3 Quelles sont les forces ou les influences qui modifient le paysage de l'éducation supérieure au Canada et comment pourraient-elles influencer sur la formation des architectes?

- **L'importance accordée à la recherche.** Dans le passé, les écoles jouissaient d'une plus grande autonomie dans leur façon de gérer leurs programmes, mais aujourd'hui, elles mettent davantage l'accent sur la recherche et elles embauchent des professeurs qui pourront obtenir des subventions. Comme il est plus facile d'obtenir du financement pour la recherche en sciences sociales et plus difficile d'en obtenir pour la recherche en design, les universités ont plus tendance à embaucher des titulaires de doctorats que des praticiens. Or, ce modèle a pour effet de modifier ce qui est enseigné aux étudiants en architecture. Nous comprenons que les professeurs ont un triple mandat de mener des activités de recherche, d'enseigner et d'offrir des services à la communauté, mais l'atteinte d'un juste équilibre est difficile. Il est important que les étudiants en architecture profitent de la pollinisation croisée de diverses approches et diverses idées.
- La **sensibilisation à la mondialisation** est de plus en plus importante pour les étudiants. Elle oblige les écoles d'architecture à consacrer plus de temps pour sensibiliser les étudiants aux contextes et aux enjeux mondiaux et aux compétences que doivent posséder les architectes dans une main-d'œuvre mondiale.
- Les **outils et la technologie** influent également sur l'enseignement supérieur et cela se répercute sur les architectes. Les outils en ligne et les changements majeurs à la culture sociale ont un impact dans la salle de classe pour tous les étudiants et les enseignants.
- Les **modèles de financement** de l'enseignement supérieur, et particulièrement de l'enseignement supérieur professionnel, évoluent. Les écoles devront modifier leurs modèles de financement pour survivre. Il y a beaucoup plus de fonds (privés et publics) transférés aux écoles de génie et de médecine qu'aux écoles d'architecture. Pour attirer des fonds, les écoles d'architecture devront faire valoir qu'elles sont plus que des écoles techniques et qu'elles sont des lieux où convergent les compétences techniques et l'art pour créer les milieux de vie dans notre société.

1.4 Quelles sont les attentes globales concernant la formation des architectes, particulièrement dans un contexte où la situation évolue rapidement?

- Dans plusieurs écoles d'architecture du Canada, on s'attend à ce que **les architectes apprennent à penser et à agir globalement.** Les questions de portée locale auxquelles les architectes font face dans leur pratique quotidienne – comme la durabilité et les considérations culturelles – sont souvent liées à des questions de portée plus globale. Comment peut-on traduire ces questions et quelle est la responsabilité des écoles à cet égard?

- **La formation en architecture doit-elle être enracinée en un lieu?** Les classes d'aujourd'hui comptent des étudiants d'origines diverses. Il est donc important de nous demander si la valeur de l'enseignement que nous offrons est particulière au Canada. Nous savons qu'un certain nombre de nos étudiants ont l'intention de retourner dans leurs pays d'origine pour y exercer la profession. Auront-ils les compétences nécessaires pour exercer ailleurs qu'au Canada? Nos écoles ont-elles la responsabilité de s'assurer qu'ils aient ces compétences?
- **La mondialisation** modifie également de bien des façons les attentes globales par rapport à la formation des architectes. La diversité croissante des étudiants présente à la fois des possibilités et des défis. L'information étant plus facilement accessible, les facultés et les bibliothèques ne sont plus les seules sources d'information pour les étudiants. L'urbanisation de la planète fait en sorte que les architectes sont plus nécessaires que jamais et qu'ils doivent être les chefs de file de la densification positive et de la création de villes fonctionnelles et agréables à vivre.
- **Le leadership** est peut-être une compétence essentielle pour les architectes. On a suggéré que les architectes devraient assumer plus de rôles décisionnels dans les secteurs privé et public, ce qui aurait des impacts positifs dans notre société. À cette fin, il faudrait peut-être inclure les compétences en leadership dans les processus d'agrément, les salles de classe et les qualités requises des diplômés.

1.5 Les modèles de financement des bureaux d'architectes et des milieux universitaires évoluent. Quelles sont les similitudes et quelles sont les différences entre ces modèles de financement? Comment ces modèles affectent-ils les résultats?

Différences

- Le **financement de la recherche** pose un défi principalement pour le milieu universitaire, même si de plus en plus de bureaux privés mènent certaines activités de recherche. Les membres du corps enseignant doivent trouver leur propre financement et les praticiens qui tentent de s'engager dans la recherche le font souvent en dépit de leurs clients. À cause des défis associés au modèle et plus particulièrement des défis liés au financement de la recherche en design, les universitaires et les praticiens sont à la recherche d'autres sources de financement. Dans le secteur privé, ils pourront offrir des services de consultation et autres services en dehors du champ de pratique traditionnel de l'architecture. Dans le milieu universitaire, ils chercheront de nouvelles façons d'augmenter les revenus tirés des droits de scolarité, etc.
- Le **type de recherche effectuée** peut aussi être touché par ces changements aux modèles de financement. Il est peut-être plus difficile de trouver du financement pour l'innovation ou d'explorer de nouvelles idées qui pourraient faire avancer la profession. Si les fonds dédiés à la recherche subventionnée par les clients sont plus élevés, nous verrons peut-être apparaître une tendance en faveur d'un avancement plus concret et plus progressif des connaissances en design.

Similitudes

- Le **financement dépend de la productivité** : dans le milieu universitaire, la productivité s'évalue sous l'angle de la recherche alors que dans la pratique de la profession elle s'évalue sur la prestation de services à des clients.
- Les **obligations administratives** sont de plus en plus grandes, tant pour les écoles que pour les bureaux.
- **« Faire plus avec moins »** est devenu le mantra de l'universitaire et du praticien dans le domaine de l'architecture. Tous deux sont mal financés et se classent dans les derniers rangs de leur « chaîne d'activités » respective. Ils ne sont généralement pas pris en compte dans l'attribution de la valeur.

- La **concentration de la profession** a des incidences sur les bureaux et les écoles, car les petites écoles et les petits bureaux sont rachetés par de plus grands bureaux et de plus grandes écoles ou sont fusionnés avec ceux-ci.
- La **concurrence entre les écoles et les bureaux** est une conséquence possible de l'expansion des deux groupes en nouveaux domaines à la recherche de nouveaux modes de financement. Les initiatives de design communautaire et la recherche basée sur des projets sont deux domaines dans lesquels les deux mondes pourraient se heurter (ou se concerter).
- Il faudra peut-être créer **un nouveau modèle** pour permettre aux architectes d'assurer le financement soutenu de l'éducation et de la pratique. Ainsi, des architectes pourraient diriger des équipes d'autres praticiens ou adopter une approche intégrée à la conception et à la construction dans laquelle ils occuperaient une plus grande place. Un tel modèle pourrait intégrer des revenus de sources non traditionnelles, comme la recherche, les partenariats public-privé ou autres. Finalement, les architectes devront peut-être étendre les domaines dans lesquels ils utilisent leur réflexion conceptuelle (*design thinking*). Cette approche est aujourd'hui de plus en plus utilisée dans plusieurs professions et les architectes peuvent sûrement jouer un rôle pour la diffuser.

1.6 Quels sont les principes fondamentaux de l'architecture communs aux écoles d'architecture, aux ordres d'architectes et aux praticiens?

Voici certains principes fondamentaux de l'architecture qui sont communs à l'ensemble de la profession :

- Nous jouissons tous de l'appréciation du grand public et notre profession inspire la confiance.
- Ensemble, nous sommes responsables de la qualité du cadre bâti.
- Nous sommes tous déterminés à servir l'intérêt public. Les architectes doivent comprendre les besoins de la société. Les écoles le leur enseignent, les ordres d'architectes le vérifient et les praticiens en font un objectif central de leur pratique.
- Nous sommes conjointement responsables de la viabilité de la profession – du système d'éducation, de l'exercice de la profession et de la réglementation qui l'entoure.
- Toutes les parties doivent comprendre le caractère concurrentiel du domaine et fonctionner en gardant ce contexte à l'esprit.
- Tous les groupes doivent promouvoir le rôle des architectes dans la société. Il faut combiner les efforts pour reprendre notre rôle de leaders réfléchis et visionnaires dans la société.
- La formation continue est obligatoire pour tous les architectes.
- La collaboration et le dialogue entre toutes les parties seront essentiels pour améliorer la profession. Toutes les parties ont un rôle déterminant pour assurer le futur de la profession.

Section 2: Écoles et bureaux comme partenaires de la formation

2.1 Contexte du thème 2

Myriam Blais, professeure à l'Université Laval et membre du Comité organisateur de la conférence, a présenté le thème 2. Elle a expliqué comment le Comité en est arrivé à l'énoncé du contexte et à la formulation des six questions qui y sont rattachées.



Contexte : *Puisque le changement est inévitable, la collaboration et le*

partenariat jouent un rôle important pour l'architecture. Nous devons être prêts à explorer de nouveaux modes de coopération entre les écoles et les bureaux pour améliorer sans cesse la performance, la qualité et l'excellence de la formation en architecture et de l'exercice de la profession.

- 2.1 *Quelles opportunités faudrait-il offrir aux étudiants et aux stagiaires dans l'objectif d'améliorer leurs milieux d'apprentissage? Quel est le potentiel d'amélioration en ce qui concerne ces milieux d'apprentissage?*
- 2.2 *Comment pouvons-nous définir les rôles respectifs des écoles et des bureaux dans la formation et la préparation des futurs architectes?*
- 2.3 *Comment les écoles et les bureaux pourraient-ils se partager l'enseignement des aptitudes et des compétences nécessaires? Pourrait-on améliorer la transition entre l'école et le bureau?*
- 2.4 *Quels sont les moyens, outils ou paramètres qui favoriseront les partenariats entre les écoles et les bureaux? Comment faudrait-il les revisiter ou les réévaluer pour qu'ils soient suffisamment souples pour s'adapter aux changements et aux nouveaux enjeux?*
- 2.5 *Comment les écoles et les ordres d'architectes peuvent-ils unir leurs efforts en matière de recherche, de formation continue, etc., pour en tirer mutuellement les avantages et favoriser une approche architecturale appropriée pour le présent et le futur?*

Les participants ont discuté de cet énoncé de contexte et tenté de répondre aux questions ci-dessus en petits groupes, puis ils ont chargé un représentant d'en présenter un sommaire en plénière. Les faits saillants de ces rapports sont présentés ci-dessous et des notes plus détaillées du contenu des discussions sont présentées dans l'Annexe B.

2.1 Quelles opportunités faudrait-il offrir aux étudiants et aux stagiaires dans l'objectif d'améliorer leurs milieux d'apprentissage? Quel est le potentiel d'amélioration en ce qui concerne ces milieux d'apprentissage?

Problèmes :

- **Décalage entre les études et la pratique.** Les stagiaires craignent de finir leurs études sans avoir les compétences utiles dont ils ont besoin pour affronter les contraintes de la réalité. C'est un problème crucial dans le domaine de l'architecture – pour les employeurs, pour les stagiaires et pour les enseignants.
- **Manque de capacité pour soutenir les stagiaires.** Le stage est une étape obligatoire au Canada, mais nous n'avons aucun mécanisme pour placer les stagiaires dans les bureaux. Comme les bureaux d'architectes réduisent leurs budgets, nous devons examiner le volet fiscal de cette question et examiner si les bureaux peuvent soutenir ce modèle. Nous devons protéger les stagiaires contre les stages peu ou pas rémunérés.
- **Défis liés à une meilleure intégration de l'école et de la pratique.** Pour mieux intégrer l'école et le stage, la profession doit relever plusieurs défis. D'abord la responsabilité des étudiants incombe aux écoles et celle des stagiaires incombe aux ordres d'architectes. Cette division est souvent source d'une mauvaise gestion de la transition. Deuxièmement, comme ce ne sont pas tous les étudiants qui veulent obtenir un permis d'exercice, il est beaucoup plus difficile d'élaborer une solution à la diversité des profils d'étudiants inscrits dans les écoles et les programmes d'architecture au Canada. Enfin, certaines écoles d'architecture canadiennes ne sont pas situées à proximité des bureaux, ce qui complique la tâche des étudiants qui ont peu de possibilités d'acquérir de l'expérience dans la ville où ils poursuivent leurs études.

Solutions possibles :

- **Accroître les activités de design/construction.** Intégrer plus d'activités de design et de construction de projets dans le programme universitaire pour aider les étudiants à appliquer leurs connaissances d'une façon qui correspond mieux à l'exercice de la profession.

- **Accroître l'accès à des programmes coopératifs.** Les programmes d'alternance travail-études (coop) aident les étudiants à se faire rapidement une idée de ce qu'est la profession, mais ils soulèvent également des questions sur la capacité de la profession à gérer une augmentation importante de tels étudiants.
- Les programmes de **mentorat** pour les étudiants peuvent aider à combler le fossé entre l'école et la pratique. La mise en place d'un tel programme supposerait que des architectes acceptent de rencontrer des étudiants pour discuter de la profession et partager leur expérience. De la même manière, des étudiants avancés dans leur programme pourraient agir comme mentors auprès des plus jeunes.
- **Améliorer les cours sur la pratique professionnelle** pour y parler davantage du volet « affaires » de la profession et préparer les étudiants aux réalités et aux contraintes de la « pratique professionnelle ».
- **L'observation dans un bureau** pourrait être un modèle moins dispendieux et plus facilement réalisable que le modèle coopératif. Les étudiants pourraient observer des architectes d'expérience et comprendre ce qu'est la pratique de l'architecture, sans que le bureau ait à créer un poste rémunéré et à respecter des exigences particulières en matière d'expérience.
- **L'agrément des bureaux** pourrait aussi être une option pour assurer une meilleure qualité des stages. Les bureaux devraient se soumettre à un agrément pour montrer qu'ils sont prêts à investir du temps dans la formation des stagiaires et qu'ils souscrivent au processus d'apprentissage. Cela pourrait toutefois poser un défi pour les bureaux qui sont déjà en situation financière délicate.
- **L'évaluation du stage fondé sur un portfolio** pourrait être une voie à examiner comme façon d'assouplir le stage.

2.2 Comment pouvons-nous définir les rôles respectifs des écoles et des bureaux dans la formation et la préparation des futurs architectes?

- **Les écoles et les bureaux sont fondamentalement des milieux différents.** Puisque les écoles ne peuvent reproduire les pressions et responsabilités réelles de la profession, comment peuvent-elles préparer les étudiants à y faire face?
- **L'école est un lieu propice à la théorie, à l'étude d'un vaste éventail d'options et à la réflexion.** L'école est un endroit important dans lequel les étudiants peuvent examiner de nombreuses options en architecture et être exposés à différents types de pratique de la profession. Les étudiants doivent acquérir des compétences techniques dans certains domaines, mais cela devrait toujours se faire dans un cadre plus théorique. Malgré toute l'expertise technique que nous demandons aujourd'hui à nos écoles, il n'en demeure pas moins que les écoles doivent encore être un lieu où l'on enseigne aux étudiants à réfléchir. Les bureaux devraient quant à eux être le lieu où les architectes maîtrisent leurs compétences pratiques. Le milieu universitaire doit demeurer un lieu de « second examen objectif » où le scepticisme et la pensée critique dominent.
- **La communication au-delà des frontières.** Il faut que les professionnels et les enseignants sachent un peu mieux ce qu'ils font les uns les autres. Les architectes qui offrent des stages devraient mieux connaître le programme d'études et les enseignants universitaires devraient mieux connaître les domaines de la pratique qui évoluent sans cesse. Cela faciliterait peut-être la transition entre l'école et le stage.
- **Le modèle coopératif** pourrait être un important outil pour créer ce pont entre l'école et la pratique. Il offre aux étudiants une occasion de s'engager dans une relation réciproque dans laquelle ils intègrent la réalité de milieu de travail dans leurs ateliers universitaires et les idées explorées dans les ateliers dans le milieu de travail.

- Une **zone de collaboration**. La profession dans son ensemble doit porter attention à la zone grise – la zone de collaboration – où les écoles et les bureaux se rencontrent. Pour améliorer l'expérience des stagiaires, ce qui au bout du compte est dans l'intérêt supérieur de chacun, il sera important de clarifier cette zone grise et d'assurer la collaboration nécessaire.

2.3 Comment les écoles et les bureaux pourraient-ils se partager l'enseignement des aptitudes et des compétences nécessaires? Pourrait-on améliorer la transition entre l'école et le bureau?

- **Définir le défi**. La transition entre l'école et la pratique n'est pas un problème local, mais un problème national. Le stage s'inscrit dans une structure qui relie les ordres professionnels, les praticiens, les écoles et les étudiants. Il est donc naturel que ce soit l'un des défis les plus importants pour la profession. De plus, l'architecture est une profession unique en ce qu'elle fait appel à des compétences non techniques et à des compétences techniques, ce qui pose un défi additionnel pour la profession au moment où les futurs architectes quittent l'école pour intégrer le marché du travail.
- **Simplifier** la transition des études à la pratique permettrait peut-être à toutes les personnes concernées de comprendre comment améliorer l'expérience.
- **Apporter un soutien**. Nous devons peut-être investir dans les intervenants clés de ce processus si l'on veut améliorer l'expérience globale. Les bénévoles (mentors et autres) doivent recevoir une formation sur leur rôle auprès des stagiaires et sur la prestation d'un mentorat efficace. Ils méritent aussi d'être reconnus pour tout le temps et l'énergie qu'ils investissent. Les étudiants doivent également être soutenus dans cette étape et il y aurait lieu de leur offrir une certaine flexibilité dans la mesure du raisonnable.
- Le modèle actuel **des trois E** (éducation, expérience, examen) est le résultat de beaucoup de travail et nous devrions être fiers de ce que nous avons mis en place. Toutefois, il y a certaines lacunes importantes dans le volet « expérience », notamment sur le potentiel des programmes de formation continue pour les stagiaires. Il y a là une possibilité de poursuivre le volet « éducation » et d'intégrer les compétences en affaires et d'autres compétences au curriculum (l'administration du contrat de construction semble un domaine particulièrement pertinent pour les stagiaires).
- **D'autres points** ont été soulignés :
 - Nécessité de réduire les cloisonnements entre les écoles, le stage et la pratique.
 - Les échanges internationaux sont un volet essentiel de la croissance et du développement des stagiaires.
 - L'expérience acquise dans le cadre d'un programme coopératif bien structuré pourrait être reconnue aux fins du stage.
 - Le jumelage d'étudiants et de mentors praticiens pourrait être une bonne façon de bâtir la relation tôt dans le processus.

2.4 Quels sont les moyens, outils ou paramètres qui favoriseront les partenariats entre les écoles et les bureaux? Comment faudrait-il les revisiter ou les réévaluer pour qu'ils soient suffisamment souples pour s'adapter aux changements et aux nouveaux enjeux?

Moyens dans les écoles

- De la **souplesse pour les enseignants-praticiens**. Les praticiens seraient peut-être plus enclins à enseigner dans les écoles si on leur offrait plus de souplesse, que ce soit sous la forme de modules faisant appel à leurs services, de charrettes de conception ou d'autres formes de participation à court terme. Il est important de trouver des façons de faire participer les divers types de praticiens à la formation pour démontrer aux étudiants que différents modèles de pratique s'offrent à eux.

- Un **atelier de recherche pluriannuel** pourrait être une façon plus efficace de mobiliser les étudiants et de leur offrir des occasions d'établir des liens avec des bureaux. Cette formule pourrait laisser une plus grande place aux ateliers de design-construction « basés sur la réalité ».
- Le **jumelage des étudiants des cycles supérieurs avec un praticien qui supervise le projet final**. Le jumelage de superviseurs issus du milieu universitaire avec des praticiens contribuerait à créer tôt dans le processus une relation de mentorat et aiderait les étudiants à tenir compte du « monde réel » dans leurs projets finaux.
- **Inviter des praticiens** à des présentations à l'école, à diverses activités, à la présentation de projets finaux, etc.
- Des **cours parrainés par des firmes**. Les praticiens pourraient offrir leur expertise et l'université pourrait offrir les locaux, le matériel de recherche, la promotion et autres ressources. Il faudrait toutefois veiller à maintenir la crédibilité de l'université dans l'élaboration d'un tel modèle.

Moyens dans les bureaux

- Une **plus grande communication** entre les bureaux et les écoles, y compris des occasions de consulter des praticiens pour élaborer des programmes de recherches communs.
- L'**observation dans un bureau**. Les bureaux devraient offrir aux étudiants la possibilité d'observer un professionnel.
- **Activités communes et possibilités d'apprentissage**. Favoriser la tenue d'activités qui provoquent des échanges entre étudiants et praticiens et qui offrent une ouverture pour apprendre des étudiants.
- **Heures de formation continue**. Offrir aux praticiens la possibilité d'obtenir des heures de formation continue pour le temps consacré à des échanges avec les étudiants.

Moyens pour les ordres d'architectes

- **Nouvelle catégorie de membres**. Créer une catégorie de membres pour les enseignants afin de les impliquer plus directement dans le stage.

2.5 Comment les écoles et les ordres d'architectes peuvent-ils unir leurs efforts en matière de recherche, de formation continue, etc., pour en tirer mutuellement les avantages et favoriser une approche architecturale appropriée pour le présent et le futur?

- **Permettre un plus grand chevauchement entre l'école et le stage**. Si l'expérience acquise pendant les études pouvait être reconnue aux fins du stage, les étudiants chercheraient davantage à acquérir une expérience qui les aide à mieux comprendre ce que cela signifie d'être un architecte. Ce concept pourrait aller aussi loin que d'intégrer le stage à la formation universitaire de sorte que l'obtention du diplôme et celle du permis d'exercice seraient simultanées.
- La **recherche appliquée** offre une autre voie potentielle de coordination entre les écoles et les ordres d'architectes. La recherche appliquée offre un solide potentiel de rentabilisation et de rendement des investissements pour les écoles et les bureaux qui s'y adonnent conjointement. Une telle collaboration offrirait aux étudiants la possibilité de participer à des projets concrets et permettrait de tirer parti de partenariats public/privé pour attirer des fonds de recherche.
- **Investir dans la relation de mentorat**. La qualité du stage pourrait être améliorée si les mentors recevaient une formation et obtenaient un agrément et si une entente de mentorat établissant clairement

les attentes et les critères de performance était conclue. Aussi, il serait peut-être utile de motiver les mentors en leur accordant des heures de formation continue.

- **Communiquer avec le public.** Il faut renforcer la communication entre les écoles, les ordres d'architectes et les firmes pour s'assurer que les attentes sont claires et que les initiatives existantes sont bien comprises. Il faut cependant sensibiliser encore davantage le public à la valeur des architectes et de l'architecture.
- **Un rôle de partie neutre pour les écoles.** Les écoles pourraient jouer le rôle d'une partie neutre qui réunit les firmes désireuses de collaborer et de partager la recherche.

Section 3: **Agrément**

Pendant la deuxième journée de la conférence, les participants se sont servis du contexte établi la veille pour élaborer des idées précises appelées les « meilleures idées » sur les changements à apporter à l'agrément et au stage éventuellement. Les délégués ont été divisés en deux groupes pendant toute la journée. L'un s'est penché sur l'agrément et l'autre sur le stage.

Dans chaque groupe, les participants ont discuté des six questions qui leur étaient adressées pendant l'avant-midi. On leur a demandé de définir leur meilleure réflexion et de proposer des idées sous la forme suivante :



« Notre meilleure idée suggère de _____ en vue de _____ . »

Les groupes ont présenté respectivement 61 et 54 énoncés de leurs meilleures idées. Ces énoncés sont tous présentés dans les tableaux qui suivent. Les participants ont ensuite été invités à indiquer quelles idées, parmi toutes celles qui leur étaient présentées, étaient à leur avis de bonnes idées ou des idées auxquelles le CCCA devrait accorder la priorité, ou de moins bonnes idées ou des idées auxquelles le CCCA ne devrait pas accorder une attention prioritaire. Ils ont indiqué les idées qu'ils « aimaient » à l'aide de points autocollants bleus et celles qu'ils « n'aimaient pas » à l'aide de points autocollants rouges. Il est important de prévenir le lecteur de cette section que cet exercice visait à établir les préférences exprimées par les participants dans le contexte immédiat de la conférence. En outre, quelques commentaires ont été formulés par les participants pendant l'exercice de remue-méninges sur le stage et ils ont été notés en marge des idées. Les résultats de cet exercice sont également présentés dans les tableaux ci-dessous.

Il est arrivé parfois que les participants précisent leur réflexion derrière les résultats et, lorsque c'était possible, leurs « commentaires » ont été ajoutés dans la section prévue à cette fin des tableaux ci-dessous. En général, les participants ont souligné que ces points autocollants ne devaient pas être considérés comme un point de vue définitif et ne devraient pas être utilisés comme un outil décisionnel où tout est blanc ou tout est noir. Par exemple, plusieurs participants ont indiqué qu'ils n'aiment pas une idée à cause d'un petit détail avec lequel ils ne sont pas d'accord, mais dans l'ensemble, ils appuyaient le concept derrière l'idée. Il est important de garder cela à l'esprit lorsqu'on examine les résultats.

3.1 Thème 3 : Agrément

Contexte - L'un des résultats de cette conférence consistera en une série de recommandations sur les modifications à apporter aux conditions et procédures d'agrément. À la lumière de nos discussions d'hier, comment devrions-nous aller de l'avant avec un processus d'agrément plus rigoureux qui traduit les besoins de la profession pour les prochaines années?

Questions de Discussion

- 3.1 Il demeure important qu'un professionnel reçoive une formation universitaire diversifiée comprenant des matières telles que les arts libéraux; comment pouvons-nous assurer ces enseignements fondamentaux tout en insistant sur les connaissances spécialisées?
- 3.2 La formation universitaire en architecture a considérablement évolué depuis la mise en place du processus d'agrément au Canada en 1991. Le modèle général convient-il encore? Est-il encore valable?
- 3.3 Les diplômés de programmes qui ne sont pas agréés par le CCCA ou le NAAB sont évalués selon la Norme canadienne de formation académique. Y aurait-il lieu de reconsidérer cette façon de faire en fonction de l'agrément? Pourquoi? Ou pourquoi pas?
- 3.4 Les Conditions d'agrément actuelles tiennent compte d'un certain nombre de paramètres (comme la structure de l'établissement d'enseignement, les budgets, les besoins en locaux, la dotation en personnel, etc.) qui reflètent la structure typique d'une formation universitaire en architecture au moment où ces Conditions ont été rédigées. Comme la conférence a pour mandat élargi d'examiner les besoins évolutifs de la formation en architecture et les pressions qu'elle subit, quels changements faudrait-il envisager aux Conditions d'agrément?
- 3.5 Les Critères de performance de l'étudiant déterminent quant à eux des niveaux d'aptitudes et de connaissances que doivent atteindre les diplômés prêts à commencer leur stage. Quels changements faudrait-il envisager (simplifier, compenser, clarifier, ajouter) pour que ces critères reflètent les attentes en constante évolution des stagiaires et les changements dans la profession?
- 3.6 Les discussions tenues lors de la conférence donneront lieu à des recommandations au CCCA concernant les modifications proposées aux procédures d'obtention et de maintien d'un agrément. Comment le CCCA pourrait-il réviser les Procédures pour améliorer l'efficacité et l'efficience du processus et la cohérence de ses résultats?

Les notes découlant de la discussion de ces questions sont présentées dans l'Annexe C : Thème 3 – Notes accompagnant les tableaux, à la page 52 du présent rapport.

Meilleures idées - Agrément

Les « meilleures idées » soulevées par chacun des groupes ont été rassemblées, puis présentées en plénière et les idées semblables ont été regroupées. En suivant un processus itératif et quelque peu compliqué, les groupes ont relevé les thèmes communs aux regroupements d'idées. Ces thèmes sont les titres des tableaux qui suivent. Ces tableaux comprennent toutes les idées soulevées par les groupes, y compris certaines idées qui se chevauchent et d'autres qui sont semblables.

Sujet : Nomenclature du programme

Meilleure idée	Aime (points bleus)	N'aime pas (points rouges)
Clarifier la nomenclature et la structure de tous les programmes en architecture du Canada (diagrammes publiés par le CCCA) pour une plus grande transparence et une plus grande légitimité de la diversité et de l'identité des programmes (par opposition à « l'autonomie »).	4	0

Sujet : Agrément fondé sur le portfolio

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Réduire la portée du RPA en évaluant les CPÉ sur la base d'un portfolio plutôt que sur la base d'un examen des cours, dans le but de rationaliser et d'améliorer l'évaluation.	8	12
Fonder l'examen d'agrément sur la soumission de portfolios d'étudiants pour procéder à une évaluation fondée sur des éléments probants d'une plus grande portée du curriculum, ce qui permettra d'évaluer la pensée synergique et d'établir un parallèle avec la première étape du stage.	2	0
Il faudrait éliminer les conditions déjà agréées par d'autres groupes afin de centrer les équipes et les programmes sur des résultats et non pas sur des audits financiers (par exemple).	2	3

Sujet : Améliorer l'efficacité et rationaliser le processus d'agrément

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Rationaliser le processus d'agrément pour réduire les pertes de temps et d'argent et améliorer l'efficacité.	0	0
Effectuer un examen préalable des documents de l'agrément; effectuer une visite d'agrément au besoin seulement, pour insister sur les sujets de préoccupation; raccourcir les visites et les utiliser comme moyen de confirmer la documentation soumise.	28	7
Le CCCA devrait envisager l'agrément en continu pour atténuer la charge périodique qu'il impose aux écoles.	1	2
À plus long terme : mettre en place un agrément valide pour 8 ans et un examen plus approfondi des rapports annuels pour rationaliser le processus.	1	2
Porter à 8 ans la durée maximum de l'agrément et exiger la production de rapports annuels qui ne traitent pas à répétition des éléments déjà traités pour atténuer la charge pour les écoles conformes.	15	1
Porter à 8 ans la durée de l'agrément dans un objectif d'économiser de l'argent et de se centrer sur l'excellence.	0	0
Offrir un accès numérique au matériel didactique et aux travaux des étudiants avant la visite d'agrément pour améliorer l'efficacité du processus et le rendre plus agréable.	4	0

Sujet : Hiérarchie des conditions

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Accorder une valeur et une hiérarchie aux 12 conditions pour assurer la cohérence dans le processus d'évaluation.	5	0
Accorder une valeur et une hiérarchie à la condition 3.1 (5 perspectives) pour assurer la cohérence dans le processus d'évaluation.	0	0

Sujet : Composition de l'équipe de visite

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Des équipes de visite plus petites qui comprennent d'autres experts pour diversifier et	4	6

approfondir la capacité de l'équipe.		
Maintenir la taille et la diversité des équipes de visite (6+ personnes, peut-être 1 personne non canadienne, UE/É.-U./Autre) pour protéger le processus contre les risques associés à un programme unique/limité ou aux idées préconçues.	4	3
Équilibrer la composition des équipes et réduire le nombre de membres. (Équipe : professeur, DG, étudiant (sans droit de vote?) invités, professeur/DG, observateur de l'extérieur?)	2	0
Assurer la diversité des équipes de visite d'agrément pour tenir compte de l'équité mondiale.	5	1

Sujet : L'architecture et le contexte éducatif élargi

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Inclure les arts libéraux dans le plus grand nombre de cours possible et dans tout le curriculum pour favoriser une meilleure compréhension de la culture (que ce ne soit pas seulement une question de nombre de cours).	4	0
Le fondement de l'éducation en architecture évolue au-delà des arts libéraux en faveur d'un modèle de pensée conceptuelle qui insiste sur la recherche d'information et d'une réflexion latérale basée sur la documentation (?) pour que la pensée conceptuelle soit une base à l'acquisition de connaissances, à la pensée critique et à la résolution de problèmes.	12	0

Sujet : Formation de l'équipe de visite

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Les membres de l'équipe de visite devraient recevoir une formation obligatoire pour assurer la cohérence du processus d'agrément.	8	0
Les équipes devraient avoir une meilleure formation et s'inspirer des meilleures pratiques en matière d'agrément pour qu'il soit plus facile de comparer les rapports des équipes de visite.	7	0

Sujet : Lieu

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Favoriser la flexibilité dans la prestation des ateliers tout en maintenant un milieu physique, dans l'objectif d'adopter les modes d'échanges numériques.	0	5
Réaffirmer l'importance sociale, pédagogique et intellectuelle de l'atelier comme LIEU PHYSIQUE de collaboration créative en vue de favoriser la réflexion collective et l'échange intellectuel.	18	0
Les locaux de l'école devraient refléter sa mission, sa vision et sa pédagogie pour faciliter la collaboration, la recherche et l'échange entre les universitaires et les praticiens et appuyer la diversité des programmes.	5	0
Les conditions et procédures devraient être très claires concernant les locaux pour les ateliers, les ratios étudiants/chargés de cours, etc., pour éviter que les installations et autres conditions ne soient amoindries.	0	0

Sujet : Les professionnels dans l'enseignement

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Certains enseignants devraient exercer la profession pour créer des ponts.	1	0
Impliquer les professionnels. Les étudiants doivent avoir des contacts avec des professionnels en exercice pendant leurs études pour mieux comprendre la nature et l'étendue de la conception en architecture et resserrer les liens entre les écoles et la profession.	23	0
Insister sur l'importance des professionnels dans la formation et la participation des universitaires dans la formation continue des professionnels pour établir un partenariat significatif.	1	0
La formation complète d'un architecte est un partenariat entre les écoles et la profession dans le but d'établir des relations entre les critères de performance de l'étudiant et le stage et l'apprentissage tout au long de la vie.	16	0
Les écoles devraient intervenir dans la formation continue des professionnels et des stagiaires dans le but d'améliorer la connectivité entre les écoles et la pratique.	4	4
Démontrer une meilleure compréhension de la pratique professionnelle pour combler le fossé entre le milieu universitaire et la pratique de la profession.	2	0

Sujet : Restructurer l'évaluation des critères de performance de l'étudiant (CPÉ)

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Les questions reliées à l'avenir de la pratique et à l'innovation devraient faire partie des conditions (p. ex., dans 3.1.f) pour mieux préparer les étudiants à l'évolution de la profession.	7	3
Reformuler la section « perspectives » des conditions et tenir compte des aspirations de l'architecture en tant que profession et discipline pour que les CPÉ soient plus holistiques et mieux intégrés.	4	0
Il faudrait revoir les CPÉ et déterminer les priorités quant à une norme de compétence nationale pour assurer la cohérence et favoriser un continuum entre l'école et le stage.	2	5
Réduire le nombre de CPÉ et les actualiser ou les réviser pour s'assurer qu'ils demeurent pertinents.	0	4
Il faudrait élaborer des critères d'évaluation pour tous les CPÉ en vue d'assurer la cohérence.	1	0
Réduire le nombre de critères pour porter à 6 (ou 8) le nombre de domaines de réalisations et à 3 le nombre de qualités générales essentielles d'un projet d'architecture pour aider les équipes d'examen hétérogènes à présenter des rapports de qualité exhaustifs.	7	7
Revoir et condenser les critères de performance des étudiants dans le but d'encourager une vision holistique de l'enseignement universitaire et de ses résultats visés.	10	0
Les CPÉ devraient se diviser en deux volets pour établir une distinction entre les compétences conceptuelles de grande portée et les petits critères objectifs détaillés, ce qui permettrait d'insister sur la pensée intégrative et systémique.	1	1
Améliorer le libellé de certains CPÉ pour mieux tenir compte du titre ou du thème (p. ex., « Leadership et rôle social » traite principalement de collaboration), afin de clarifier les critères d'évaluation.	1	0

Sujet : Design complet

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
----------------	------	------------

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Le design complet relève davantage d'une pratique de la pensée intégrative et synthétique que d'une liste de vérification de CPÉ donnés. Les CPÉ devraient apparaître dans une liste générale des sources d'un curriculum. Les deux notions devraient être « distinctes ».	20	0
Énoncer clairement comment le projet complet témoigne de tous les autres critères de performance de l'étudiant afin de mieux définir les CPÉ « essentiels » qui selon nous devraient être communs à toutes les écoles d'architecture ou tous les programmes d'architecture du Canada.	3	0
Design complet. Élaborer les objectifs d'apprentissage et tenir compte de la diversité des moyens mis en œuvre par les écoles pour atteindre ces objectifs afin de démontrer qu'il y a une base canadienne cohérente sur laquelle les équipes de visite peuvent s'appuyer.	3	1
Démontrer qu'il y a une compréhension commune de chaque composante et de l'ensemble de celles-ci dans un design complet, en vue de préparer les diplômés à s'engager dans une démarche axée sur la pratique.	2	0
Base de données de projets. Excellents exemples d'ateliers exhaustifs (possiblement avec des prix nationaux), démonstration des diverses identités, dans le but de déterminer les objectifs d'apprentissage du design complet.	4	11

Sujet : Antécédents en matière d'agrément

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Utiliser certains aspects de l'examen récent auquel a procédé le NAAB à titre d'exemple, notamment en ce qui a trait : à la diminution du nombre de CPÉ, à la révision et à la mise à jour des CPÉ; à la durée des agréments; à l'utilisation de modèles; au soutien à la réciprocité; et aux soumissions électroniques.	8	0
Les écoles présentent un rapport annuel sur les paramètres de diagnostic (finances, démographie) qui permettent de contrôler la santé des programmes pour donner un avertissement rapide sur les enjeux et les problèmes (voir le NAAB).	3	1

Sujet : Possibilité de spécialisation

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Le CCCA devrait reconnaître la spécialisation en plus de la formation professionnelle élargie afin de s'adapter aux structures et aux pratiques évolutives dans le domaine.	8	7

Sujet : Harmonisation des normes de compétence

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Relation entre les critères d'agrément et les critères de délivrance de permis. Harmoniser les compétences essentielles nécessaires à la délivrance des permis d'exercice dans le but de structurer les rôles et les responsabilités dans le cheminement menant à l'obtention du permis.	1	0
Élaborer une norme de compétence nationale pour assurer la cohérence de 1) l'agrément, 2) la certification de la norme canadienne de formation (NCF), 3) l'inscription des AÉVE; 4) le programme de stage; 5) l'examen des architectes (ExAC).	7	16
Réaffirmer les critères quantitatifs existants. Évaluation des diplômes de l'étranger (actuels, NCF)	2	0

pour maintenir l'efficacité du processus.		
Envisager l'ajout d'un portfolio comme élément qualitatif, en complément de la NCF, dans le but de rationaliser le processus et d'accroître la qualité.	5	0

Sujet : Légères modifications aux CPÉ

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
CPÉ : capacité d'utiliser les processus et les technologies de la production architecturale.	1	1
La condition 12 doit être satisfaite (dans son ensemble) pour assurer la connectivité entre les sous-ensembles de critères.	11	1
Renforcer les meilleures pratiques durables dans les CPÉ afin de répondre aux impératifs environnementaux en évolution constante.	4	6
Intégrer la connaissance des métiers/de la tectonique/de l'industrie du bâtiment dans les CPÉ afin de former des concepteurs plus solides.	16	0
CPÉ : renforcer la collaboration dans les CPÉ afin de s'adapter aux réalités du travail du 21 ^e siècle.	3	1
Sensibiliser au contexte dans lequel s'exerce la profession à l'extérieur du Canada pour que nos diplômés puissent travailler ailleurs ou sur des projets réalisés ailleurs dans le monde.	2	9
Ajouter un CPÉ sur « l'interdisciplinarité » et les « aptitudes sociales » pour être en phase avec les tendances évolutives des pratiques professionnelles//échanger avec d'autres.	5	2
Les Conditions doivent accorder une plus grande importance au leadership et à la gérance afin de stimuler l'acquisition de vastes compétences en leadership en complément des compétences techniques.	2	0

Sujet : Gestion du changement

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Si une école effectue des changements majeurs à son programme, elle devrait faire l'objet d'une évaluation non stigmatisée dans un plus court délai afin d'identifier les problèmes avant qu'ils ne deviennent sérieux.	0	16

Section 4: Stage

Contexte - Le programme de stage est considéré comme un volet essentiel du développement d'un architecte. Il représente le lien entre la formation universitaire et l'obtention du permis d'exercice. Les écoles d'architecture, les ordres professionnels et les bureaux d'architectes ont tous un rôle à accomplir pour en faire un programme fructueux et cohérent pour tous les partenaires. Le stagiaire est au centre de ce mandat.

Questions de Discussion :

- 4.1 Comment améliorer l'expérience du stage, tant pour les praticiens que pour les stagiaires, et quelles mesures incitatives pourrait-on mettre en place?
- 4.2 Quel serait le meilleur administrateur du programme de stage dans un objectif d'assurer un niveau d'expérience cohérent – les ordres d'architectes, le CCCA, les écoles?
- 4.3 Peut-on offrir un mécanisme de soutien plus exhaustif aux mentors et aux architectes qui supervisent le travail des stagiaires pour nous assurer qu'ils remplissent leur rôle?
- 4.4 Dans quelle mesure faudrait-il intégrer une structure et une réglementation dans le programme et à quel niveau?
- 4.5 Dans quelle mesure le programme de stage devrait-il compléter l'enseignement universitaire pour assurer que les architectes satisfont à la norme de compétence minimale?
- 4.6 À quelle fréquence le programme de stage devrait-il être revu et mis à jour pour tenir compte des tendances et des pratiques? .

Les notes découlant de la discussion de ces questions sont présentées dans l'Annexe D : Thème 4 – Notes accompagnant les tableaux, à la page 60 du présent rapport.

Meilleures idées - Stage

Les « meilleures idées » soulevées par chacun des groupes ont été rassemblées, puis présentées en plénière et les idées semblables ont été regroupées. En suivant un processus itératif et quelque peu compliqué, les groupes ont relevé les thèmes communs aux regroupements d'idées. Ces thèmes sont les titres des tableaux qui suivent. Ces tableaux comprennent toutes les idées soulevées par les groupes, y compris certaines idées qui se chevauchent et d'autres qui sont semblables.

Sujet : Énoncés philosophiques/principes

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Toutes les parties doivent collaborer constamment entre elles pour faciliter une meilleure transition pour les stagiaires.	0	0
Les architectes doivent hausser la barre pour sauver la profession.	5	0
Le « stage » commence dès le premier jour à l'école pour inculquer un état d'esprit professionnel et créer une culture professionnelle.	7	1
Le stage vu comme une idée – et non pas un répertoire d'heures et de tâches, en vue de favoriser la qualité de l'expérience.	0	0
Créer des occasions qui sensibilisent plus rapidement les étudiants à la pratique, afin qu'ils comprennent mieux ce qu'est la pratique.	2	0
Nous devons établir un réel dialogue entre le stagiaire, le mentor, le superviseur, afin d'ajouter de la valeur et du sens au stage.	6	0
L'administration du programme de stage doit continuer de relever des ordres d'architectes, afin de s'ajuster à la réalité des différents marchés et des diverses conditions locales.	3	2

Sujet : Reconnaître l'expérience acquise avant l'obtention du diplôme

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
L'expérience de travail acquise pendant les études doit être reconnue par le Programme de stage (PS) pour donner aux étudiants/stagiaires de plus grandes occasions d'acquérir de l'expérience et encourager le travail dans le domaine.	0	0
Envisager sérieusement de reconnaître une certaine expérience acquise avant l'obtention du diplôme afin de favoriser l'exposition des étudiants à la profession et de leur permettre de terminer plus rapidement le PS.	14	4
Il faudrait cumuler un certain nombre d'heures de stage pendant les études de cycle supérieur, en vue d'améliorer le stage.	1	0
Nous devons intégrer/harmoniser les exigences de la formation universitaire et celles de l'expérience de travail du PS et les mécanismes pour en faire rapport, afin de reconnaître une seule CULTURE PROFESSIONNELLE unifiée et collégiale.	0	0
Toutes les universités devraient intégrer des programmes coopératifs pour faciliter l'acquisition de l'expérience.	9	4

Sujet : Communication et mentorat avant l'obtention du diplôme

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Les étudiants sont encouragés à tenter d'établir une relation de mentorat avec un praticien, dans le but de mieux comprendre ce qu'est l'exercice de la profession.	11	2
Les ordres d'architectes entretiennent un dialogue avec les étudiants pour faire valoir la valeur et la pertinence de l'obtention du permis.	1	0
Chaque ordre d'architectes met en place un programme d'introduction au stage pour faciliter la transition et clarifier les attentes par rapport au stage.	6	1

Sujet : Flexibilité du Programme de stage (PS)

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Modifier le livret de stage pour en faire un outil de contrôle et vérification fondé sur la performance plutôt qu'un outil prescriptif, afin de simplifier les rapports sur l'expérience et d'en accroître la pertinence.	10	0
Les ordres d'architectes envisagent d'autres modes d'acquisition/d'évaluation des compétences nécessaires à l'exercice de la profession afin de donner un accès potentiel à des milieux de travail non traditionnels qui ne sont actuellement pas reconnus aux fins du PS (p. ex., enseignement universitaire, travail dans la fonction publique, etc.).	5	0
Permettre une flexibilité dans le nombre d'heures consignées dans des disciplines connexes, afin de reconnaître diverses expériences.	3	6
Les exigences du PS devraient être plus souples pour tenir compte de diverses situations.	0	0

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Il faudrait faire preuve d'une plus grande souplesse en ce qui concerne les heures consignées en vue de reconnaître l'expérience acquise à l'extérieur de sa province ou de son territoire d'inscription.	3	0
Reconnaître les cours de cycles supérieurs dans certaines matières choisies aux fins de l'expérience de travail en vue d'offrir de la flexibilité quant aux façons de satisfaire aux exigences minimales du programme de stage.	1	0
Intégrer la spécialisation dans le PS, en vue de reconnaître que les examens mettent tous les candidats sur un pied d'égalité.	4	0
Permettre aux stagiaires de consigner des heures en ligne en vue d'informer les superviseurs et les mentors des activités accomplies en temps opportun.	4	1

Sujet : Exigences du Programme de stage (PS)

Meilleure idée	Aime	N'aime pas	Commentaires
Les écoles offrent des cours pendant le stage en vue de renforcer les liens entre l'école et la profession.	1	2	Transféré de « Flexibilité du PS »
Intégrer les cours de pratique professionnelle dans le PS en vue d'améliorer l'apprentissage de la pratique professionnelle chez les stagiaires.	12	0	Transféré de la catégorie « Autre »
Mettre en place des modules de formation à l'échelle nationale pendant tout le stage, en vue d'améliorer et d'enrichir l'expérience des stagiaires.	6	0	Transféré de « Flexibilité du PS »
Obliger les stagiaires à suivre de la formation continue pendant le stage en vue de leur inculquer un sens du professionnalisme et de la communauté.	2	12	Transféré de la catégorie « Autre »

Sujet : ExAC

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Procéder à des entrevues avant que les candidats se présentent à l'ExAC, en vue de valider la qualité de l'expérience consignée.	4	12
Les stagiaires devraient avoir le choix de se présenter à l'examen ou de soumettre à une évaluation et défendre un portfolio illustrant ses compétences, en vue d'harmoniser les options d'évaluation avec la formation en architecture. (Les stagiaires pourraient choisir entre deux cheminements).	0	16
Diviser l'ExAC en plusieurs sections obligatoires correspondant aux modules de formation (comme autre façon de prouver la compétence).	2	8

Sujet : Questions liées aux stagiaires

Meilleure idée	Aime	N'aime pas	Commentaires
Tous les stagiaires doivent être rémunérés convenablement en vue d'attribuer une valeur à nos futurs architectes.	5	0	

Meilleure idée	Aime	N'aime pas	Commentaires
Les lois sur les architectes et les codes de déontologie devraient inclure des définitions des rôles et responsabilités des mentors et des architectes superviseurs, pour insister sur le fait que la profession valorise le stage.	5	7	Les participants qui ont indiqué « n'aime pas » dans ce cas-ci, voulaient principalement faire valoir qu'ils ne voulaient pas modifier les lois à cause du temps et de l'énergie que cela requiert.
Notre meilleure idée est de trouver un mécanisme national pour récompenser les candidats qui terminent le stage dans les délais prévus, en vue de stimuler la profession.	1	7	
Rédiger un contrat social entre l'employeur et le stagiaire, en vue de clarifier les attentes et de renforcer la responsabilisation.	4	9	
DÉFINIR clairement les rôles et responsabilités des mentors et des architectes superviseurs, en vue de protéger la qualité du stage.	6	0	
Il devrait y avoir une organisation nationale représentant les stagiaires, afin de donner une voix et une identité aux stagiaires.	8	1	
Mettre en place un programme national de soutien au stage, en vue de donner à tous les stagiaires du pays un accès égal aux ressources.	1	0	
Le soutien national devrait inclure la création de cours auxquels tous les stagiaires ont accès (p. ex., un cours d'admission national).	1	0	
Les stagiaires devraient avoir un siège avec droit de vote au conseil d'administration des ordres d'architectes, pour leur donner une voix.	19	4	Certains participants ont fait valoir que le droit de vote est problématique, car il requiert une modification aux règlements. D'autres ont souligné que certains ordres comptent déjà des représentants des stagiaires au sein de leur conseil d'administration, mais qu'ils n'ont pas le droit de vote.

Sujet : Soutien aux mentors et aux architectes qui supervisent les stagiaires

Meilleure idée	Aime	N'aime pas	
Nous devons reconnaître et récompenser les contributions des mentors et des architectes superviseurs, en vue de renforcer/de reconnaître le stage en tant que culture professionnelle.	8	1	
Il faut élaborer des mesures incitatives pour les mentors, afin d'amener les praticiens à s'engager en plus grand nombre en tant que mentors et superviseurs.	3	1	
Offrir du soutien, de la reconnaissance et des mesures incitatives aux employeurs et aux mentors (p. ex., de la formation continue, une formation pratique).	3	0	
Offrir une formation sur le mentorat aux mentors employeurs et aux mentors conseillers pour améliorer l'expérience du stagiaire et celle du mentor.	11	0	

Meilleure idée	Aime	N'aime pas	
La profession met en place un module de formation continue nationale obligatoire (?) à l'intention des architectes superviseurs et des mentors, en vue d'améliorer la qualité du stage.	13	2	Certains ne sont pas d'accord pour que cette formation soit obligatoire.
Les mentors et les architectes superviseurs doivent suivre une formation pour les aider à améliorer la qualité du processus et ils méritent une telle formation.	1	0	
Offrir du soutien aux mentors pour assurer la valeur et l'uniformité de l'expérience.	0	0	
Mettre en place un système de jumelage pour faciliter le mentorat et offrir un soutien pertinent au PS à un stage précoce.	3	1	
Chaque ordre d'architectes fournit un formulaire d'évaluation couvrant une période de 6 mois, en vue d'informer chaque partie intéressée (c.-à-d., l'ordre d'architectes, le mentor et le superviseur) de l'avancement du stage et de faciliter un cheminement clair.	4	2	

Sujet : Examen périodique du Programme de stage

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Revoir le PS tous les 8 à 10 ans pour s'assurer qu'il suit l'évolution de la profession.	4	0
Procéder à un examen annuel attentif du PS, pour s'assurer de sa valeur.	0	9
Réévaluer/rétablir le programme de mentorat périodiquement en vue d'améliorer la qualité du stage.	1	0
Le PS doit étoffer le libellé et élargir les critères traitant des rôles et responsabilités de toutes les parties en vue de clarifier les valeurs et les intentions et de leur accorder un même sens.	4	0
Créer un programme national de collecte de données sur les stagiaires et les architectes ayant récemment obtenu un permis pour nous aider dans l'examen périodique du PS et dans la réussite de certaines initiatives.	6	1

Sujet : Autres

Meilleure idée	Aime	N'aime pas
Instaurer un permis progressif en vue de reconnaître chaque étape du parcours et chaque réussite.	3	26
Les écoles donnent des cours sur les affaires, le leadership, l'engagement politique et culturel et les médias, afin de mieux préparer les architectes à la concurrence dans un marché mondial très complexe.	4	2

Mots de la fin et prochaines étapes

Branko Kolarevic et Ivan Martinovic ont mis fin à la conférence en remerciant les participants de leur temps et de leur énergie. Ils ont remercié le Comité organisateur de la conférence et les membres du conseil d'administration

du CCCA pour leur travail. Ils se sont engagés à partager les résultats de la conférence avec les participants et à fournir un sommaire des conclusions soumises à l'examen du CCCA pour les prochaines étapes.

Pendant le dîner qui a suivi la conférence, les délégués ont écouté Lisa Rochon, critique d'architecture, qui a parlé du rôle de l'architecture dans la société et de l'importance de former les futurs architectes pour qu'ils soient prêts à assumer ce rôle.

Annexe A : Thème 1 – Notes prises à chaque table

Note : les commentaires provenant de chaque groupe sont séparés par un double interligne; ils sont présentés sans aucun ordre en particulier.

Question 1.1 : Comment l'architecture a-t-elle été enseignée, acquise ou apprise dans le passé? Quelles sont les similitudes ou les différences avec les réalités d'aujourd'hui?

- Il y a 100 ans, la plupart des architectes n'allaient pas à l'école.
- Aucun changement – l'atelier demeure l'enseignement le plus valable et le plus important.
- L'ordinateur portatif a remplacé la table à dessin.
- Le mode de fonctionnement de l'atelier, toutefois, a fondamentalement changé; l'atelier est en train de devenir un laboratoire de recherche.
- Changements dans les techniques de représentation : les perspectives à 2 et à 3 points ne se font plus à la main; ni les hachures.
- La petite taille de l'atelier dans les écoles de l'Amérique du Nord est une constante de tout temps – et c'est encore considéré comme un élément important (grâce à l'agrément).
- Il est maintenant important d'ajouter un volet « durabilité » à l'enseignement.
- Maintenant, environ un enseignant universitaire à plein temps sur quatre est un architecte praticien; on s'attend à ce que les professeurs s'investissent dans la recherche et le travail universitaire.
- Le portfolio a traditionnellement été utilisé comme outil d'admission à l'école et d'admission à la profession.
- Il est aujourd'hui plus difficile d'être inscrit dans une école d'architecture que dans le passé.
- Il y a plus d'étudiants de l'étranger qu'autrefois qui désirent s'inscrire dans les écoles.
- Les étudiants voyagent aujourd'hui beaucoup plus à l'étranger que dans le passé.
- Les différentes écoles enseignent différemment les matières, selon les intérêts du corps enseignant en recherche.
- Bien d'autres facultés offrent de la formation à distance, mais pas l'architecture – ce n'est pas possible pour les ateliers.
- Nous sommes passés d'un modèle prescriptif à un modèle fondé sur la performance en matière de normes de formation.
- Compétences – du dessin à la main au dessin à l'ordinateur.
- Tous les programmes professionnels au Canada sont maintenant au niveau de la maîtrise.
- Nous préparons maintenant les étudiants à une pratique mondiale – nous ne nous attendons plus à ce que nos diplômés restent au Canada ou en Amérique du Nord.
- Le projet final comme couronnement des études est maintenant remis en question.
- Les besoins en formation sont plus grands, mais les administrateurs des universités ne sont pas d'accord pour allonger les études (problème de ressources.)
- Question 1.2, forces ou influences : arrivée des ordinateurs; différences de compétences entre les patrons et les jeunes employés.
- Il y a des attentes envers la spécialisation – et le nombre de domaines de spécialisation a augmenté.
- Il faut de plus en plus gérer différents ensembles de compétences.
- Il existe maintenant divers modes de réalisation des projets (comme les PPP).
- On voit apparaître différentes relations entre architectes et clients.
- Les avocats sont maintenant de plus en plus impliqués.
- Il y a de moins en moins de firmes de taille moyenne dans l'industrie du bâtiment; les firmes sont grandes ou petites; la proportion d'architectes qui travaillent dans les grandes firmes est en augmentation.
- Il faudrait que des professionnels agissent comme mentors auprès des étudiants (comme à l'UBC).
- Le stage a été instauré dans les années 1970, en complément de ce que les diplômés avaient appris dans les écoles.

- On jugeait que les diplômés des écoles avaient besoin d’acquérir une certaine expérience pratique.
- Les examens ont été instaurés à peu près à la même époque.
- La pleine réciprocité n’est en place que depuis sept ans.
- Dans les années 1950, on s’attendait à ce que les diplômés exercent la profession, mais aujourd’hui environ la moitié d’entre eux seulement deviendront architectes et détiendront un permis d’exercice.
- Les écoles ont changé, mais l’agrément n’a pas changé.
- De plus en plus d’étudiants s’inscrivent aujourd’hui dans des programmes de recherche (post-professionnel) – dans l’intérêt de la société tout entière.
- La féminisation de la profession : dans certaines écoles, 70 % des étudiants sont des femmes; aujourd’hui, seulement 14 % des architectes sont des femmes en C.-B.; 21 % au Québec.
- À quoi fait-on référence par « passé »? Quels éléments du passé devons-nous examiner?
- La formation ou l’apprentissage en architecture est comme un modèle de guildes. Le stage et l’atelier sont encore présents.
- Il y a beaucoup à apprendre.
- Ce qui est différent : l’échelle de nos problèmes et l’architecture en fait grandement partie.
- Les problèmes se résolvent de plus en plus à une grande échelle.
- Il serait intéressant d’examiner sous divers angles la formation pratique et l’apprentissage coopératif.
- L’importance du mentorat. Faudrait-il le réévaluer?
- L’accélération des changements : les aspects technologiques prennent le dessus sur l’enseignement du design.
- Mais l’accélération du changement peut aussi être une constante dans la formation en architecture (uniformité du design) et ce serait peut-être plus une question d’adapter la formation pour créer des leaders et des penseurs critiques : l’architecture est le fruit d’une synthèse.
- La recherche et la recherche en design architectural sont importantes pour l’enseignement, l’acquisition et l’apprentissage de l’architecture.
- La constellation d’éléments dont nous sommes conscients s’est considérablement élargie.
- La notion de profession est relativement nouvelle – au début, c’était une formation en apprentissage – la notion d’école est donc relativement nouvelle. La société a accepté l’idée de l’architecture, savons-nous avec certitude comment nous pouvons collaborer avec d’autres disciplines?
- Une plus grande participation dans d’autres disciplines, tout en maintenant le rôle de l’architecte comme étant central au processus.
- Nous avons rétréci notre vision plutôt que de l’élargir.
- À la fin de leurs études, les diplômés ne sont pas préparés pour exercer la profession. Nous essayons de leur enseigner un trop vaste contenu professionnel dans les écoles plutôt que d’aborder la discipline dans son ensemble.
- Le stage est trop long – comment pouvons-nous aider les stagiaires à obtenir plus rapidement un permis d’exercice.
- Le modèle européen prévoit la délivrance des permis d’architecte dès l’obtention du diplôme.
- Les écoles doivent savoir où vont leurs étudiants et quand ils obtiennent un permis et garder ces renseignements en dossier. Ils le font, surtout pour l’agrément. Cela complète la boucle.
- Le passé et le futur – autrefois, les clients payaient pour un bon design. Avec les PPP, l’architecte n’est pas la personne responsable – la demande de propositions n’oblige pas à offrir un bon design. Le lien qui manque, c’est la longévité de la profession et du bon design. On ne respecte pas le design. Nous ne communiquons pas la valeur de l’architecture – quelle différence fait-elle? La profession s’expose à un recul.
- Actuellement, l’école enseigne l’architecture plutôt que d’enseigner à être des architectes.
- La question de la différence entre la discipline de l’architecture et la profession d’architecte.
- Quel est le lien entre les écoles et la pratique et comment appuyons-nous cette question? Recommandation d’agrément – comment intégrer les questions de pratique à l’éducation plus rapidement dans les 4 à 6 ans?
- Changement radical dans le mode d’apprentissage des étudiants; ils ne lisent pas...
- Les écoles sont récentes – la notion d’apprendre les principes avant la pratique est relativement nouvelle.

- La culture des ateliers est encore plus récente. L’atelier traditionnel est en danger à cause des coûts et de la technologie (la pression est forte pour enseigner de manière plus économique – comme les conférences en salle – l’agrément offre toutefois une certaine protection.) (Difficile de microbloguer une critique.) La culture des ateliers est considérablement différente de ce qu’elle était – les ordinateurs ont remplacé les tables à dessin...
- Nous avons l’habitude d’apprendre à assembler un bâtiment en observant des dessinateurs ou en travaillant avec eux. Or, ils n’existent plus.
- Contexte historique : les diplômés étaient interviewés par la profession, qui faisait souvent montre de parti pris ou d’iniquité. Cette façon de faire a été modifiée pour insister sur le programme de cours et la prestation dans les écoles. Le Canada a développé ses propres modèles en se basant plus ou moins sur les modèles d’agrément des États-Unis et d’ailleurs. Le système américain offre plus de possibilités d’obtention de permis alors que le Canada se fie à l’agrément des écoles pour évaluer les normes de délivrance de permis.
- Les principes fondamentaux demeurent les mêmes : former des personnes pleines d’imagination.
- La technologie joue un rôle plus important et a introduit une distorsion dans la relation de l’architecture avec l’organisme et avec le milieu – le bâtiment est encore au cœur de notre activité (cela n’a pas changé).
- Les petits bureaux ne peuvent s’offrir la technologie avec laquelle les étudiants travaillent.
- L’ordinateur empêche les étudiants de renforcer leurs compétences en résolution de problèmes/ils n’ont plus à s’engager.
- Le degré de spécialisation augmente sans cesse.
- Restons connectés à l’aspect physique de ce que nous faisons! Travaillons pour les gens.
- Les fondements de la communication par le dessin se perdent... ce n’est pas inné.
- Il y avait auparavant des cours préalables de dessin à main levée.
- Portfolios pour l’admission – certains procèdent à des entrevues.
- N’existe pas à Montréal.
- Contradictoire – pas requis à l’Université de Montréal?
- Le numérique occupe une place de plus en plus grande.
- Les écoles ressemblaient auparavant à des bureaux et maintenant c’est l’inverse...
- On pouvait embaucher les étudiants comme personnel de dessin.
- Alors ils sont devenus les « jockeys de la CDAO » et ils ont appris à maîtriser l’informatique... beaucoup plus que les architectes.
- Mais aujourd’hui les étudiants connaissent l’informatique, mais ne savent pas comment bâtir en détail.
- La collaboration est plus grande de nos jours.
- Les praticiens et les étudiants doivent exercer un leadership plus fort.
- La fragmentation n’a pas aidé.
- Il faut aussi insister sur les compétences générales et non techniques – et pas seulement sur les compétences conceptuelles et techniques.
- La perte des architectes praticiens dans les écoles est énorme! Ils étaient les mentors et les enseignants.
- En 1974, le design était un exercice solitaire, mais plus maintenant. Les designers principaux consacrent encore moins de 10 % de leur temps à la conception.
- L’atelier de design occupe encore beaucoup de temps dans la formation et on lui accorde encore de la valeur. Cela étant dit :
 - Les étudiants sont plus organisés et disciplinés et ils sont bien conscients qu’ils doivent aussi accorder de l’importance à d’autres cours. Ils sont par contre moins matures;
 - Les étudiants accordent de l’importance au diplôme de maîtrise. Les portfolios ont un peu moins de valeur. Les étudiants se soucient de tout, pas seulement des ateliers de design;
 - Comme les écoles ont moins de fonds, l’enseignement est moins intéressant pour les praticiens, car ils doivent renoncer à une partie de leur pratique pour enseigner.
- Autrefois – 100 % des étudiants s’inscrivaient auprès d’un ordre d’architectes
- Aujourd’hui – seulement 50 % le font.
- Les écoles encouragent d’autres voies.
- En conséquence, le lien entre les étudiants et la pratique/la profession est encore moindre.
- Il y a une impression que la pratique traditionnelle offre moins de débouchés.

- Cela dilue l'offre publique de nos candidats les meilleurs et les plus brillants.
- Les professeurs des écoles de génie et de médecine sont des ingénieurs et des médecins.
- Formation axée sur les compétences par opposition à la pensée critique – ajoutez à cela une formation générale et le renforcement des compétences non techniques.
- Auparavant : 5 % de femmes; il y a 20 ans : 50 % de femmes; aujourd'hui, plus de 75 % de femmes dans les écoles.
- Auparavant, les écoles comptaient un plus grand nombre d'enseignants expérimentés, mais elles en comptent moins aujourd'hui.
- La portée et l'envergure du projet final sont moindres.
- Le programme de CÉGEP offre une meilleure base de connaissances en bâtiment avant d'entreprendre le programme de maîtrise de 3 ans.
- L'importance du contexte (en toute chose) est perdue.
- Quelles sont les connaissances de base minimales requises des diplômés ou des étudiants? On ne comprend plus cela.
- Les jeunes sont moins matures et plus « centrés sur eux-mêmes ».
- Les jeunes ont des compétences complémentaires qui sont différentes de celles des architectes ou des personnes plus âgées (les compétences des uns ne sont pas supérieures à celles des autres, elles sont simplement différentes).
- Les éléments fondamentaux devraient être enseignés en premier lieu, et ensuite, les éléments plus avancés ou plus spécialisés.
- Les diplômés ne sont pas si déterminés à obtenir un permis.
- La valeur du permis d'exercice est en baisse.
- On sent presque une plus grande volonté de travailler en dehors de la profession.
- Il y a un changement dans la culture de l'atelier – un impact imprévu de l'intégration et de la numérisation : la plupart des étudiants travaillent seuls, plutôt qu'à l'école, là où devrait se faire le réel apprentissage de personne à personne.
- Il y a une moins grande participation des membres de l'équipe d'un projet.
- Un plan est une idée gelée dans le temps. Appuyer sur « imprimer » semble signifier en quelque sorte que le projet est « final ».
- La mobilité des étudiants avec leurs ordinateurs – les autres étudiants ne peuvent voir où ils en sont dans leur travail/leur exploration/leur recherche... car ce n'est pas sur leur table à dessin.
- L'enseignant praticien – exerce une influence sur les résultats des étudiants.
- Leadership – compétences générales/design/tech.
- Changements dans la culture de l'atelier.
- Design à la main et utilisation très limitée de la technologie. Les têtes grises parlent de dessins au crayon et à l'équerre et se rappellent qu'ils comprenaient l'importance du trait.

Question 1.2 : Quelles sont les forces ou les influences qui modifient l'exercice de l'architecture comme discipline et comme profession?

- Les nouveaux modes de réalisation des projets peuvent donner l'impression que la discipline est en train de changer, mais la pensée critique, qui est au cœur de la discipline, ne change pas. Il faut toutefois être conscient des réalités de la pratique.
- Les modes de réalisation des projets subissent des changements accélérés (principalement en ce qui a trait aux outils).
- Changement climatique et réchauffement de la planète – et autres changements dans l'environnement et la durabilité.
- Différents modes d'approvisionnement apparaissent – et d'autres changements se produisent dans le climat d'affaires :
 - changements dans la taille des bureaux – petits et grands;
 - idée qui persiste dans les écoles par rapport au petit et moyen bureau;
 - exercice de l'architecture en tant que généraliste – on suggère que ce modèle devrait encore être le modèle de base;

- tension entre l'innovation et l'aversion au risque – particulièrement de la part des clients;
- transfert du risque à la profession et modes de pratique intégrés.
- Changements technologiques – changements dans le flux d'information relatif à la production du bâtiment.
- Enjeux soulevés par l'équité sociale.
- Perte du leadership dans la profession et émergence de nouvelles professions.
- Mondialisation de la pratique architecturale – qu'en est-il de l'architecture en tant que vecteur de l'identité culturelle?
- Quelles sont les incidences de la législation sur la profession? Nous sert-elle ou nous protège-t-elle? La législation protège le public.
- Certaines personnes, comme les artistes, influencent le design – les spécialistes du marketing jouent un rôle et assument une responsabilité en matière de design. Il est très important de mettre en valeur ce que nous faisons. Est-ce que les designers sont ceux qui ont l'argent?
- Nous devons être plus proactifs.
- La concurrence crée un stress. Les architectes sont compétitifs – la compétition est-elle quelque chose de déraisonnable pour les stagiaires? Ce pourrait être une question de génération – chacun pour soi. C'est un obstacle. Les plus jeunes architectes communiquent davantage entre eux et travaillent plus en collaboration. Les écoles et l'agrément pourraient renforcer cet esprit de collaboration.
- Quelle recommandation peut-on faire pour favoriser les partenariats entre les écoles et les praticiens? Nous devons suggérer des façons d'assurer une collaboration fructueuse. Comment pouvons-nous établir des modèles de collaboration tangibles?
- La technologie (numérique) a eu des incidences sur le design (elle a détruit le caractère artisanal et substantiel de l'architecture) et elle a banalisé l'architecture.
- La mondialisation a certaines retombées positives (p. ex., des bureaux américains réalisent des projets dans le tiers monde) et des incidences négatives (p. ex., la perte des connaissances des enjeux locaux ou des points sensibles de la région).
- L'approvisionnement de services et les modes de réalisation des projets sont déterminés par le risque qu'une personne est prête à prendre; l'attribution de mandats en se fondant sur les honoraires a pour effet de diminuer la tolérance et ne laisse pas de temps pour s'occuper des stagiaires.
- La durabilité – les attentes des utilisateurs et de la société en général.
- La spécialisation – la technologie est devenue complexe. Elle a entraîné une dilution du rôle de l'architecte et de l'architecture; (perte du rôle de maître d'œuvre) moins de prestige.
- L'intensification des extrêmes entre les petits et les grands bureaux (la disparition des bureaux de taille moyenne). Les grands bureaux ont les moyens de s'offrir les technologies numériques.
- Le manque d'engagement des architectes dans les milieux politique, culturel et social (les principales technologies numériques doivent survivre).
- Les attentes par rapport à la vitesse (résultats instantanés); la notion que tout est jetable.
- Tout le monde peut créer un bâtiment maintenant... sans un réel contexte culturel et historique.
- Il est difficile de faire valoir l'importance de l'architecture dans l'environnement technologique actuel.
- Le libre-échange a créé des pressions qui ont mené à l'agrément qui évolue maintenant vers la mondialisation.
- Les forces externes, comme les outils en ligne et le marché, mettent la profession à risque d'extinction. La mondialisation et la technologie ont transformé les thèmes et les approches de la formation et de la pratique.
- Le public reconnaît la discipline de l'architecture, mais ne comprend peut-être pas toute la portée de la profession. D'autre part, les clients embauchent des ingénieurs et des techniciens et demandent ensuite aux architectes d'embellir les résultats, au besoin. Y a-t-il un problème de communication?
- Le public ne fait pas affaire directement avec un architecte. Il n'a pas directement besoin des services d'un architecte et souvent, il n'a pas les moyens de s'offrir ses services. Pourtant, les médecins soignent, les avocats résolvent des différends et les ingénieurs et les entrepreneurs construisent.
- (Commentaire) Il y a l'architecture et il y a l'exercice de l'architecture – ce sont deux notions très différentes.

- Sur le plan du soutien politique, le public nous recalera... et de plus, la profession se détruira elle-même si elle ignore les attentes et les changements politiques et sociétaux.
- On aura toujours besoin de l'architecture, mais le nombre d'architectes dont on a besoin diminuera au fur et à mesure que la spécialisation grandira. Un certain nombre de tâches relèvent maintenant du génie ou d'autres professions.
- Les outils techniques – les écoles doivent-elles les enseigner ou non? (C.-à-d., résister à la pression de la profession et la normalisation – les nouveaux outils aident-ils à faire une meilleure architecture? Favorisent-ils un meilleur enseignement?). Ce serait comme enseigner aux étudiants à jouer seuls.
- Les interactions en face à face sont encore très présentes dans la formation universitaire, le sont-elles dans les bureaux?
- Compétences techniques par rapport à compétences essentielles | Médecine par rapport à architecture.
- « 3 Silos »
- Gratification instantanée – la pratique de l'architecture, « une force »?
- Pression sur le financement des universités
- Attentes élevées de la part des étudiants
- Les ordres d'architectes – élargir leur mandat? Processus de mentorat.
- Voulez-vous des techniciens ou des personnes capables de se livrer à une réflexion sérieuse? Acquisition de connaissances dans un large spectre.
- Les nouvelles technologies influent sur la nature et l'exercice de la profession.
- La profession a plus de temps pour l'innovation, la recherche, le design avec fabrication. « C'est un nouveau chapitre » qui s'ouvre.
- Définition légale de la paternité d'une réalisation.
- Accélérer le développement du « produit ».
- La nature du projet n'est pas assez développée.
- Incapacité d'admettre les étudiants « tech V » dans le programme de maîtrise en architecture et commentaire à l'effet que ce sont certains des étudiants en architecture les plus forts.
- Expérience professionnelle des stagiaires : la satisfaction des exigences pose un défi constant.
- La définition de l'architecture comme discipline et comme profession varie selon l'angle d'observation – les universitaires sont plus puristes, mais il y a des différences majeures qui pourraient bien être à l'origine des incompréhensions.
- La profession est l'utilisateur final de la production universitaire.
- Apprendre et s'adapter à son milieu ou au point où l'on en est – la profession est-elle dévaluée à cause de la mondialisation, de la technologie, de la dualité rural/urbain et de l'économie? Où est l'apprentissage?
- La société manifeste un intérêt envers l'architecture et le cadre bâti, particulièrement en Europe.
- Collaborer avec la profession pour adapter les cours aux besoins dans un monde en évolution constante.

Question 1.3 : Quelles sont les forces ou les influences qui modifient le paysage de l'éducation supérieure au Canada et comment pourraient-elles influencer sur la formation des architectes?

- Les universités évaluent la recherche selon certains paramètres particuliers.
- La recherche en architecture est-elle quelque chose de spécial? Les professeurs sont évalués selon les paramètres des universités (ils sont évalués selon un examen par des pairs de l'université).
- Les organismes subventionnaires ne sont pas vraiment orientés vers le design.
- Les écoles embauchent selon ces grilles.
- L'embauche d'un plus grand nombre de titulaires de doctorat se traduit par un long processus de formation et donc moins de temps pour exercer la profession.
- La recherche fait partie des tâches des professeurs et ils s'y adonnent de diverses façons (groupes de recherche, recherche individuelle, recherche au sein d'un bureau).
- Parfois, les écoles d'architecture ont moins de contrôle sur la recherche susceptible d'être reconnue dans le contexte institutionnel.
- L'obtention de financement (public et privé) pour la recherche est également source de pression.

- Pourquoi les écoles ne demandent-elles pas des paramètres spécifiques?
- Les résultats de la recherche sont-ils diffusés?
- Les attentes des institutions et le profil des professeurs permanents sont en train de changer.
- Les titulaires d'un doctorat sont-ils préparés pour diriger les ateliers?
- La recherche est diffusée auprès des praticiens et se transforme en enseignement.
- La recherche est-elle dirigée vers le marché?
- Quel type de recherche est subventionné? (Certaines études sont très théoriques et d'autres sont davantage reliées à la construction)
- Sur quoi portent les recherches en cours?
- L'exemple de CAST lab est un exemple idéal.
- La recherche favorise l'acquisition d'une expertise en bâtiment.
- Le modèle d'affaires fait en sorte qu'il est difficile pour les praticiens de s'investir dans la recherche.
- La recherche comme une ouverture qui contribue à la réflexion.
- Y a-t-il de la pollinisation croisée dans les universités? (C'est aussi un élément moteur dans les universités.)
- La recherche (ou les études supérieures) favorise la sensibilisation mondiale à la durabilité et à la culture.
- Accès immédiat à l'information (Web).
- Pratique à l'échelle mondiale.
- Technologie de l'information.
- Éthique professionnelle et responsabilisation : les compétences peuvent-elles être transférables?
- Diversité des étudiants; relation entre l'école et le territoire.
- Pratique de plus en plus complexe sur le plan des affaires.
- Subventions gouvernementales en forte baisse pour l'éducation supérieure.
- Moins grande accessibilité financière pour les étudiants.
- Pression de la part des institutions en faveur de la normalisation.
- Pression du personnel enseignant en faveur de la recherche – éloigne certains domaines de connaissance de la profession; embauche de personnes qui détiennent un doctorat.
- Refusons-nous de nous engager dans des volets plus spécialisés du domaine? Nous devrions être ouverts pour assumer des rôles élargis afin de créer une relation avec un client. Nous ne devrions ménager aucun effort pour nos clients.
- Le stage est suffisamment rigoureux. Peut-être faudrait-il offrir de nouveaux cours de formation continue pour les stagiaires, les étudiants et les praticiens.
- Les professeurs consacrent 40 pour cent de leur temps à l'enseignement, 40 pour cent à la recherche et 20 pour cent à la prestation de services; leurs contrats sont conclus en tant que professeurs. Les partenariats pour la recherche sont importants – entre praticiens et chercheurs. Mitacs est un programme important pour les partenariats en recherche.
- Les bureaux ne se soucient pas que 40 pour cent du temps soit consacré à la recherche. Quel est l'avantage pour la profession? C'est aussi une question de former les étudiants.
- Les forces sociétales se reflètent sous forme de pressions politiques et financières sur les universités, puis sur les écoles.
- Le financement diminue; on insiste davantage sur des paramètres et des résultats quantitatifs (la médecine et le génie sont considérés comme des disciplines qui font recette pour les universités); les systèmes scientifiques et techniques sont vus comme une solution à tous les problèmes (lorsque les résultats sont mesurables).
- Pour les stagiaires, il y a une rupture entre l'école en tant qu'idée et la pratique en tant qu'exécution de ces idées.
- Les étudiants souhaitent que les écoles maintiennent la notion de l'architecte avec un grand A, mais le modèle de l'architecte maître d'œuvre est maintenant périmé, les écoles et les bureaux utilisent (ou devraient utiliser) un modèle fondé sur la collaboration.
- Les diplômés font face à un manque de ressources et de soutien lorsqu'ils commencent leur stage et reçoivent une multitude de demandes. Les employeurs sont souvent à la recherche de compétences en outils spécialisés (CNC, modélisation 3D).
- La formation souffre d'une fausse dichotomie. L'architecture est-elle une idée ou une pratique? Elle devrait être les deux.

- La spécialisation nuira-t-elle aux programmes des écoles? Les compétences en demande peuvent attirer des diplômés et leur offrir l’occasion de démontrer et d’explorer d’autres compétences en architecture. Les bureaux ne peuvent embaucher des employés qui ne leur apportent aucune compétence utile. Les écoles enseignent aux étudiants à être des designers, des architectes avec un grand A, mais le milieu du travail offre d’autres options de spécialisation et de collaboration.
- (Commentaire) Les écoles ont inventé leur propre savoir plutôt que de favoriser l’apport des modes de connaissances existants.
- L’arrivée de la composante « en ligne » dans tous les aspects de la formation. Le téléphone cellulaire a-t-il changé la façon dont les gens parlent au téléphone? Non, mais il a changé le comportement des gens par rapport aux appels téléphoniques et nous avons aujourd’hui des appareils qui servent rarement aux appels téléphoniques. Les modes de prestation modifient le contenu.
- L’empiètement des autres professions, même à l’université. D’autres professions offrent des cours de design.
- Les points de convergence pour la formation en architecture ne sont pas bien définis et parfois même non souhaités.
- Chaque projet est un nouveau système de bâtiment.
- Le rapport coût-bénéfice des employés embauchés dans les bureaux.
- La question de la dévaluation de la profession par la société.
- La formation tangible ne devrait pas relever seulement des écoles ou des bureaux.
- Nous avons perdu le rôle de chef de file de la culture au Canada.
- Nous perdons notre statut de designers d’un meilleur environnement bâti.
- Les modèles de financement et le financement en général des projets.
- Les ordres d’architectes : les praticiens ne sont pas chauds à l’idée de permettre à un stagiaire de siéger au conseil d’administration.
- Les ordres d’architectes : restreignent le flux de praticiens – les 20 à 25 dernières années se soldent par un échec. Le terrain de jeu est-il plus petit? (Il y a là matière à débattre). Est-ce que cela a fonctionné?
- Proposition : en arriver à une plus grande harmonie entre la profession et l’éducation, c.-à-d., autoréglementation par rapport à réglementation, et mise en place de la fonction de protection.
- L’instauration des technologies de fabrication peut modifier notre façon de voir l’architecture.
- Faire référence à l’allocution de Timberlake – analyser un bâtiment déjà construit – commencer par la fin.
- Gérer l’information (toute l’information est là, elle existe, mais nous devons la trier et la structurer) – facteur Google.
- La formation est un instrument pour atteindre un but. Le statut de l’école a été vérifié et est maintenant « monétisé » par l’université; comme le financement est réduit, la recherche peut jouer un plus grand rôle dans une volonté d’éviter de couper dans les programmes et dans les locaux. Les écoles sont poussées à engager des titulaires de doctorats plutôt que des architectes à temps partiel pour donner un cours.
- Quel est le rôle de la spécialisation dans la mobilité des étudiants qui cherchent à obtenir ce qu’ils veulent de la formation?

Question 1.4 : Quelles sont les attentes globales concernant la formation des architectes, particulièrement dans un contexte où la situation évolue rapidement?

- Faciliter la mobilité des diplômés et des professionnels.
- « Reprogrammer le cerveau. »
- Les compétences sont variées et de grande portée.
- Apprendre à trouver ce que certains ignorent.
- Il doit y avoir un mouvement en faveur d’une plus grande uniformité des réglementations sur l’obtention des permis sur les scènes nationale et internationale.
- Accord de Bologne : l’anglais comme langue d’enseignement dans tous les programmes d’études supérieures.
- Discussion sur l’ExAC par rapport aux examens du NCARB.

- Les modèles européens – responsabilité, assurance, leadership – sont très différents de ceux de l’Amérique du Nord.
- Les programmes coopératifs peuvent offrir la diversité et l’intégration nécessaires.
- Il est important pour les architectes de se mettre en valeur.
- Nous croyons qu’il est important que les écoles exigent ou offrent un plus grand contenu en matière d’affaires et de finances. Il est également important de s’assurer que le stage donne aux stagiaires l’occasion de se familiariser avec les aspects relatifs à l’administration d’un bureau.
- Le curriculum est tellement serré – où pouvons-nous ajouter des cours?
- Les universités subissent des pressions pour que les étudiants terminent leurs études plus rapidement.
- Le profil du mentor devrait être mieux défini – pour améliorer l’expérience du stagiaire et mieux l’exposer à la pratique de la profession.
- Il est important d’apprendre par les yeux et les oreilles, mais surtout en faisant soi-même – c’est pourquoi le stage est si important.
- À quelle étape du parcours les stages des programmes coopératifs ont-ils lieu? Dans les premières années d’études ou plus tard?
- La participation des praticiens dans l’enseignement coûte très cher, ce qui est un frein. Les écoles devraient promouvoir un certain sens du professionnalisme et elles le font.
- Quel est l’avantage de la recherche pour la profession? La recherche est-elle en train de modifier la profession? La recherche porte sur la science du bâtiment et les enjeux sociaux. La profession demande qu’il y ait plus de recherche de la part de l’architecte.
- Il faudrait améliorer la communication entre les écoles et la pratique en matière de recherche.
- Études démographiques – nous devons peut-être nous questionner davantage sur l’externalisation. La moyenne d’âge des architectes est actuellement de plus de 50 ans.
- Est-ce qu’au Canada nous enseignons aujourd’hui à des étudiants de partout dans le monde? C’est que nous devons bien faire les choses. Par contre, le Canada n’apprécie pas beaucoup l’architecture et n’accorde pas beaucoup d’importance aux architectes.
- Le curriculum doit s’internationaliser. Les normes enseignées doivent s’appliquer à l’économie mondiale – établir une expertise. Les universités accueillent des architectes d’ailleurs dans le monde, ce qui familiarise les étudiants avec la mondialisation.
- La pratique est différente aujourd’hui – les modèles d’exercice de la profession sont différents de ceux des autres pays.
- Y a-t-il des mesures incitatives pour rester au Canada? De telles mesures pourraient être fondées sur l’économie.
- Les étudiants acquièrent certaines connaissances dans d’autres pays et les étudiants capables de voyager et d’exercer la profession dans d’autres pays sont très précieux. Ils propagent leurs connaissances et en favorisent l’acquisition dans leur entourage.
- La capacité de donner aux étudiants une expérience internationale est essentielle à la formation et devrait être une exigence de l’agrément.
- Les échanges mondiaux sont facilités (légitimés); il y aurait lieu de reconnaître les compétences des architectes mondiaux. Un défi constant.
- Global : au sens de général ou de mondial? Recherche étendue de domaines communs pour la formation en architecture au Canada et dans d’autres pays (p. ex., Canberra). La question canadienne maintient une identité.
- La formation doit être sensible aux autres cultures; pour créer des réseaux; pour comprendre différents contextes, même au Canada, et en tenir compte.
- Au bout du compte, les architectes s’engagent dans le processus de bâtir.
- Quel serait l’énoncé mondial de la mission des écoles d’architecture du Canada?
- Circonscrire une définition → politique de l’architecture
- Diversité des étudiants (20 % de l’étranger, 50 % de première génération)
- Préparer les étudiants pour qu’ils puissent exercer une foule de professions et vivre dans divers endroits.
- Accès à l’information (Internet). En conséquence : une grande diversité de présentation de l’information (pluralité des influences).
- L’éducation et la pratique sont-elles en phase avec l’expérience globale?

- La collaboration dans la formation offre une occasion de comprendre d'autres réalités. Les « différences » font alors partie du discours.
- Les professeurs d'architecture cherchent un leadership mondial pour tenir compte de la « santé » dans le sens le plus large du mot.
- Capacité de comprendre le contexte et le lieu.
- Mondialisation : urbanisation de la planète = proposition économique et rôle de l'architecte dans ce contexte. Donc : importance de tenir compte des valeurs profondes de la discipline et de sa relation avec les autres disciplines ou les autres programmes.
- Quels rôles les architectes joueront-ils, à notre avis? (Grand nombre de professions.)
- Défi : les étudiants ont diverses attentes – comment les traitons-nous?
- Comment les architectes sont-ils perçus dans une perspective mondiale élargie? Quelle est leur pertinence?
- Point de vue réglementaire : l'étudiant mondial « n'entre pas dans le moule » canadien (c.-à-d., l'attente par rapport à la mobilité de la profession).
- Coupure entre les écoles et la profession et la fonction de réglementation.
- Curiosité, passion, motivation des futurs architectes.
- La formation des architectes doit les sensibiliser au fait qu'ils travailleront dans un milieu transdisciplinaire (ingénieurs, designers, entrepreneurs, etc.)
- La formation des futurs architectes doit tenir compte du fait que le design et la pratique de l'architecture ne se font pas en silos.
- Pour mieux se positionner, la profession doit être en mesure de répondre aux besoins de l'industrie qui évoluent rapidement.
- Intégration d'architectes formés à l'étranger : à l'aide de la formation continue, pour mieux les sensibiliser au contexte canadien.

Question 1.5 : Les modèles de financement des bureaux d'architectes et des milieux universitaires évoluent. Quelles sont les similitudes et quelles sont les différences entre ces modèles de financement? Comment ces modèles affectent-ils les résultats?

Milieux universitaires :

- Le financement de la recherche occupe une place prépondérante.
- Les écoles d'architecture dans l'ingénierie : une pression plus grande pour obtenir du financement en recherche.
- Le financement privé va aux écoles de génie et pas aux écoles d'architecture.
- Le financement gouvernemental est en baisse... impacts énormes sur les facultés de « design ».
- Les étudiants étrangers peuvent être « intéressants », car ils paient des frais de scolarité plus élevés.
- Subvention du Conseil de recherches en sciences humaines pour le programme coopératif de Dalhousie (avec d'autres universités).
- L'enseignement de personne à personne dans les ateliers est la meilleure façon d'enseigner le design et d'être rentable (\$\$ et apprentissage).
- Le programme coopératif est merveilleux. Les bureaux qui emploient les étudiants subventionnent également le programme... mais les écoles sont en activité toute l'année (3 semestres), ce qui est exigeant pour les écoles et les enseignants).

Bureaux d'architectes :

- Les mandats (privés ou publics) sont axés sur les clients.
- Productions de processus et/ou de produits.
- Grands bureaux (par opposition à petits bureaux) : ils sont présents dans tout le travail institutionnel... la productivité est tellement grande... moins de temps pour agir comme mentor auprès des stagiaires : la transition entre la fin des études et l'employabilité est trop courte.

- Certains gros bureaux sont « dirigés » par des comptables... tous les membres de la firme doivent être productifs dès le premier jour.
- R&D : coûte trop cher pour les petits bureaux.
- Les petits et moyens bureaux disparaissent et cela est triste (ce sont des généralistes dont la pratique est fondée sur la créativité).
- Que voulons-nous être comme architectes?
- Les PPP (avec leurs demandes tellement grandes)... entraînent la disparition des modes traditionnels d'attribution de mandats et de réalisation des projets... et les architectes occupent un rang moins élevé dans l'échelle de la prise de décision.
- Collaboration entre petits bureaux et universités :
- Partage en recherche, etc.
- Il y aurait lieu de partager ou de favoriser dans les bureaux la diversité que l'on voit dans les écoles.
- Le modèle de l'architecte comme généraliste (atelier de design, pensée conceptuelle, pensée critique, entrepreneuriat) est maintenant utilisé dans d'autres domaines (affaires)... pourquoi les architectes ne profitent-ils pas de leur propre modèle... Comment évaluer ce que nous [architectes] faisons?
- Il nous faut de meilleures études théoriques pour appuyer la pratique : nous sommes faibles en théorie, sur les plans de la pratique ou de la théorie appliquée à la pratique (p. ex., analyse et innovation).
- Mesurer la performance des bâtiments, la réussite, etc.
- Financement : réévaluer la mesure de la réussite en architecture (les architectes devraient être des leaders... quand vient le temps d'évaluer un environnement urbain, etc.)
- L'architecture comme « domaine culturel appliqué »... nous devrions miser sur cela.
- Sur la possibilité/l'importance du portfolio (pour une école, un bureau, un étudiant)... imaginer ce que nous faisons sous un angle légèrement différent (y compris les réussites et les échecs).
- Presque totalement différents.
- Les modèles d'affaires usuels empiètent sur les deux.
- Une grande partie des bureaux sont financés par les dépenses publiques.
- Les écoles sont invitées à faire preuve d'un plus grand sens de l'entrepreneuriat.
- Les deux sont passés d'un modèle axé sur le travail à un modèle axé sur les fonds.
- Les universités n'ont pas la souplesse des bureaux.
- On demande aux deux de faire plus avec moins; les bureaux sont obligés de faire appel à la sous-traitance pour certains volets du travail – certains font faire les rendus (CD) en Chine pour réduire les coûts.
- Les modèles d'approvisionnement sont de plus en plus complexes.
- Les modèles de financement de l'éducation mettent d'énormes pressions sur les écoles et les universités. Il est difficile de faire échouer les gens.
- Les modèles de financement des universités ont eu pour effet d'augmenter le nombre de chercheurs et de diminuer le nombre de praticiens dans le personnel enseignant.
- Pourtant, les praticiens apportent beaucoup à l'enseignement et peuvent apporter une contribution élargie à la formation des architectes.
- Les projets gouvernementaux fragmentent les rôles de l'architecte : designer | gestionnaire | bâtisseur.
- Nous ne sommes pas certains de bien saisir la QUESTION, mais nous souhaitons ce qui suit :
 - une hausse du financement de projets de recherche réalisés en collaboration entre les écoles et la pratique privée;
 - une hausse des fonds disponibles pour le développement de pratiques et l'innovation;
 - des partenariats plus solides avec le milieu des affaires pour favoriser la mission technique des architectes (écoles | ordres professionnels | gouvernement | industrie).
- Pression financière de sources externes sur les écoles, mais il y a plus de demandes que de sièges. Besoin de dollars pour appuyer les programmes. Bien des classes sont multidisciplinaires pour compenser les pressions constantes pour des locaux.

Question 1.6 : Quels sont les principes fondamentaux de l'architecture communs aux écoles d'architecture, aux ordres d'architectes et aux praticiens?

- L'aspect synthétique de l'architecture : c'est relativement différent d'une science expérimentale méthodique qui peut être assez réductrice.
- La notion de contamination est synonyme d'inclusivité.
- La mission essentielle des architectes : travailler pour la civilisation (et même pas pour l'architecture).
- L'éthique est un volet très important et les ordres d'architectes sont là pour protéger le public.
- La pollinisation croisée est également un élément essentiel.
- L'apprentissage permanent est-il un principe commun? Il faudrait que ça le soit ou que ça le devienne.
- La pensée adaptative et critique est également un principe fondamental.

Analyse et innovation

- Des penseurs critiques et des généralistes (et non pas des instrumentalistes ou des techniciens).
- Équité sociale (tenir compte de l'histoire, de la théorie, etc.)
- Conséquences visées par opposition à conséquences non voulues et à conséquences imaginées...
- Nous définir nous-mêmes par des compétences essentielles nécessaires (pour défendre la profession contre la LOI sur les architectes)... et nous pourrions alors penser à d'autres voies...
- La LOI sur les architectes traite de sécurité du public (qu'est-ce que la sécurité?)... Il faudrait en étendre la portée pour tenir compte de l'avantage de l'architecture pour le public (beauté, contribution à l'environnement, reflet de la culture, etc.) et de l'évaluation des bâtiments et des environnements urbains (les conséquences de ce qui a été exécuté : qualité, performance).
- Compétences? Non, plutôt performance des architectes, de la profession, des bâtiments, de l'environnement, etc.

Design?

- Pas possible dans un milieu universitaire d'être entièrement instrumental.
- Protection du public – l'intérêt du public; engagement responsable en faveur des valeurs publiques.
- Questions soulevées par certains exposés de positions sur les compétences manquantes.
- Design et construction de bâtiments? Diriger le processus.

Une discussion générale avant nos débats :

- Une partie importante de la discussion est de réaliser que pendant que se produisent de nombreux changements, à un rythme toujours plus rapide, il faut aussi reconnaître que le rôle de l'architecte et de la profession n'a pas changé.
- Le rôle de l'architecte aujourd'hui est de protéger la santé, la sécurité et le bien-être du public. C'est ce que l'on attendait d'un architecte dans les dernières décennies au Canada. On a perçu et on a compris que ces rôles fondamentaux étaient le travail de l'architecte. Aujourd'hui, d'autres professions et d'autres groupes sont apparus pour effectuer certaines des tâches de l'architecte. Les architectes sont maintenant considérés comme des professionnels qui apportent une « valeur ajoutée » à un produit.
- Les écoles d'architecture doivent également admettre que des étudiants peuvent échouer et que les échecs sont un aspect important d'une expérience d'apprentissage. L'étudiant doit être évalué avec honnêteté avant de pouvoir accéder à un niveau supérieur.
- Le défi global du processus est de s'assurer que l'étudiant possède tous les outils pour effectuer le travail, mais aussi de s'assurer qu'il est compétent.
- Nous acceptons la proposition voulant qu'il y ait divers principes communs pour les trois groupes distincts que sont les écoles d'architecture, les ordres d'architectes et les praticiens.
- Nous reconnaissons que l'importance accordée au risque nous amène à éviter de prendre des risques et à nous désengager du monde réel pour éviter le « risque » inhérent à l'exercice de la profession dans une société de plus en plus procédurière et judiciairisée.
- La gestion des risques suppose réellement que pour faire du « bon travail » (et aussi pour enseigner au client et à l'équipe de projet à faire du bon travail), il faut reconnaître que chacun fera de son mieux pour

- être professionnel dans son travail et reconnaître que des erreurs peuvent se produire. La responsabilité importante est alors d'apprendre à régler ces problèmes lorsqu'ils surviennent et à s'assurer que le produit final est complet, qu'il répond aux besoins du client et qu'il est vraiment de la bonne architecture.
- Nous semblons axer notre formation en fonction de l'architecte avec un grand A qui exerce la profession dans les centres urbains et ignorer que le pays est également composé de centaines de petites régions rurales. Les milieux urbains sont différents des milieux ruraux, mais les deux ont une même importance d'un point de vue national. Il n'y a plus de fermes de 40 acres, tout comme il y a de moins en moins de petits bureaux d'architectes qui sont viables et durables.
 - Quels sont les principes fondamentaux des trois groupes? Nous avons discuté des questions suivantes :
 1. Nous voulons que les compétences soient évaluées et déterminées comme une norme minimale que l'architecte doit atteindre pour assurer la protection du public (l'ordre d'architectes) et réussir en tant que praticien.
 2. Nous voulons que les architectes soient compétents pour qu'ils puissent gagner leur vie en exerçant leur profession et être reconnus et appréciés par le public. Ainsi, la profession sera viable.
 3. Nous voulons que le public apprécie les architectes et leur fasse confiance. Toutefois, c'est une voie à deux sens et la confiance est le fruit de la compétence et de la valeur que nous apportons au public.
 4. On pose aujourd'hui un vrai regard sur le cadre bâti dans les trois domaines. Cela est en contradiction avec notre société actuelle dans laquelle les fonds gouvernementaux tels qu'orientés par le public insistent sur d'autres volets de notre vie – la santé, les infrastructures et les sciences. Nous insistons sur la valeur du design et nous communiquons ce besoin d'un bon design au public.
 5. Nous voulons avoir un statut mondial et être au centre du monde. Pourtant, nous devons vraiment être reliés spirituellement au monde pour avoir vraiment un statut mondial. La notion de « bonne » architecture doit être mieux définie. Ainsi, les écoles pourront axer leurs efforts sur les principes fondamentaux qui offriront la formation nécessaire pour permettre aux architectes de réussir.
 6. L'importance de s'engager dans l'avenir de la profession et la nécessité qui en découle d'exercer une surveillance régulière, de réviser et de tester les éléments cruciaux de la formation de l'architecte.
 - Y a-t-il un équivalent du serment d'Hippocrate pour les architectes? « Ne causer aucun préjudice », cela relève de l'autoréglementation. Les professions autoréglementées ont cette responsabilité. Santé, sécurité et bien-être du public (NCARB).
 - Ils sont définis par la réglementation de la pratique, mais acceptés par les écoles; le principe fondamental est de répondre aux besoins sociaux élémentaires.
 - Notre activité fondamentale est de bâtir pour les gens.
 - Mais au-delà de cela – assurer la performance globale du cadre bâti.
 - Toutefois, les écoles ne peuvent prétendre qu'elles offrent un milieu de travail semblable à celui d'un bureau et que leurs diplômés savent complètement comment assembler les divers éléments des bâtiments!
 - L'acte de bâtir – voilà ce qui est commun – la recherche s'effectue dans les universités.
 - La qualité de l'architecture comme « raison d'être », comme but des écoles, des ordres professionnels, de la pratique.
 - Intérêt public : comprendre les besoins de la société pour mieux les satisfaire – sujet de préoccupation des écoles, des ordres d'architectes et des praticiens.
 - Promotion de l'EXCELLENCE en architecture : excellence du cadre bâti (qualité des bâtiments et des infrastructures) et promotion du rôle de l'architecte dans cette société.
 - Anticiper les changements dans la société.
 - Exercer un leadership dans la société (visionnaire/penseur). Cela pourrait aider les architectes à jouer un plus grand rôle.
 - Formation continue – apprentissage permanent.
 - Enseigner à tous les étudiants réunis dans un local – une question de collaboration, mais les écoles sont censées enseigner à des personnes et les administrateurs ont des problèmes avec les espaces nécessaires à la tenue des ateliers.
 - La durabilité et l'éthique de la profession, car les écoles enseignent parfois dans le vide, sans soutien extérieur de l'administration qui peut empêcher toute conversation avec le monde extérieur.

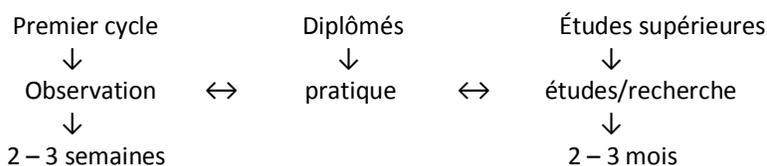
Annexe B : Thème 2 – Notes prises à chaque table

Note : les commentaires provenant de chaque groupe sont séparés par un double interligne; ils sont présentés sans aucun ordre en particulier.

Question 2.1 : Quelles opportunités faudrait-il offrir aux étudiants et aux stagiaires dans l'objectif d'améliorer leurs milieux d'apprentissage? Quel est le potentiel d'amélioration en ce qui concerne ces milieux d'apprentissage?

- Qu'est-ce qui manque aux étudiants dans les écoles? Aux stagiaires dans les bureaux?
- Le modèle coopératif est bien pour l'alternance des études et du travail dans un bureau; toutefois, il est difficile de placer les étudiants; le modèle aide à gérer les attentes par rapport à la pratique.
- Il est essentiel d'être exposé à la pratique avant la fin des études.
- Si nous voulons mettre en place un programme coopératif national, nous créerons une crise, car nous ne pourrions placer tous les étudiants dans des bureaux.
- L'expérience du bâtiment à pleine échelle est précieuse, mais ce ne sont pas tous les étudiants qui désirent acquérir une telle expérience.
- La perte du groupe de pairs dans les écoles entraîne un certain sentiment d'isolement.
- Les étudiants ont besoin de compétences qui facilitent leur embauche; la connaissance des outils (numériques) les aide à trouver un emploi; il serait utile de suivre des cours axés sur les affaires; de familiariser les étudiants avec les réalités de la pratique, comme la négociation des contrats, l'accessibilité, le code du bâtiment, les règlements en vigueur (zonage et autres).
- Un cours axé sur la pratique ne serait pas un cours inutile.
- Les programmes d'études sont serrés et il est difficile de trouver de la place pour des cours à option qui permettent aux étudiants de créer des programmes d'apprentissage personnalisés.
- Le rôle dévolu au mentor dans le Programme de stage n'est pas bien expliqué aux stagiaires et aux mentors et il est difficile d'établir les relations adéquates. Le fait que le mentor ne doit pas être dans la même firme crée une distance entre le stagiaire et le mentor. Créons des programmes de mentorat (comme celui de l'UBC) dans lesquels les étudiants sont jumelés à des mentors – et cela pourrait mener à une relation de mentorat dans le Programme de stage.
- Il faudrait que les ordres d'architectes gèrent les relations mentor-stagiaire du Programme de stage.
- Envisager de subventionner le Programme de stage et le placement éventuel – examiner des modèles économiques – éliminer le risque lié à l'embauche.
- Les ordres d'architectes pourraient offrir des mesures incitatives aux bureaux pour qu'ils embauchent des stagiaires et participent au Programme de stage.
- Les expériences de stage varient selon la taille des bureaux dans lesquels ils sont effectués; dans les petits bureaux, les projets de maisons sont plus nombreux alors que dans les plus grands bureaux, les projets stagiaires sont exposés à des projets plus diversifiés.
- L'UBC a un conseil consultatif formé de 40 architectes qui se réunit une fois par mois et qui donne des conseils à l'école.
- Le stage a besoin d'une structure; il devrait par exemple y avoir des réunions mensuelles, des webinaires.
- Examen : les stagiaires créent leurs propres groupes d'étude – ces groupes devraient être structurés; les ordres d'architectes devraient organiser des séminaires ou des cours de préparation à l'examen.
- Un contrat plus officiel entre les rôles du stagiaire et du mentor. Les stagiaires deviennent orphelins.
- Envisager de donner des cours pour aider les stagiaires.
- Y a-t-il une autre voie qui pourrait être équivalente au stage lorsqu'un diplômé n'a pas accès à un stage? Sans remplacer le stage en situation d'emploi, y a-t-il une autre voie qui permettrait d'acquérir autrement de l'expérience?
- Il y a une grande différence entre les étudiants et les stagiaires; et entre les deux groupes d'étudiants, ceux du premier cycle et ceux de maîtrise. Les étudiants en maîtrise et les stagiaires partagent des aspirations plus ciblées. Certains étudiants de premier cycle savent qu'ils ne poursuivront pas les études en vue d'exercer la profession. Généralement, les étudiants de maîtrise feront un stage.

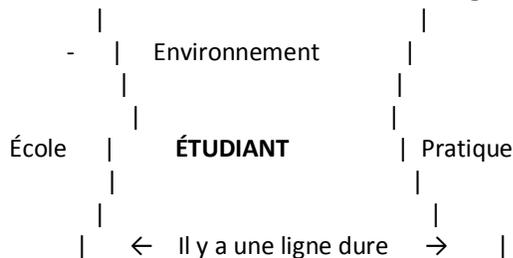
- Les étudiants sont à la charge des écoles; les stagiaires sont à la charge des bureaux (et des ordres d'architectes).
- Les étudiants ne savent pas nécessairement où ils travailleront s'ils restent au Canada – ils ont 11 options.
- Les programmes coopératifs permettent aux étudiants de continuer (et de finir) leurs études en étant conscients des réalités de la profession.
- Il n'y a pas nécessairement de différence dans la qualité d'un stage dans un petit ou dans un grand bureau. Dans les deux cas, les stagiaires sont souvent cantonnés à certaines tâches.
- Ce qui compte le plus pour les étudiants, c'est de choisir leur propre mode de vie. Cela a pour effet de diminuer le ratio d'étudiants qui suivent tout le cheminement menant au permis d'exercice.
- La mobilité croissante des étudiants requiert beaucoup de temps pour les écoles qui doivent confirmer la compatibilité de programmes de premier cycle avec le programme de maîtrise.
- Il faut préparer les architectes à jouer un rôle de formateur dans leurs milieux de travail. Cette philosophie pourrait s'implanter dès les études en favorisant la collaboration entre étudiants en début de programme et des étudiants plus avancés. Amener les praticiens dans les écoles.
- Profiter du volet « pratique professionnelle » du programme d'études pour faire mieux connaître certains aspects de la pratique aux étudiants (p. ex., la déontologie).
- Sensibiliser rapidement les étudiants à la notion de l'ordre professionnel et de son rôle.
- Voir le stage comme une expérience d'apprentissage et pas seulement comme une occasion d'acquérir de l'expérience. (Apprendre une tâche, en plus de l'exécuter). Encourager les étudiants à faire des recherches et à rédiger des livres blancs sur des sujets qui les intéressent. Cela a pour effet d'augmenter l'efficacité; les étudiants sont encouragés à terminer les tâches qui leur sont assignées pour ensuite s'investir dans ce qui les intéresse davantage. Changer d'abord le langage, puis soutenir le changement.
- L'examen du portfolio d'un diplômé devrait-il remplacer l'examen?
- Le système actuel confère à l'étudiant la responsabilité d'obtenir l'expérience adéquate. Faudrait-il en faire une obligation de l'employeur?
- Obliger tous les architectes à agir comme mentor. (Il faut tout un village pour élever un enfant.)
- Discussion sur la délivrance de permis aux diplômés et si une telle mesure aurait pour effet d'enlever une certaine pression aux stagiaires et aux bureaux.
- Les programmes coopératifs sont un bon modèle pour favoriser les occasions de pollinisation croisée.
- Mentorat – commencer plus tôt à l'école, avec un (ou deux). En faire apprécier la valeur dès les études. Ne pas attendre la fin des études et le début du stage pour avoir un mentor.
- Il serait bien d'offrir des cours aux stagiaires avant leur inscription.
- Lier les écoles au stage... peut-être pendant une partie/ou la totalité du cheminement menant au permis d'exercice.
- Certains aspects devraient-ils être enseignés seulement dans les écoles (ou seulement dans les bureaux) et pas ailleurs? Quelles composantes pourrait-on déplacer « de l'autre côté »?
- Y a-t-il des domaines dans lesquels les enseignants/les praticiens pourraient jouer un plus grand rôle?
- Amener les stagiaires à comprendre le contexte et les conséquences des décisions et du design.
- Nous perdons du temps avec l'agrément des écoles.
- Qu'en est-il des bureaux? Aucun niveau de surveillance pour les mentors ou les bureaux. Certificat de pratique – amélioré.
- Offrir une formation de base comme pour les médecins ou les ingénieurs (tous les ingénieurs sont ingénieurs civils), puis offrir une spécialité ultérieurement et ne donner le droit d'exercice que dans la spécialité choisie.
- Il faudrait restreindre les permis d'exercice dans les cas de spécialités.



- L'expérience : les étudiants de premier cycle auraient l'occasion de vivre une expérience valable dans des

bureaux considérés comme des salles de classe et dans lesquels ils seraient invités à observer (sans travailler).

- Comment un étudiant peut-il obtenir un diplôme en architecture sans avoir mis les pieds dans un bureau d'architectes?
- Amener le bureau dans l'école ou l'école dans les bureaux.
- Quel est l'avantage pour nos bureaux « d'enseigner » aux stagiaires à un coût (relativement) élevé par rapport aux grands bureaux qui peuvent les confiner à une même tâche?
- Toutes les professions ont une obligation envers la génération de professionnels suivante.
- Le programme coopératif est un programme de 3 ans à raison de 12 mois par année – l'école qui veut adhérer à un tel programme fait face à un réel défi.
- En portant le programme professionnel à un programme de maîtrise plutôt que de baccalauréat, on a favorisé un virage en faveur de la recherche et au détriment de la pratique.
- Examinons la situation sous un angle non linéaire : plaçons l'étudiant au centre.



- Environnement des étudiants – physique et intellectuel
- Environnement des stagiaires – bureau et chantier – bureau et organisations
- Ces divisions existent depuis longtemps. Les divisions/les obstacles posent les mauvaises questions.
- Besoin d'une plus grande intégration, pas de vase clos, ce qui n'aide pas.
- Si les candidats étaient prêts à passer l'examen d'admission plus rapidement dans le processus, pendant les études... plus près de la pratique.
- L'importance des visites de chantiers avant la fin des études.
- Le mot « stagiaire » est correct, mais le mot « architecte » a un plus grand sens pour le public.
- Besoin d'éclaircissement.
- « J'ai fait mon temps, maintenant je veux mon titre. »
- Programmes coopératifs
- Il est essentiel d'exposer les étudiants à la profession pendant le pendant les études de maîtrise.
- Design complet/atelier : inviter les praticiens à enseigner dans les ateliers; 1 semestre avec des praticiens.

Question 2.2 : Comment pouvons-nous définir les rôles respectifs des écoles et des bureaux dans la formation et la préparation des futurs architectes?

- Relation complémentaire entre l'apprentissage théorique (la compréhension des questions fondamentales) et l'apprentissage expérientiel.
- Les bureaux embauchent des stagiaires pour diverses raisons – parfois des finissants de programmes techniques et parfois des finissants d'écoles agréées pour leur pensée critique. Qu'est-ce que cela signifie pour les stagiaires et la suite de leur carrière? Le candidat qui a de solides compétences techniques pourra-t-il progresser dans le bureau? Comment pouvons-nous enseigner les compétences en leadership?
- Pouvons-nous définir les compétences en leadership? Les écoles peuvent enseigner la « perspective » et les bureaux sont mieux placés pour enseigner les aspects techniques. Le leadership renvoie à la collaboration. Il faudrait insister davantage sur les aptitudes à travailler en collaboration pendant les études et le stage; promouvoir les compétences pour apprendre les complexités du processus et l'intégration des processus de collaboration.
- Pendant leur stage, les stagiaires acquièrent de l'assurance et développent leur confiance en soi.

- Maintenir les liens entre l'école et la pratique en continuant de part et d'autre à prodiguer des conseils aux stagiaires – comme le système britannique. Chevauchement entre les deux. Rôle de coordination étendu.
- S'agit-il d'une réflexion sur le présent ou sur le futur?
- Division entre l'éducation et la pratique.
- École : pensée conceptuelle, processus, grandes idées; traite peu de questions tactiques de la pratique quotidienne. Si elle donne des résultats probants, les bureaux pourront former les diplômés dans les domaines plus pointus.
- Lacunes : les étudiants qui n'ont pas d'expérience pratique (coop) ont de la difficulté à effectuer la transition entre l'école et le bureau. Il serait utile que les études les sensibilisent davantage aux réalités de la pratique.
- Les écoles prétendent toujours qu'elles ne peuvent simuler l'expérience professionnelle.
- Les écoles ne peuvent continuer à ajouter du contenu sans perdre quelque chose. Cela met tout le monde en difficulté.
- La plupart des étudiants ne seront pas des designers – et pourtant nous les formons tous à cette fin.
- Les stagiaires disent qu'ils sortent de l'école en s'attendant à faire du design. Ils se retrouvent plutôt à faire des détails de portes!
- Le design est le début du processus...
- Il faut apprendre à concevoir d'une manière fondamentale, puis ajouter des volets techniques.
- Qui sommes-« nous »?
- École : présenter et encadrer les connaissances générales et donner la possibilité de se spécialiser pendant le stage.
- Le problème, c'est que l'étudiant ne sait pas ce qu'est une membrane Blueskin...
- Offrir des occasions et communiquer l'information...mais tout cela revient quand vous le faites.
- Les écoles et les bureaux doivent communiquer davantage entre eux – qu'est-ce qui se passe dans les cours?
- Les notions particulières sur l'utilisation des éléments d'un bâtiment – comme les membranes Blueskin – doivent être abordées dans les écoles, mais « enseignées » dans les bureaux.
- On n'amène pas les étudiants sur les chantiers et c'est une lacune dans leur formation.
- Les entreprises ne doivent pas oublier que les stagiaires sont toujours en formation et qu'elles ont une responsabilité de former les stagiaires.
- Les bureaux subissent beaucoup de pressions ces temps-ci...
- Des leaders qu'on ne peut voir.
- BUDGETS.
- L'élément déterminant : comprendre ce que sera le futur, mais que sera-t-il? Mondialisation et durabilité.
- R. Banham a dit que les architectes devraient laisser tomber... et surfer sur la vague de la technologie.
- Les architectes ont toujours voulu faire partie du futur, mais en même temps, ils hésitent à foncer.
- Dans quelle mesure la formation devrait-elle viser à rendre les gens sceptiques et dans quelle mesure devrait-elle les rendre efficaces?
- Lieu de la seconde réflexion.
- Il est plus important d'être le maître de sa destinée que de maîtriser la technologie.
- Le champ de pratique exclusif de la profession disparaîtra – notre formation est trop générale.
- Les écoles doivent apprendre aux étudiants un mode de pensée (plus un certain nombre de compétences).
- Les bureaux apprennent aux stagiaires le volet pratique de la profession.
- Comment formerons-nous les futurs architectes dans les dix prochaines années?
- Le processus est trop linéaire; il faudrait adopter une pensée latérale.
Le mode coopératif comme culture de réciprocité.
- Le programme coopératif est un meilleur modèle, car il intègre les étudiants dans les bureaux dès le départ (il repose toutefois sur une solide structure administrative de l'université); il devient une culture, il n'a pas d'inconvénient. Il facilite le passage à la pratique.
- Un inconvénient : les étudiants accomplissent souvent des tâches répétitives de CAO.
- Coop : deux cultures qui coexistent. Les étudiants reviennent en classe avec un nouveau point de vue sur la profession.
- Devrions-nous revenir au modèle d'apprenti?

- Pour l'employeur, il s'agit d'un engagement à court terme.
- Il faut s'assurer de normaliser la relation entre bureaux, programme coopératif et étudiants.
- Les étudiants, à un certain moment de leur parcours, doivent aller ailleurs et faire quelque chose d'autre.
- Les écoles et les bureaux doivent préparer les étudiants à prendre des décisions et on ne peut s'attendre à ce qu'une institution donnée puisse tout offrir.
- Le rôle et la place de « l'atelier complet ».
- Le rôle de l'université d'enseigner comment réfléchir est crucial : apprendre à résoudre un problème dès le départ, cela fait partie du rôle d'une université (résolution de problèmes).
- Le rôle de l'école se divise en deux volets : enseigner comment réfléchir et donner aux étudiants des connaissances et des compétences tangibles qui leur permettront d'entrer avec confiance dans un bureau.
- C'est leur mode de pensée qui distingue les architectes des autres professionnels.
- La résolution de problèmes fait également partie des compétences des ingénieurs.
- Que nous réserve l'avenir? Le modèle coopératif permet de déterminer beaucoup plus rapidement quelles sont les compétences requises.
- Les compétences techniques s'acquièrent relativement rapidement, mais la pensée critique est un élément déterminant (une compréhension globale de notre rôle, une vision d'ensemble, une approche intégrative par opposition à un spécialiste de la CAO).
- L'université doit permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances de base et une compréhension de base du contexte dans lequel s'exerce la profession.
- L'équilibre est essentiel.
- Transcender les connaissances en sagesse, complexité, compréhension d'une vue d'ensemble.
- Pensée systémique...
- Cultiver le leadership et l'intelligence politique.
- Créer un profil (se positionner sur le marché).
- Élargir notre perspective et avoir une solide vision de nous.
- Beaucoup de nos étudiants et diplômés ont rapidement des problèmes – prennent des risques.
- Les stagiaires ne posent pas suffisamment de questions.
- Comment les écoles embauchent-elles? Qui sont les professeurs aujourd'hui? L'université s'est engagée dans un discours beaucoup trop académique et crée ainsi un cadre beaucoup trop théorique.
- Les praticiens sont importants.
- Quelle est la responsabilité de la pratique par rapport à la formation des stagiaires (plutôt que de les laisser apprendre de leurs erreurs)? Le débriefing du vendredi après-midi autour d'une bière. Plus facile dans un grand bureau.
- Il faut apprendre à exercer son leadership dans une équipe; comment les stagiaires apprennent-ils cela? Les jeunes architectes vont sur un chantier et sentent la pression de démontrer leur savoir-faire (et cela est généralement perçu comme de l'arrogance).
- Les bureaux doivent aider les stagiaires à comprendre les corps de métiers.
- Les praticiens doivent être les mentors des stagiaires à l'extérieur comme à l'intérieur du bureau. Apprendre à partager avec les stagiaires et apprendre d'eux également.
- Comment pouvons-nous aider les plus petits bureaux à faciliter les stages et à diminuer les taux de roulement de personnel?
- Il est important d'acquérir une diversité d'expériences.
- Il est important d'amener les futurs architectes à créer des liens avec les corps de métier, à travailler AVEC les différents sous-traitants – à savoir ce qui se passe « de l'autre côté » (cela améliore le respect mutuel).
- Attentes et réalité; apprendre à exercer son jugement, tant dans les écoles que dans les bureaux.
- La recherche peut améliorer un système fondé sur un mémoire de maîtrise, ce qui en diminue le caractère autoréférentiel : intégrer un laboratoire peut favoriser l'achèvement d'un mémoire et contribuer à l'acquisition d'un ensemble de compétences et d'expertise.
- Formation continue.
- Créer des liens entre les écoles et les bureaux.
- Conséquences du changement en faveur de la Maîtrise en architecture : plus d'exigences sur le plan scolaire, moins grande participation des praticiens. Les écoles subissent des pressions lorsqu'elles essaient de maintenir les ratios dans les ateliers. Le rôle des écoles est entravé par les pressions externes

- (exigences des universités et exigences des programmes de maîtrise).
- Le rôle de la pratique est entravé par les pressions externes des clients, des législateurs et des cycles économiques.
 - L'agrément définit déjà le rôle des écoles, dans les termes les plus simples. Aucun besoin de redéfinir cette approche (opinion).
 - Il faut insister sur le fait que les écoles et la pratique désirent le même résultat.
 - Il y a des sujets plus préoccupants que le partenariat entre écoles et bureaux : aucun intérêt envers un chevauchement (exemples de C.-B. et du Manitoba : deux approches différentes pour faire participer les praticiens à la formation : la C.-B. essaie d'être inclusive alors qu'au Manitoba, on exclut les praticiens – par choix?).
 - La zone grise entre l'éducation et la pratique devrait comporter plus de « points communs » qu'une zone neutre. Pas une connexion commune (clôture, limite prédéterminée), plutôt un tissu connectif qui crée un pont entre les deux domaines. Aucune ligne définitive, une cible qui s'ajuste continuellement (?)
 - Compétences – manque d'un corpus de recherche et de praticiens dans les écoles.
 - Plutôt que de créer des obstacles, nous devrions faciliter les passages.
 - Écoles : informer sur tout le « parcours » menant à l'exercice de la profession.
 - Ordres d'architectes : reconnaître les praticiens qui s'engagent dans l'enseignement et le mentorat; reconnaître les pratiques non traditionnelles; comme les avocats et leur année de stage.
 - Praticiens : s'engager et investir dans la formation des futurs architectes.
 - Rôle de l'école : portes ouvertes sur « l'imagination et l'expérience » pour que les étudiants apprennent une façon de penser qui facilite leur embauche.
 - Rôle des praticiens : offrir une expérience pratique; un mentorat pratique applicable dans les écoles de design dans un environnement de bureau – prendre le temps – et un programme de mentorat externe.
 - Expliquer dans un langage clair le rôle des praticiens en tant que formateurs – ne pas présumer que les bureaux assument automatiquement ce rôle.
 - Les bureaux ont un rôle important à jouer : assurer l'intégration des connaissances dans la pratique.
 - Formation continue en douceur.
 - Modèle d'intégration.
 - Les deux se partagent le rôle de former les futurs architectes. Ils doivent tous deux être conscients de la responsabilité que cela suppose.
 - C'est un problème à l'échelle du Canada et ce n'est PAS un problème local.
 - Transférer la responsabilité à l'échelle nationale – les problèmes sont les mêmes partout.
 - Besoin d'améliorer les liens entre tous les groupes : ordres d'architectes, praticiens, universitaires et stagiaires.
 - Profession très complexe : difficile de définir les compétences exactes de l'architecture – une combinaison unique de compétences générales et non techniques et de compétences techniques.
 - Il faut assumer la responsabilité de ce qui sera partagé.
 - Il faut démystifier et simplifier le processus pour les étudiants et les stagiaires.
 - Soutenir les bureaux et les architectes pour qu'ils agissent comme mentors et effectuer un suivi – créer des liens entre les architectes locaux et les écoles.
 - Les rôles des mentors ne sont pas clairs.
 - Formation continue – formation des formateurs.
 - Il faut amener les étudiants à ne pas ériger de barrières – « le dernier acteur en place ».
 - Reconnaître tout l'apport des bénévoles – le soutien est essentiel.

Question 2.3 : Comment les écoles et les bureaux pourraient-ils se partager l'enseignement des aptitudes et des compétences nécessaires? Pourrait-on améliorer la transition entre l'école et le bureau?

- Le partage de l'enseignement doit être revu et réévalué des deux côtés. Nous avons besoin de champions des deux côtés pour que la démarche commence. Il faut identifier des personnes clés représentant les écoles et les bureaux et leur donner le mandat d'atteindre cet objectif.

- Élargir le rôle de supervision pour inclure une certaine partie du temps à travailler avec une entreprise de construction ou un technicien.
- Certaines écoles le font – décalage entre la profession et l'éducation – on n'enseigne pas comment exploiter un bureau.
- Le mentor devrait jouer un plus grand rôle. Rôle difficile à cerner.
- Manque de transition entre les deux.
- Bien des gens se fient au Manuel canadien de pratique de l'architecture.
- Les bureaux peuvent être très ouverts par rapport à leur processus décisionnel, mais pas sur l'aspect « affaires ».
- Les praticiens devraient prononcer des conférences dans les écoles.
- Avoir des programmes coopératifs dans chaque école?
- Les écoles devraient amener les étudiants visiter des chantiers.
- La profession doit être davantage investie dans la formation des stagiaires et des étudiants. Cela deviendrait pour les bureaux une façon d'attirer les bons étudiants.
- Faudrait-il que les règlements qui régissent la profession incluent des dispositions sur la formation des stagiaires pendant la transition?
- Faudrait-il commencer à exiger que les stagiaires obtiennent des points pour la formation en construction?
- L'expérience du stage – satisfaire aux exigences, signer le livret, terminer le programme – ce n'est pas un stage utile.
- Toutes les écoles agréées enseignent bien la conception.
- Compétences nécessaires : administration de contrats/planification d'entreprise/plans de travail pour les projets.
- C'est le lien entre l'école et l'obtention du permis qui est le point faible.
- Créer un lien entre les ordres d'architectes et les écoles pour réduire l'écart entre les deux.
- D'abord, définir quelles sont les compétences nécessaires.
- Il faut mêler davantage les praticiens et les universitaires.
- De quel type de compétences avons-nous besoin? Concevoir la façon de réaliser les projets.
- Quel est le rôle de l'architecte – différentes compétences requises pour différents rôles, p. ex., CAO, design, écoute (compétences générales) savoir apprendre – apprentissage continu – curiosité.
- Comprendre la complexité de la profession
- Reconnaître l'apport de chacun.
- Les étudiants ne réalisent pas quelles sont les compétences et les aptitudes requises.
- Démystifier le processus pour les étudiants.
- Travail en équipe – personnes par opposition à équipe – comment notez-vous les étudiants? – Profession axée sur la collaboration.
- Les compétences à des échelles difficiles sont différentes.
- Pas des spécialistes des logiciels.
- Examens oraux.
- Certains aspects reliés à la coordination et à la confiance sont manquants.
- Comment faire face à la complexité?
- La pratique de l'architecture.
- La pratique peut-elle se charger des stagiaires?
- Compétences des bureaux pour offrir de la formation.
- Accroître les rôles et responsabilités des mentors et des architectes superviseurs.
- Participation au processus – comment la renforcer.
- Les rôles des mentors ne sont pas définis – rôle administratif, pas d'enseignant.
- Les ateliers des programmes coopératifs créent des liens dans le groupe.
- École → Stagiaire ← Bureaux.
- Processus de conception → compétence essentielle.
- Collaboration entre la formation et le design.
- Positions qui se chevauchent.
- Contraintes de temps pour le mentorat.

- Vouloir par opposition à avoir → offrir de la valeur au processus.
- Comment amener plus de personnes à s’engager dans le processus?
- Le stage et le mentorat coûtent de l’argent → diminuer les frais.
- Le rôle de l’architecte est vaste – du gouvernement au privé.
- Administration par opposition à éducation.
- Ériger des barrières, ce n’est pas formateur.
- On trouve de plus en plus d’architectes dans diverses professions.
- Préparation pour les examens
- Comment partager → d’abord, se parler les uns les autres; puis déterminer qui est le mieux placé pour accomplir la tâche; attribuer les responsabilités; effectuer un suivi des résultats.
- Soutien à la base pour les examens.
- Les rôles évoluent.
- Concevoir un système → reconnaissance des bénévoles
- Les professionnels par opposition aux bénévoles → des coûts sont encourus.
- Exécution par opposition à soutien.
- Les compétences... comment les évaluer?
 - Processus de conception
 - Construction d’un bâtiment
 - Plan d’affaires
 - Histoire
 - Complexité – façons de travailler en collaboration/en équipe
 - Comprendre les rôles de l’architecte
 - Écouter et communiquer
 - Curiosité/ouverture d’esprit
 - Questionnement
 - Savoir créer à différentes échelles.
- Chaque entité doit accorder de la valeur à ce que les autres apportent/travail d’équipe.
- Laisser savoir et faire connaître rapidement *Le cheminement requis pour devenir architecte université – stage – ExAC
- Comment établir le lien manquant? Les mentors qui sont des enseignants praticiens; programmes coopératifs.
- S’assurer que les bureaux qui accueillent des stagiaires sont conscients de leur responsabilité en enseignement : amener les mentors et les architectes superviseurs à s’investir davantage.
- Les compétences s’acquièrent par l’expérience plus que par l’enseignement.
- Encourager les professionnels à devenir mentors et à enseigner.
- Valoriser l’engagement.
- Partager la responsabilité du renforcement des compétences.
- Les universités et les ordres d’architectes pourraient s’associer pour donner des cours pendant le stage, avant que les candidats se présentent à l’ExAC.
- Mettre en place des groupes d’étude nationaux en préparation à l’ExAC.
- Le partage suppose l’interaction – l’établissement de liens.
- P. ex., reconnaître les praticiens locaux qui se portent bénévoles pour faire partie de panels de design! Plutôt que des « starchitectes ».
- Les ordres d’architectes pourraient-ils agir comme partenaires de formation pour les stagiaires? Offrir un environnement favorable?
- Augmenter le nombre de bénévoles et leur apporter le soutien nécessaire.
- Programmes de mentorat – inviter les praticiens à travailler avec les étudiants dans les écoles.
- L’école peut être un conduit donnant à la profession l’accès à d’autres domaines et disciplines dans l’école afin de favoriser l’acquisition d’une expertise pratique, notamment en obtenant du travail.
- Possibilités de formation à distance (AIA, IRAC, et autres). Amener les stagiaires à participer à des programmes d’anciens et d’enseignants, comme le programme 10 x 20 x 20 à Winnipeg qui a lieu deux fois par année et attire plus de 400 personnes et qui est le fruit d’une collaboration entre des diplômés, des stagiaires et l’ordre d’architectes de la province.

- Quelles sont les mesures qui incitent les étudiants à s’engager dans le processus d’inscription? Inscrivons les étudiants comme « préstagiaires » et donnons-leur des expériences en temps réel dans le milieu du travail.

Question 2.4 : Quels sont les moyens, outils ou paramètres qui favoriseront les partenariats entre les écoles et les bureaux? Comment faudrait-il les revisiter ou les réévaluer pour qu’ils soient suffisamment souples pour s’adapter aux changements et aux nouveaux enjeux?

- D’après un sondage réalisé auprès des stagiaires :
 - Programmes coopératifs, pas de « prêt-à l’emploi »;
 - Il faudrait évaluer les bureaux pour le mentorat qu’ils offrent aux stagiaires, pour le milieu d’apprentissage qu’ils offrent (ou pas);
 - Les bureaux pourraient obtenir des crédits de formation continue;
 - Plus de praticiens devraient s’impliquer dans les programmes (conférences, formation continue) :
 - Le mentorat assuré par un architecte dès que l’étudiant commence son programme de maîtrise et pour toute la durée de son stage.
- Conférences publiques (sur le Web), ateliers communs (sur la théorie, la pratique et les compétences).
- Quels sont les domaines d’expertise que nous pouvons partager (en présumant que la formation commence au premier jour de l’atelier et se poursuit pendant toute la carrière)?
- **Favoriser les relations mutuelles** : avec les industries, les organisations à but non lucratif : cela doit apporter de la valeur aux écoles (objectifs d’apprentissage, etc.) et des avantages à une grande échelle (sans toutefois qu’il s’agisse « d’instrumentalisation de la recherche »)... à l’avantage du design
 - Des crédits pour la recherche en science ou des remboursements d’impôts (pour les bureaux) pour « subventionner » des activités (cours, ateliers, etc.);
 - **Des réseaux de collaboration** (avec d’autres écoles, avec l’industrie) : quels sont sa plateforme ou son interface (ou la personne-ressource)... dans un contexte où les initiatives de recherche proviennent de toutes parts... et situation gagnante pour les deux parties sur les plans des résultats et des \$\$\$.
 - **Les écoles pourraient devenir des « entrepreneurs », comme les bureaux.** De nouveaux enjeux sont au premier plan... sensibilisation et références croisées avec l’industrie/les organismes à but non lucratif... nous pouvons « échouer » (voir Timberlake) dans le milieu universitaire.
 - **Coop de plus haut niveau** (ce qui suppose une gestion du programme coopératif pour s’occuper de bien des aspects des stages pour les bureaux; un examen de leur expérience par les étudiants; une mesure incitative pour amener les bureaux à faire partie de la structure « d’éducation ») : **pratique/éducation (~ médecine).**
 - Comment offrir la qualité du programme coopératif dans les bureaux, une fois le stage étudiant fini?



- **Délivrer les permis dès l'obtention du diplôme...** est-ce une option viable? Étant donné la grande diversité de domaines que l'architecture peut englober...
- **Collaboration...**
- **« Mentorat vers le haut »** (les stagiaires qui enseignent dans les bureaux : outils numériques).
- Partage des ressources, humaines et physiques (ateliers dans les écoles, laboratoires de fabrication) et des locaux.
- Comment ramener les architectes dans les écoles, pour y travailler?
- La recherche effectuée dans les écoles devrait être mieux diffusée auprès des bureaux et être mieux connue de ceux-ci.
- Les écoles devraient maintenir des liens avec leurs diplômés.
- Les praticiens comme conseillers pour les projets finaux...
- Ordres d'architectes/rôle de promotion et défense des intérêts.

PARTIE UN : DISCUSSION GÉNÉRALE

- Les universités doivent être des chefs de file pour la profession quand les étudiants doivent effectuer des stages dans les bureaux ou que les diplômés cherchent du travail. Les étudiants doivent apporter aux bureaux des outils qui leur permettront de progresser.
- Les écoles doivent être axées sur la recherche, ce qui suppose une meilleure intégration des praticiens dans le curriculum. Le curriculum doit donc changer en fonction des disponibilités des praticiens pour les ateliers ou offrir d'autres rôles ou activités pour remplacer ce que le praticien de l'extérieur devrait apporter à la formation des étudiants.
- Les programmes autonomes de premier cycle en architecture ont besoin des trois ans du programme de maîtrise pour satisfaire à toutes les exigences de la Norme canadienne de formation et être à jour dans une très courte période. Les programmes de baccalauréat/maîtrise ont plus d'années pour développer les outils et les compétences.
- L'école qui effectue de la recherche sur des idées, par exemple, sur les formes de logement, puis qui réalise un projet de conception et de recherche qui répond à un besoin identifié dans la communauté s'adonne à de la recherche appliquée. Il serait alors possible qu'elle trouve un partenaire financier.
- Les équipes de recherche dans le 6^e semestre commencent à s'intéresser à des sujets qui ont une portée réelle dans la communauté. Le travail en atelier doit s'en inspirer et en tenir compte.
- On suggère qu'un étudiant suive un architecte expérimenté d'un bureau (« comme son ombre »). Le but est que cet architecte dégage du temps pour qu'un étudiant le suive dans toutes ses activités pendant une semaine. Cet étudiant pourrait ainsi se faire une meilleure idée de la charge de travail réelle d'un architecte.
- Le moment où sont intégrées les composantes du programme : il faut comprendre à quel moment certains apprentissages sont nécessaires. Il faut savoir à quel moment des compétences données seront requises et les inscrire au programme en temps opportun.
- On soulève l'idée que les bureaux visitent les écoles une fois l'an pour que les étudiants réalisent ce que font les bureaux et à quoi réfère le stage dans un bureau et pour créer des ponts entre les écoles et les bureaux.
- On soulève l'idée de jumeler les étudiants de dernière année à des étudiants en début de programme pour créer une relation mentor/étudiant qui oblige les premiers à enseigner aux seconds. Le mentorat est un outil d'enseignement qui permet aux plus jeunes d'apprendre et de se développer, mais il permet aussi aux plus âgés d'apprendre. Les finissants pourraient peut-être même enseigner aux étudiants de première année.
- Le programme de stage doit savoir quelles compétences l'étudiant devrait avoir et dans quelle mesure il pourrait intégrer le milieu du travail à un niveau qui convient à ses intérêts et à ses compétences.
- Le modèle d'ateliers faisant appel à la relation étudiant-maître est périmé à bien des égards. Le milieu universitaire offre une expérience plus vaste et plus complexe de nos jours et il faut établir de nouvelles méthodes pour renforcer la capacité de mesurer l'atteinte des objectifs.
- On soulève l'idée de tenir une charrette avec un praticien d'expérience pour exposer les étudiants à une réelle expérience d'atelier (expérience de travail réelle dans un temps limité). Un peu dans le même esprit

que l'émission de télé « Les chefs ». Ces charrettes pourraient devenir des modules d'un programme universitaire. Toutefois difficiles à financer et à maintenir.

- Il faut que les écoles (de différentes facultés) dans différents domaines collaborent réellement entre elles et qu'elles interagissent pour réaliser un projet qui ait du sens et qui soit stimulant dans le monde réel.
- Il doit y avoir diverses façons pour un étudiant de reconnaître la « réussite » et de vouloir être un architecte. Il y a bien des formes d'exercice de la profession et les diverses options de carrière doivent être bien présentées aux étudiants et bien comprises par ceux-ci.
- On compare l'école au milieu du cinéma avec ses tâches de routine et le rôle prestigieux du producteur.
- Les écoles ne veulent pas faire échouer les étudiants. Le système encourage un certain niveau de médiocrité.

DISCUSSION PLUS CIBLÉE SUR LE SUJET

- Il faut d'abord établir une relation réciproque pour donner et recevoir dans le processus.
- L'écart entre le milieu universitaire et la profession peut en fait être considéré comme « constructif ».
- Nous avons deux types d'échanges : les premiers, à l'école, et les deuxièmes, dans les bureaux.
- Écoles : elles doivent créer plus d'ateliers et de charrettes – modules spéciaux faisant appel aux praticiens – qui seront condensés, ciblés et serrés dans le temps.
- Monter des projets de recherche pluriannuels sur des sujets concrets pour bâtir un réel savoir sur un réel problème (p. ex., le logement transformationnel).
- Les étudiants de premier cycle devraient être sensibilisés au mentorat, ce qui les aiderait à assumer ultérieurement le rôle de mentor. Apprentissage concret.
- Les outils dans le bureau : avis des bureaux aux universités – consultation pour déterminer des thèmes de recherche qui peuvent être exploités dans les écoles.
- Programme d'observation de praticiens par des étudiants pour des périodes déterminées.
- Organiser régulièrement des activités faisant appel aux bureaux : « portes ouvertes » dans les écoles pour promouvoir le concept et les réalités de la pratique. Aucun engagement à embaucher les étudiants, car ces activités n'ont pour seul but que d'échanger et de créer des amitiés.
- Accorder des heures de formation continue aux praticiens qui agissent comme mentors et qui travaillent avec des étudiants.
- Trouver une façon de présenter différents modèles de pratique : craintes relatives au monde réel.
- Le curriculum doit prévoir un plus grand apport de la profession (opinion).
- Les ordres d'architectes devraient accorder des heures de formation continue aux architectes qui agissent comme examinateurs, critiques et mentors, ce qui aurait pour effet d'optimiser la participation des praticiens dans la formation des futurs architectes.
- Augmenter le nombre d'architectes qui enseignent l'architecture : les ordres professionnels pourraient à cette fin ajouter une catégorie de membres pour les professeurs.
- Tenir des activités professionnelles dans les locaux des écoles.
- Séances/rencontres entre ordres professionnels et écoles.
- Revoir le modèle d'admission à la profession.
- 1) Titre accordé à la fin des études 2) Droit d'exercer après un stage intégré.
- Encourager la création d'un programme coopératif.
- Commencer le stage pendant les études.
- Accepter les stagiaires comme membres de la profession (catégorie de membres)
- Sensibiliser davantage les étudiants aux questions reliées à la pratique (connexion).
- Mettre en place un programme de mentorat plus tôt dans le processus dans un but de coordonner les progrès réalisés par les étudiants pendant toutes leurs études.
- Inviter les ordres d'architectes à se faire connaître plus rapidement auprès des étudiants et à expliquer ce qu'ils font, quelles sont leurs responsabilités par rapport au public et quelles sont les attentes du public envers les détenteurs d'un permis d'architecte.

Question 2.5 : Comment les écoles et les ordres d'architectes peuvent-ils unir leurs efforts en matière de recherche, de formation continue, etc., pour en tirer mutuellement les avantages et favoriser une approche architecturale appropriée pour le présent et le futur?

- En Europe, le modèle de formation du RIBA crée un lien entre les écoles et les bureaux, car le stage intervient avant la fin des études.
- Envisagerait-on un modèle dans lequel le stage serait intégré aux écoles? Les diplômés pourraient passer directement de l'école à l'exercice de la profession. Un tel modèle aurait aussi pour effet de créer un meilleur partenariat entre les écoles et la profession – pour intégrer la formation et la pratique. Actuellement, les candidats ne peuvent commencer leur stage qu'après avoir obtenu leur diplôme de maîtrise. La durée moyenne du stage en Colombie-Britannique est de plus de sept ans. Les stagiaires croient qu'il n'y a pas d'avantage à obtenir un permis d'exercice. Les examens du NCARB ont été un obstacle à l'obtention des permis. Les avantages du programme coopératif.
- Les bureaux hésitent à embaucher des stagiaires – surtout lorsque le stage est long ou que la situation économique est trop difficile.
- La qualité du stage – le stage est plus profitable s'il est effectué à la fin des études.
- Voir le stage d'une façon élargie et plus diversifiée – stage effectué dans les entreprises ou dans le secteur public, tâches relatives à la discussion des honoraires ou visites de chantier. Le superviseur devrait être un mentor employeur.
- L'avantage pour le bureau, c'est de connaître le potentiel de l'étudiant avant de l'embaucher à la fin de ses études.
- Comment inciter les stagiaires à franchir toutes les étapes et à obtenir un permis d'exercice?
- Devrions-nous agréer les bureaux aux fins des stages – pouvons-nous mieux sensibiliser les bureaux et aider les architectes à devenir de meilleurs mentors? Les mentors pourraient-ils obtenir des heures de formation continue pour assumer ce rôle? Le Programme de stage ne prévoit aucune reddition de compte pour les mentors. Si vous ajoutez de la bureaucratie au mentorat, les bureaux refuseront d'agir comme mentors auprès des stagiaires.
- Par l'ExAC, nous devrions traiter des façons d'améliorer la qualité du stage.
- Offrir des cours de formation continue aux stagiaires également.
- Nous devrions apporter les connaissances du marché à l'université. Il convient mieux d'enseigner les questions d'affaires et de finance pendant le stage.
- Si vous voulez créer votre propre bureau – vous le faites. Cela pourrait être un objectif de formation continue.
- Nous devons trouver une façon de reconnaître un stage de qualité.
- Les écoles devraient retirer des revenus de la formation continue.
- Les bureaux devraient visiter les écoles pour établir un dialogue avec les étudiants sur ce à quoi ils peuvent s'attendre du stage.
- Les stagiaires sont un peu apathiques – comment les intéresser davantage?
- La profession devrait encourager les activités altruistes comme Migrating Landscapes ou Architectes sans frontières, ou la participation à des projets de design-construction.
- Qui devrait reconnaître le stage? Les ordres d'architectes, car ils doivent actuellement approuver les mentors.
- MITAC – partenariat entre des professeurs, un bureau et un étudiant.
- Comment peut-on encourager les bureaux à s'associer avec des écoles pour des projets de recherche – quelles sont les mesures qui favorisent de tels partenariats?
- Deux cultures de recherche?
- Nous devons poursuivre le dialogue; les écoles, les ordres d'architectes, les praticiens (créer un forum permanent) tout en réalisant qu'il y a certaines différences régionales.
- Établir des synergies entre praticiens et universitaires pour développer des projets de recherche qui aident les écoles à obtenir des subventions de recherche. Le problème, c'est que les écoles adoptent une perspective à long terme lorsqu'il est question de trouver les fonds et d'embaucher les étudiants qui

participeront au projet de recherche alors que les bureaux veulent des réponses immédiates pour justifier leur implication ou celle de leur client.

- Les projets de recherche portant sur un projet pédagogique font partie du programme. La recherche peut-elle être effectuée au crédit d'un étudiant donné ou si elle devient un travail d'équipe?
- Les bureaux peuvent engager et payer des étudiants pour effectuer des recherches dans les écoles pendant leurs études. Ainsi, les étudiants qui auront acquis une expertise dans certains domaines auront plus de facilité pour entrer sur le marché de l'emploi.
- Les écoles peuvent effectuer de la recherche de contrats au nom de la profession, notamment dans les domaines sociaux et les domaines de la durabilité. Elles peuvent apporter un soutien aux bureaux sur les questions qui ont trait aux nouveaux matériaux et aux nouvelles méthodes de construction en développant une argumentation en faveur des « solutions de rechange » prévues dans les codes du bâtiment.
- Il est évident que les écoles peuvent jouer un rôle dans le développement de cours de formation continue dont le coût et les revenus pourraient être partagés.
- Il n'y a que 200 à 300 diplômés par année et environ la moitié s'inscrivent auprès des ordres d'architectes. Les écoles devraient tenter de savoir pourquoi. Comment susciter l'intérêt des diplômés qui ne s'inscrivent pas au stage?

Annexe C : Thème 3 – Notes prises à chaque table

Note : les commentaires provenant de chaque groupe sont séparés par un double interligne; ils sont présentés sans aucun ordre en particulier.

Question 3.1 : Il demeure important qu'un professionnel reçoive une formation universitaire diversifiée comprenant des matières telles que les arts libéraux; comment pouvons-nous assurer ces enseignements fondamentaux tout en insistant sur les connaissances spécialisées?

- Il faut maintenir la distinction entre les études générales et les études professionnelles – et il devrait y avoir de la place pour des cours à option.
- Il y a un besoin d'efficacité dans la prestation des cours.
- Conserver l'équilibre actuel (pas plus de 60 pour cent dans les études professionnelles).
- Envisager un noyau de certification avec une diversité offerte par les cours à option – ou d'autres aspects du curriculum. Le « design complet » est peut-être le noyau commun du curriculum.
- Nous devons comprendre d'où nous venons, où nous sommes et où nous allons.
- Il est très important de comprendre les arts libéraux.
- Il est très important d'être conscient de ce que l'on ignore et de savoir où trouver l'information dont on a besoin. Si l'on n'est pas exposé aux arts libéraux, on est moins sensibilisés à ce que l'on ignore.
- La formation en architecture est déjà plus élargie et ne porte pas seulement sur des cours particuliers en architecture.
- L'enseignement des arts libéraux dans les écoles d'architecture aide à développer un langage commun.
- Mais alors, on n'a pas l'étendue ou la profondeur d'autres points de vue.
- Il y a aussi un problème à définir ce qui est un cours d'art libéral et ce qui ne l'est pas.
- Plus tard dans sa pratique, l'architecte est placé dans diverses situations dans lesquelles sa formation en arts libéraux s'avère essentielle (l'architecte doit savoir coordonner, effectuer des synthèses, et autres).
- La formation en arts libéraux s'acquiert de diverses façons d'une école à l'autre : au CÉGEP (Québec), dans un programme de premier cycle d'une université qui offre la maîtrise.
- Il est utile de compter sur une diversité d'options de prestation.
- Il n'est pas nécessaire d'insister sur des connaissances plus spécialisées, même si cela fait souvent l'objet de plaintes.
- Le stage sert à renforcer des connaissances spécialisées.

- La formation en architecture est complexe, parce que l'architecture elle-même est une profession complexe. C'est pourquoi il est nécessaire d'offrir une formation générale – et alors, deux types de formation (technologie verte et technologie informatique) requièrent beaucoup de temps. Il est fondamental d'établir un équilibre entre la spécialisation et la formation générale. Les écoles ne devraient donner qu'un aperçu de la pratique professionnelle.
- Dans quelle mesure la spécialisation peut-elle relever du stage ou de la pratique? L'endroit où s'effectue le stage peut ne pas exposer le stagiaire aux connaissances dont il a besoin.
- La spécialisation pourrait-elle s'appliquer aux connaissances techniques ou aux rôles?
- Pas suffisamment de connaissances sur la profession dans son ensemble à acquérir.
- Les diplômés devraient plaider en faveur de la profession dans son ensemble et pas seulement en faveur d'une spécialisation.
- Cours à option; spécialisation après avoir suivi un noyau commun de cours.
- Y a-t-il une place pour la formation continue dans le milieu universitaire? Diplômes professionnels de premier cycle. Appliquer le processus de stage.
- La formation en architecture, si elle est fondée sur les arts libéraux, porte réellement sur la capacité de développer ce qui est maintenant connu et enseigné comme étant la pensée critique en design. La capacité de synthétiser; d'avoir un mode de questionnement discipliné, de savoir élaborer un concept et de comprendre l'histoire de l'architecture d'une manière constructive.
- Tous conviennent que les écoles doivent être capables de se distinguer les unes des autres selon leur vision de l'éducation et leur capacité de créer une réflexion conceptuelle en insistant sur un élément donné ou selon des modalités données. L'agrément ne devrait pas tenter d'uniformiser les écoles; il doit plutôt s'assurer que les finissants du programme satisfont à certaines normes, sans se limiter à la façon dont ils y parviennent.
- Les années passées à l'école définissent les attentes préalables et ultérieures aux études, force est de constater que l'augmentation de la durée des études a entraîné un abandon des études.
- Il n'y a pas de marge de manœuvre pour offrir plus de cours spécialisés dans les programmes universitaires.
- 40 % des cours des premières années du programme portent sur les arts libéraux : nous devrions envisager d'étendre ces matières sur les autres années du programme – tout en s'assurant que les critères de performance de l'étudiant sont évalués globalement.
- 2 types de programmes avant la maîtrise.
- Envisager une définition élargie des arts libéraux et y inclure les questions liées à la durabilité.
- Gérance de l'environnement.
- Format de l'agrément
- Cheval à deux têtes
 - Permis d'exercice
 - Discipline de l'architecture
- Le modèle d'agrément actuel rend-il toutes les écoles semblables et tient-il compte des diverses capacités des écoles à offrir de la formation et des compétences spécialisées? Qu'en est-il de la culture de l'institution et faudrait-il l'inclure au processus d'agrément?
- Quelles sont les incidences du cycle du changement? Et quelle devrait être la fréquence du changement?

Question 3.2 : La formation universitaire en architecture a considérablement évolué depuis la mise en place du processus d'agrément au Canada en 1991. Le modèle général convient-il encore? Est-il encore valable?

- Tous appuient le principe de l'agrément et le considèrent comme valable. On propose d'augmenter la durée de l'agrément (pour le porter à 8 ans), et de procéder à un examen plus poussé des rapports annuels.
- Il est difficile de comprendre la structure de l'école parce que nos programmes sont assez différents. Le contexte est le point le plus important. Clarifier la nomenclature. Surtout celle qui a trait à l'administration

- établir clairement qui est responsable de l’agrément – établir le diagramme pour qu’il soit facile à comprendre. Comparaison possible avec toutes les écoles. Préciser aussi la nomenclature des diplômes.
- Le modèle est-il fragile? Régler la question de la subjectivité du processus.
 - Diversité, adaptabilité, fragilité, identité.
 - Reconnaître l’identité et les forces de chaque école – renforcer l’identité de chacune plutôt que l’autonomie. Cela ne doit toutefois pas se faire au détriment des compétences de base et sans connaître les connaissances de base essentielles.
 - Modèles très fragiles – il est important de passer du temps dans l’école pour vraiment comprendre. Si l’équipe est trop petite, elle a moins l’occasion de procéder à une évaluation exhaustive. Si elle comporte plus de membres, il y a plus de chances qu’elle se fasse une meilleure idée de l’école.
 - Certains éléments devraient être examinés de manière objective et d’autre de manière plus subjective. Nous devrions demander si l’approche pédagogique concorde avec les résultats des critères de performance de l’étudiant. Le design complet en un projet en est un exemple parmi d’autres.
 - Des directives plus détaillées pour le design complet.
 - Nous devrions partager le meilleur – ou le niveau de comparaison pour faciliter l’évaluation de certains critères comme celui du design complet. Les équipes de visite devraient consulter une base de données de projets de référence provenant de la grandeur du Canada – à titre de comparaison.
 - Nous ne plaçons pas en faveur d’une révolution – mais plutôt d’une évolution. Possiblement une référence de base pour certains cours.
 - Évaluer les autres domaines connexes – au-delà de ce qui constitue de l’architecture (politiques, PMT, science du bâtiment, immobilier) et voir comment le programme tient compte des étudiants intéressés par d’autres cheminements.
 - À en juger par les stagiaires qui arrivent dans les bureaux, il n’y a pas eu de changement avant et après les études.
 - La profession intéresse toujours les personnes brillantes (et nous nous en réjouissons).
 - Les ordres d’architectes reçoivent beaucoup de plaintes à l’effet que les stagiaires ne sont pas aussi bien préparés qu’autrefois.
 - Mais les stagiaires semblent avoir une préparation plus élargie.
 - Nous voyons l’agrément comme quelque chose de trop gros. Ce n’est qu’un mécanisme. Avant l’agrément, chaque candidat à l’admission devait obtenir une certification distincte des ordres d’architectes. Avec l’accord de libre-échange, nous en sommes venus à l’agrément comme mécanisme de simplification.
 - Pour l’école, l’agrément est une contrainte, mais aussi un outil très utile dans sa relation avec l’administration générale de l’université. C’est un reflet de ce qu’est l’école (un rayon x).
 - La profession semble utiliser l’agrément comme un outil de mise en garde, mais il faut être équitable et convenir que ce n’est pas la clé ultime de l’excellence en éducation.
 - Une nouvelle complexité s’ajoute à la formation universitaire en architecture et dans une certaine mesure, l’agrément aide à maintenir des bases communes.
 - La portée de l’examen professionnel devrait-elle être élargie?
 - La plupart conviennent que le modèle général convient encore et qu’il est encore valable.
 - L’agrément et le stage sont reliés l’un à l’autre.
 - L’agrément est en quelque sorte un examen par les pairs, ce qui est un processus normal.
 - Il serait utile que l’école fasse une ou des présentations au début de la visite.
 - Les visites sont tellement différentes les unes des autres qu’il faut s’assurer que les éléments qui auraient été omis soient bien pris en compte. Les rapports annuels sont bien importants et des visites d’observation périodiques seraient utiles, pendant les critiques des projets finaux, par exemple. Et dans un monde numérique, le travail et les statistiques de l’école sur ces visites annuelles pourraient être communiqués par voie électronique.
 - Il y aurait lieu de réexaminer toutes les conditions pour voir quels sont les besoins et déterminer ce qui doit être revu. Par exemple, une bibliothèque numérique pourrait être une solution de rechange à une bibliothèque physique.
 - Le modèle de l’audit pourrait être revisité pour se rapprocher davantage d’un dialogue.
 - Il semble qu’il y ait une volonté de changement radical.
 - L’auto-examen est essentiel. Aucun problème avec l’agrément et l’équipe de visite est là pour aider.

- La composition de l'équipe est cruciale.
- Améliorer le processus actuel.
- Il y aurait peut-être lieu d'envisager un mécanisme qui incite les gens à faire partie des équipes de visite.
- Évaluation continue.
- Nous reconnaissons que le processus d'agrément des écoles canadiennes est toujours valide, mais nous sommes d'avis que le modèle doit être mis à jour et faire l'objet de certains rajustements.
- Nous ne pouvons éliminer l'agrément parce que certains points doivent être réglés/il faut conserver une certaine cohérence.
- Il faut maintenir le dialogue entre les écoles et les ordres d'architectes.
- Il faudrait améliorer la préparation des équipes et la compréhension des indicateurs (comme le NAAB).
- Les conditions sont correctes, mais il faudrait améliorer les procédures.
- Nous avons toujours besoin d'un programme d'agrément.
- Nous devons maintenir ouvert le canal de communication entre les écoles et les ordres d'architectes.
- Nous devrions améliorer les procédures.
- L'agrément par la profession est utile pour les écoles et les aide dans leurs propres activités par rapport à d'autres facultés.
- L'agrément est absolument nécessaire en plus d'être un désir de la profession.
- Sujets de préoccupation – le programme d'études est réactif par rapport aux Critères de performance des étudiants et si ces critères augmentent, les cours doivent être modifiés et élargis pour les satisfaire, ce qui entraîne des coûts et exige du temps.
- Les critères de performance de l'étudiant omettent certains éléments et insistent sur d'autres et nous risquons de voir certains critères devenir la « saveur du mois ».
- Les critères de performance de l'étudiant n'ont pas été révisés en 12 ans et devraient l'être sur une base plus régulière. Spécialisation – de nouveaux cours tels qu'approuvés, par opposition aux domaines essentiels, ce qui permettrait à l'école de choisir des cours qui lui permettent d'offrir une gamme complète à ses étudiants.
- Le design complet est enseigné en équipes plutôt qu'individuellement, ce qui rend peut-être cet élément plus difficile à évaluer.

Question 3.3 : Les diplômés de programmes qui ne sont pas agréés par le CCCA ou le NAAB sont évalués selon la Norme canadienne de formation académique. Y aurait-il lieu de reconsidérer cette façon de faire en fonction de l'agrément?

- On souligne la différence entre l'évaluation quantitative et l'évaluation qualitative. L'évaluation quantitative des diplômes est efficace. S'il y avait un volet d'évaluation qualitative, il faudrait se baser sur un portfolio.
- Si une école a effectué des changements majeurs – elle devrait faire l'objet d'une évaluation plus brève non stigmatisée. Le CCCA réagit davantage quand un changement majeur a été apporté à un programme.
- Il y a actuellement 3 processus d'évaluation : celle du candidat provenant d'une école agréée, celle du candidat AÉVE évalué selon les mêmes critères que les écoles, puis le candidat évalué selon la Norme canadienne de formation académique.
- La mesure de la qualité (par rapport à la compétence) demeure un sujet de préoccupation dans la Norme canadienne de formation académique.
- Vous pourriez revoir ce processus pour vous assurer de la cohérence entre les trois modes d'évaluation.
- En théorie, les normes sont les mêmes, mais nous devrions avoir une norme de compétence canadienne et une Norme canadienne de formation académique.
- Il semble inéquitable d'avoir des résultats fondés sur la participation du candidat pour certains et pas pour d'autres.
- Étendre la réciprocité au-delà du CCCA et du NAAB.
- Continuer l'évaluation basée sur la Norme canadienne de formation académique.
- Il faudrait prendre certaines mesures par rapport aux programmes non professionnels – ce sont des

- programmes valables, mais il n’y a aucun moyen de les évaluer.
- Le groupe a décidé de ne pas discuter de ce sujet, car il est très controversé et il n’est probablement pas réellement crucial aux fins des discussions sur l’agrément de la présente conférence.
 - Quelles seraient les solutions de rechange?
 - Le CCCA pourrait examiner la valeur des programmes de l’étranger.
 - Petit bassin de personnes sur lesquelles peut compter l’équipe. Il faudrait accroître le nombre de personnes susceptibles de faire partie des équipes de visites et tenir compte du bilinguisme et de la représentation des femmes au sein de ces équipes, à la lumière des statistiques.
 - La formation des équipes est essentielle et les candidatures pourraient être transmises sous forme numérique. Permettre aux membres d’examiner les éléments du dossier avant la visite d’une école et profiter de la visite pour éclaircir les points qui n’étaient pas clairs plutôt que de passer tous les points en revue lors de la visite.

Question 3.4 : Les Conditions d’agrément actuelles tiennent compte d’un certain nombre de paramètres (comme la structure de l’établissement d’enseignement, les budgets, les besoins en locaux, la dotation en personnel, etc.) qui reflètent la structure typique d’une formation universitaire en architecture au moment où ces Conditions ont été rédigées. Comme la conférence a pour mandat élargi d’examiner les besoins évolutifs de la formation en architecture et les pressions qu’elle subit, quels changements faudrait-il envisager aux Conditions d’agrément?

- Les espaces physiques sont essentiels; il est possible d’interagir en personne et en ligne. Il est toutefois difficile d’enseigner les ateliers en ligne.
- Les étudiants doivent être exposés à des professionnels praticiens pendant leurs études.
- Les conditions doivent être très claires et renforcées – critères sur les espaces dédiés, ratios étudiants/enseignant, méthodes de prestation du programme.
- La notion d’une table pour chaque étudiant est peut-être dépassée – pensons maintenant à des locaux pouvant accueillir des groupes travaillant en collaboration.
- Élaborer un programme fondé sur les ateliers pour les doyens et les présidents.
- Sous un angle positif, les Conditions peuvent favoriser l’obtention ou le maintien des ressources.
- Il y aurait peut-être lieu de réexaminer les cinq perspectives. C’est une partie longue et exigeante du rapport. Leur importance semble relative par rapport à la charge de travail qu’elles exigent.
- Il faudrait accorder une certaine valeur et un ordre d’importance aux cinq perspectives; elles n’ont pas toutes la même importance. Il faudrait déterminer quelles sont les conditions qui « doivent être satisfaites » et établir un nombre de conditions à satisfaire.
- Où intègre-t-on l’équipement de fabrication numérique?
- L’apprentissage se fait de tellement de façons différentes de nos jours. Quelles sont les incidences de la technologie? Pouvez-vous travailler à distance?
- Nombre d’étudiants dans une section.
- Est-ce que chaque étudiant a besoin d’un espace dédié? Comment évoluent les besoins en espace?
- On convient en général que ces conditions sont probablement nécessaires pour orienter et définir l’examen d’agrément et qu’elles sont utiles. Toutefois, il y aurait lieu de revoir le type et la prépondérance de plusieurs d’entre elles et de les mettre dans une perspective appropriée.
- ** Le programme vise à soutenir les écoles dans leur mission.
- Aucun problème avec les conditions; ce sont les procédures qui posent problème.
- Comme le fait le NAAB, les conditions sont mesurées au moyen d’indicateurs qui permettent de cibler rapidement les problèmes qu’auront les écoles.
- Le NAAB examine cette question tous les ans dans un rapport annuel. Cet examen n’est pas effectué par une équipe.

- Examiner cette possibilité.
- Certaines équipes comprennent des observateurs internationaux (exigence de l'accord de Canberra) qui semblent faire un examen trop large.
- Les écoles qui ont un bon bilan devraient recevoir un agrément d'une durée pouvant atteindre huit ans avec peut-être l'exigence de soumettre un rapport périodique après quatre ans, sans visite.
- Il faudrait revoir et réduire la taille de l'équipe et le temps que passe l'équipe sur place, car ces visites entraînent des dépenses importantes pour les écoles. Les équipes devraient être équilibrées (2 membres du CCÉUA, 2 du ROAC, 1 étudiant sans droit de vote).

Question 3.5 : Les Critères de performance de l'étudiant déterminent quant à eux des niveaux d'aptitudes et de connaissances que doivent atteindre les diplômés prêts à commencer leur stage. Quels changements faudrait-il envisager (simplifier, compenser, clarifier, ajouter) pour que ces critères reflètent les attentes en constante évolution des stagiaires et les changements dans la profession?

- Redéfinir la section sur les perspectives des conditions pour qu'elles tiennent compte des attentes de l'architecture comme profession et comme discipline.
- Envisager de déplacer certains critères de performance de l'étudiant dans la section des perspectives. Design complet. Devrait être un projet – c'est ce à quoi s'attendent les équipes. Comment les écoles démontrent-elles des résultats acceptables en un projet – ou en plusieurs projets? Il devient difficile de rassembler l'équipe à cette fin. Il faudrait peut-être qu'une bonne partie du rapport soit réalisée avant l'arrivée de l'équipe sur place – la visite serait alors davantage une vérification du rapport.
- Réduire le nombre de critères de performance – conserver les plus importants – pour éviter que l'équipe ne s'attarde à des détails. Six critères. L'intégration exhaustive est le point le plus important – les systèmes du bâtiment ne devraient pas être séparés du projet de design complet.
- La pensée critique devrait avoir une portée plus large (pour le critère élargi) : pensée intégrative, pensée systémique, jugement professionnel, pensée collaborative, compétences en leadership, etc.
- Possiblement changer les critères pour les classer en deux catégories – ceux qui sont plus importants et ceux qui le sont moins, et leur accorder des valeurs différentes.
- La collaboration (travail en équipe), le leadership et les compétences générales sont plus importants – penser à des critères sur ces questions.
- La Condition 12 doit être remplie et le nombre de critères de performance que l'étudiant (CPÉ) a satisfaits devrait être défini et certains CPÉ donnés devraient être satisfaits.
- Les critères du design complet devraient être satisfaits et ces critères devraient être définis plus clairement.
- Le mot « complet » a ici une signification : l'exhaustivité doit être démontrée dans un (1) projet.
- Dans ce contexte, une évaluation des membres individuels de l'équipe dans un projet d'atelier est importante (paternité commune d'un projet qui démontre l'exhaustivité du design).
- Il est fréquent que les critères sur le design complet ne soient pas satisfaits.
- Dans l'exercice de la profession, nous ne réalisons pas réellement le design complet par nous-mêmes.
- Il est difficile de juger si ces critères sont atteints.
- La notion de design complet est relativement large et il faudrait limiter la portée d'un tel atelier et de tels critères.
- Nous devons garder à l'esprit que les écoles ne sont pas une mini version de la pratique.
- Importance de comprendre la pondération relative des critères, le critère d'accessibilité, par exemple, n'est pas toujours satisfait...
- Assez utiles et pas trop onéreux.
- Certains sont plus importants que d'autres.
- Il faudrait augmenter et renforcer le travail en collaboration; la durabilité.
- Modélisation énergétique.
- Équilibre des crédits?

- Synthèse des connaissances.
- Capacité d'utiliser les processus et les technologies de la production architecturale.
- Les professionnels pourraient partager certains de ces CPÉ.
- Composantes tectoniques.
- Le groupe appuie généralement ces principes et croit que les CPÉ doivent être réduits, parfois révisés et réexaminés quant à leur pertinence. L'énoncé général du groupe est le suivant : « La formation complète d'un architecte est le résultat d'un partenariat total entre la profession et le milieu universitaire. »
- Certains CPÉ doivent être révisés – leadership et sensibilisation (design complet).
- Regardons-nous davantage en arrière qu'en avant?
- Analyse
- Innovation
- Après tout, ils reflètent un point de vue assez traditionnel de la profession.
- Pouvons-nous imaginer un modèle entièrement différent?
- Envisager l'évaluation continue?
- Le plan de cours satisfait aux CPÉ. Au bas de la description de chaque cours, il faudrait indiquer les CPÉ auxquels il satisfait.

Question 3.6 : Les discussions tenues lors de la conférence donneront lieu à des recommandations au CCCA concernant les modifications proposées aux procédures d'obtention et de maintien d'un agrément. Comment le CCCA pourrait-il réviser les Procédures pour améliorer l'efficacité et l'efficience du processus et la cohérence de ses résultats?

- Donner un accès numérique aux documents de cours et aux travaux des étudiants avant la visite.
- Niveau de performance – pourrait être évalué dans un moins grand nombre de domaines.
- Familiarité, approches éthiques.
- Comme façon d'évaluer l'éthique, par exemple : « validité du projet ».
- Il est important d'établir l'identité dès les premières impressions.
- Établir l'identité par la logique de fonctionnement de tout le curriculum.
- La formation de l'équipe de visite pourrait favoriser la cohérence.
- Les équipes devraient pouvoir examiner la documentation en format numérique avant la visite.
- Un certain nombre d'éléments pourraient être examinés en continu en préparation d'une visite.
- Il faudrait préciser clairement les tâches à accomplir sur place pour se concentrer sur celles-ci pendant la visite.
- La réunion de bilan avec toute l'école pourrait être éliminée pour limiter la tension et la confusion.
- Allonger la durée.
- L'équipe devrait-elle assister aux examens finaux? Peut-être dans le cadre d'un agrément continu? Local.
- Le groupe convient que le système est bon, mais qu'il doit être modifié pour atténuer l'impact du processus sur les universités tout en maintenant les avantages d'un contrôle interne de la qualité qui en découle. Envisager un agrément de 8 ans (au maximum) avec une certaine forme d'examen périodique pour rappeler que l'agrément est nécessaire.
- Les écoles sont d'accord avec les Conditions. Un changement à ces Conditions aurait des incidences incroyables.
- Le processus est onéreux – allonger la durée de l'agrément; diminuer les visites.
- Les procédures n'aident pas réellement les écoles, sauf pour l'agrément. Comment pourraient-elles les aider réellement? Réclamer des fonds additionnels des universités?
- Là aussi, regardons ce que fait le NAAB en matière de suivi/de conseils consultatifs.
 1. Rassembler des travaux étudiants dans des portfolios : 10-15 les pires/les moyens/les meilleurs, sous différents aspects – faits pendant les cours ou non – pas seulement des travaux de design.
 2. Visite de l'équipe : l'école présente sa stratégie générale et présente les portfolios.
 3. Les écoles peuvent avoir constamment ces documents à portée de la main par l'entremise de leurs étudiants/elles sont toujours prêtes plutôt que de consacrer une année complète à se préparer à la visite.

- Le Rapport du programme en architecture (RPA) est trop long et comprend l’histoire de l’école et ses énoncés de mission qui doivent constamment être mis à jour.
- Voir la révision à laquelle le NAAB a procédé et les résultats qui en ont découlé et adopter les éléments qui s’appliquent au CCCA.
- Former des équipes de cinq membres dont trois seulement visiteront l’école pendant que les autres agiront comme examinateurs des documents transmis en format numérique. L’équipe de visite comprendrait alors 1 représentant du ROAC, 1 du CCÉUA et 1 étudiant sans droit de vote.
- Élargir le bassin de membres des équipes de visite en mettant en place un mode de formation plus solide et envisager d’inclure des membres provenant d’autres pays, car le bassin de bénévoles canadiens est petit. Nous devons mettre en place des modalités d’appel efficaces qui permettent d’agir rapidement lorsque les choses tournent mal.
- Changer les modalités du rapport, car certains éléments qui étaient « non satisfaits » doivent être inclus au rapport chaque année, pendant toute la durée de l’agrément, et les écoles ne reçoivent aucune rétroaction à ce sujet.
- Comment amener les praticiens dans les écoles? Sont-ils compétents pour enseigner? On a dit que les 2/3 des professeurs auxiliaires étaient membres des ordres d’architectes.
- Il faudrait faire intervenir la profession dans la « culture d’apprentissage » du programme et développer une méthode non prescriptive pour démontrer cette participation dans le cadre du rapport.

Annexe D : Thème 4 – Notes prises à chaque table

Note : les commentaires provenant de chaque groupe sont séparés par un double interligne; ils sont présentés sans aucun ordre en particulier.

Question 4.1 : Comment améliorer l’expérience du stage, tant pour les praticiens que pour les stagiaires, et quelles mesures incitatives pourrait-on mettre en place?

- Les stagiaires ont certaines possibilités de fournir leurs commentaires. Il serait toutefois préférable de mettre en place un meilleur mécanisme de rétroaction. Des données nationales pourraient porter sur la fréquence et le type de problèmes et indiquer l’âge des stagiaires et le nombre d’années d’inscription comme stagiaires.
- Établir un nombre maximum d’années pour effectuer le stage? Quel est l’incitatif pour amener les stagiaires à s’inscrire comme architectes? Il y a trop d’irritants – plus de punitions que de récompenses.
- Ce ne sont pas tous les mentors et tous les employeurs qui agissent dans l’intérêt supérieur des stagiaires. Il faut peut-être mettre en place un mécanisme de rétroaction pour informer les ordres d’architectes. Le stagiaire doit assumer une certaine responsabilité par rapport à l’étendue du stage et au respect des exigences.
- Agréer les employeurs? On a peut-être besoin d’un document qui décrit les responsabilités respectives des intervenants. Incitatif financier ou reconnaissance d’heures de formation continue?
- La mobilité est importante pour les stagiaires; les ordres qui ont des exigences régionales différentes devraient en tenir compte.
- Créer une organisation nationale de stagiaires. Les stagiaires auraient un porte-parole apte à défendre leurs intérêts.
- Instaurer un système de compagnonnage pour les stagiaires, soit avec un autre stagiaire ou avec un architecte récemment admis à la profession, qui connaît bien le stage et ses enjeux, en plus du mentorat traditionnel.
- Augmenter le nombre d’heures qui peuvent être inscrites et les endroits où le stagiaire peut travailler (domaines connexes, travail à l’université, tâches administratives).
- La délivrance des permis dès la fin des études pourrait résoudre bien des problèmes du stage; moins de pression sur le niveau de compétences à atteindre avant l’obtention du permis (il s’agit d’une opinion qui soulève bien des débats et ne fait nullement l’unanimité).
- Pour les praticiens : il faudrait reconnaître des heures de formation continue pour les praticiens qui

- agissent comme mentors ou qui embauchent des stagiaires.
- Pour les stagiaires : représentation au conseil d'administration, avec droit de vote.
 - Avoir un Programme de stage fondé sur la performance plutôt que sur un nombre d'heures. Comment pourrions-nous avoir de meilleurs architectes à la fin du Programme? La qualité des heures de travail est plus importante que leur nombre.
 - Le but du Programme de stage est de préparer les futurs architectes à exercer la profession en sachant bien que l'apprentissage se poursuivra toute la vie.
 - Le rôle de l'employeur devrait être repensé pour insister sur l'importance d'exposer les stagiaires au jugement professionnel et à l'éthique de la profession.
 - Les employeurs et la profession dans son ensemble devraient encourager les stagiaires à participer aux activités, aux assemblées, aux conférences, aux activités de formation continue et autres des ordres d'architectes.
 - Informer. Publier un registre des bons employeurs à l'intention des stagiaires. La bonne expérience de stage. Réseau de stagiaires.
 - Plus important que tout : plutôt que de contrôler après coup, les ordres d'architectes devraient renseigner les stagiaires et les employeurs sur les exigences du stage, assez tôt dans le processus. Les ordres pourraient organiser une séance d'information annuelle pour rappeler à tous les intervenants le rôle crucial du stage pour le public et la profession. L'approbation d'un projet de stage devrait se faire avec plus de rigueur.
 - Le programme coopératif offre une meilleure expérience aux étudiants et facilite leur passage au statut de stagiaire.

Question 4.2 : Quel serait le meilleur administrateur du programme de stage dans un objectif d'assurer un niveau d'expérience cohérent – les ordres d'architectes, le CCCA, les écoles?

- En Ontario, les stagiaires ont été « largués » par les écoles dans le vide entre l'école et la pratique. Aucune voix. Le Programme de stage a beaucoup d'exigences qui devraient être remplies dans les écoles.
- La question n'est pas complète ou pas suffisamment précise. Les ordres d'architectes ne peuvent pas être considérés comme des entités distinctes des praticiens.
- Le stage est l'origine de la formation professionnelle. Les écoles sont apparues plus tard.
- Aux Pays-Bas, les stagiaires travaillent 4 jours par semaine et vont à l'école 1 jour.
- Point de vue du stagiaire – gouvernance nationale, soutien. Référence au cours de l'OAA sur l'admission... Le registraire souligne que ce cours est différent du cours sur l'ExAC.
- La continuité est nécessaire et essentielle.
- L'administration du programme (pas de la réglementation) est une question importante pour les stagiaires.
- La terminologie n'est PAS un problème.
- La profession doit prendre ses responsabilités.
- Rendre obligatoire la participation à des programmes de soutien.
- Améliorer la collaboration entre les écoles et les ordres d'architectes.
- La formation en ligne est valable, mais elle a ses limites.

PRINCIPAUX POINTS

- L'administration du programme doit continuer de relever des ordres d'architectes.
- Améliorer la collaboration entre les écoles et les ordres d'architectes.
- Besoin d'un programme national qui offre un soutien et qui relève les défis.
- La profession doit assumer une plus grande responsabilité. Il faut créer des mesures incitatives pour alléger le fardeau.
- Maintenir le programme à l'échelle provinciale, mais inclure les stagiaires et les écoles.
- Créer un comité national permanent chargé de la coordination et y assurer la participation des stagiaires et des écoles.

- Il est important d’avoir facilement accès à l’information et de coordonner l’information pour faciliter la mobilité entre les provinces.
- Le programme coopératif est la seule façon pour une école de jouer un rôle dans l’administration du Programme de stage. Dans tout autre cas, la tâche convient mieux aux ordres d’architectes.
- Les écoles devraient avoir un rôle à jouer pour jumeler les stagiaires avec des mentors ou des bureaux.
- Les ordres d’architectes devraient effectuer un meilleur suivi de la qualité du stage.

Question 4.3 : Peut-on offrir un mécanisme de soutien plus exhaustif aux mentors et aux architectes qui supervisent le travail des stagiaires pour nous assurer qu’ils remplissent leur rôle?

- Zone de collaboration – un guide d’une page pour décrire les responsabilités des deux parties – publié par un organisme national et non par un ordre d’architectes provincial. Séance de formation continue (à l’échelle nationale, dans le volet formation « dirigée ») pour les mentors, dans un but d’uniformité.
- Il faut créer des mesures incitatives pour amener les architectes à agir comme mentors – réduction de la cotisation ou du certificat d’exercice?
- Offrir de la formation, une orientation aux mentors.
- Permettre aux diplômés d’utiliser le titre d’architecte? Pour faciliter l’allongement du parcours? Non. (Les stagiaires présents aiment le mot « stagiaire »).
- Donner aux stagiaires le choix de passer les examens ou de suivre un cheminement fondé sur les compétences.
- Appui très ferme à l’ExAC plutôt qu’à l’examen du NCARB.
- Encourager les stagiaires à chercher par eux-mêmes des occasions d’emploi (surtout dans les zones rurales).
- Quand un employeur embauche un stagiaire, est-il clair qu’il y a un contrat social entre l’employeur et le stagiaire? Quelles sont les modalités d’un tel contrat? Devrait-il être plus formel?
- Les employeurs ont un devoir professionnel de former adéquatement les stagiaires.
- Les mesures incitatives ne peuvent être monétaires (on ne résout pas un problème avec de l’argent); il vaudrait mieux les associer à une fierté et à un prestige (surtout parmi les pairs).
- Reconnaissance envers les employeurs et les mentors.
- Les stagiaires se demandent quel est l’avantage pour eux de devenir membres d’un ordre d’architectes.
- Quelle est la valeur du permis d’exercice?
- Manque d’engagement de la part des employeurs (sur les plans des avantages, du respect, de la rémunération, des heures travaillées, du remboursement des cotisations ou des frais de cours, des longues heures à effectuer des tâches monotones).
- Manque d’engagement de la part des stagiaires (sur les plans du manque de respect, de la lutte ou de la fuite, des attentes élevées sans le mériter, de l’hésitation à payer leur cotisation, de l’hésitation à prendre des responsabilités).
- Il y a peu de sensibilisation au rôle des supérieurs et des mentors.
- Au Royaume-Uni, le système à 3 niveaux du RIBA est bien vu, parce que chaque partie sait ce que l’on attend d’elle (employeurs, écoles et stagiaires); lien avec l’école pendant tout le stage.
- Les écoles, les étudiants et les ordres d’architectes souhaitent que les étudiants soient exposés plus tôt à la pratique et que les mentors soient présents dans les écoles.
- Élaborer un concept d’observation – les étudiants suivent la vie d’un projet sans y participer activement.
- Il serait utile d’avoir des outils d’évaluation des superviseurs et des mentors comme façon d’aider ceux-ci à mieux comprendre leur rôle; diffuser des pratiques exemplaires.
- Les bons mentors devraient agir comme les bons employeurs – interviewer les stagiaires, discuter des attentes et des résultats, examiner les progrès et établir des cibles et des objectifs.
- Modifier la terminologie pour insister sur le vrai rôle? « Employeur mentor » plutôt que superviseur; « Mentor-conseil » plutôt que mentor.
- Le modèle exige une plus grande reddition de compte, d’une façon qui appuie les mentors.
- On n’apprécie pas à sa juste valeur la contribution du mentor et son immense valeur pour les stagiaires et

- les professionnels; besoin d'avoir plus d'un mentor à l'extérieur de l'école ou du milieu de travail.
- Le groupe de travail du ROAC revoit-il l'étendue des rôles des employeurs et des mentors?
 - Les stagiaires sont contrariés/indignés et ne comprennent pas pourquoi on leur dit qu'ils doivent poursuivre leur formation et suivre des cours après l'obtention de leur diplôme professionnel pour avoir un emploi et obtenir un permis.
 - Formation : en faire un sujet de discussion dans les congrès provinciaux et dans les assemblées générales annuelles.
 - Mesures incitatives pour les employeurs.
 - Outils pour les employeurs, les mentors et les stagiaires.
 - Maintien de la qualité pour tous.
 - Mesure et vérification de la performance pour tous.
 - La formation continue pour les stagiaires comme elle se fait en C.-B. est une bonne chose qui devrait exister à l'échelle nationale.
 - Soutenir les projets spéciaux des stagiaires qui visent à promouvoir l'architecture (les aider à comprendre où et comment obtenir des subventions pour leurs projets).
 - Procéder régulièrement à un sondage national sur les salaires.
 - Procéder à un sondage national auprès des employeurs (du point de vue des stagiaires); évaluation transparente des bureaux.
 - Livret de stage – modifier le livret (améliorer les tableurs); ce n'est pas correct de résumer l'expérience par un nombre d'heures – il faudrait que ce soit en fonction de la performance ou la démonstration que l'expérience ou les compétences ont été acquises.
 - L'employeur et le mentor signent le livret et n'ont pas suffisamment d'espace pour écrire des commentaires; il faudrait prévoir plus d'espace à cette fin pour que l'employeur et le mentor puissent mieux décrire la portée, l'étendue ou la profondeur du renforcement des compétences (pas nécessairement plus difficile ou ne requiert pas beaucoup plus de temps).
 - Le modèle doit fonctionner aussi bien en périodes économiques fastes qu'en périodes creuses, et aussi bien dans les grands bureaux que dans les petits bureaux régionaux.
 - Avons-nous besoin d'un examen oral si les rôles du superviseur et du mentor sont renforcés? Quel est le point charnière? Pouvons-nous le viser?
 - Le mot « stagiaire » n'est pas correct. Les expressions utilisées dans d'autres professions, comme « ingénieur en formation » ou « étudiant inscrit au barreau » sont mieux.
 - Fournir un programme aux employeurs et leur apporter un appui.
 - Mentors et architectes : accorder des heures de formation continue, prévoir des rencontres et assurer une meilleure concertation avec les comités d'admission.
 - Les ordres professionnels devraient organiser des séances de jumelage entre des architectes superviseurs et des stagiaires éventuels.
 - Publier les meilleures expériences, remettre des prix aux bons mentors.
 - Prévoir un « relais » entre la vie d'étudiant et la vie de stagiaire pour faciliter la transition et la qualité du mentorat/de la supervision.
 - Les programmes coopératifs sont bien supervisés. Pourquoi ne pas superviser les mentors d'une manière semblable.
 - Les mentors « préservent » l'expérience des personnes.
 - Il devrait y avoir une certaine uniformité dans les écoles pour créer une égalité parmi les diplômés (c.-à-d., le modèle coopératif intégré dans l'éducation).
 - Toute relation repose sur la bonne volonté et on ne peut réglementer cela.
 - Permettre d'apporter des modifications en ligne et d'aviser le mentor et l'architecte superviseur que le stagiaire a inscrit des heures.

Question 4.4 : Dans quelle mesure faudrait-il intégrer une structure et une réglementation dans le programme et à quel niveau?

- La structure devrait être claire dès le début. Différence entre le rôle du mentor et celui de l'architecte superviseur. Le mentor devrait-il être présent dans tout le stage? Coopération avec l'université et les

- membres.
- Le Programme de stage a besoin d'une structure et d'une réglementation plus « organique », avec souplesse.
 - Le soutien est plus important que la structure.
 - Il est difficile d'imposer une structure aux praticiens qui sont en fait des bénévoles dans le programme. Même chose pour la reddition de compte.
 - Programme de stage fondé sur les compétences plutôt qu'un programme beaucoup trop prescriptif.
 - Élaborer un programme d'admission normalisé basé sur le Manuel canadien de pratique de l'architecture, des modules de cours (les avocats et les comptables semblent avoir mis en place un programme de ce type).
 - Cela pourrait nous amener à diviser l'ExAC en différentes parties selon chaque module.
 - Il y a des limites à la réglementation que l'on peut imposer aux architectes
 - Comme l'architecture est une profession autoréglémentée, il y a des mécanismes pour assurer la reddition de compte.
 - Les ordres d'architectes « s'occupent » plus des stagiaires.
 - Écoles : le « cours de pratique professionnelle » présente un aperçu du stage dans la province visée.
 - Un membre du corps professoral est désigné comme un « directeur de stage ».
 - Le rôle de mentor auprès d'un stagiaire devrait être supervisé.
 - Les ordres d'architectes remettent aux mentors et aux architectes qui supervisent un stagiaire un sommaire aux 6 mois, accompagné de recommandations.

Question 4.5 : Dans quelle mesure le programme de stage devrait-il compléter l'enseignement universitaire pour assurer que les architectes satisfont à la norme de compétence minimale?

- S'il y avait plus d'architectes parmi les enseignants, cela aiderait. Une certaine flexibilité pour favoriser d'autres voies menant à l'inscription au tableau des membres d'un ordre pour les universitaires (et d'autres personnes), cela aiderait aussi. Ou alors, examiner la possibilité de créer deux types d'architectes (les détenteurs du titre et les praticiens), avec toutes les questions que cela soulève.
- Le stage en **complément (?)** de l'enseignement universitaire... qu'est-ce que cela signifie?
- Amorcer les relations entre les écoles et les bureaux dès le premier jour des études.
- Certains stagiaires qui se préparent pour l'ExAC retournent en classe pour suivre des cours.
- Nous devons d'abord **définir** les normes de compétence, puis revenir au stage, aux partenariats et aux écoles.
- Le **partenariat** entre les écoles et les ordres d'architectes.
- Le programme coopératif ou d'autres modèles semblables... dans le cadre du stage (inscrire les heures d'expérience acquises pendant les études, dès le premier jour)... obligation de travailler dans un bureau (ou dans des domaines semblables) pendant les études.
- Devrions-nous aborder la question du « **permis d'exercice dès l'obtention du diplôme** »? Ou le **port du titre dès l'obtention du diplôme**?
- Stage = consignation d'heures – pourrait-on en faire plutôt une expérience plus appropriée? Comment?
- Calcul par opposition à qualité.
- En se contentant d'inscrire des heures : il n'y a aucune démarche d'effervescence... de durée... de progression.
- Les examens devraient ou pourraient inclure des « **entrevues** » préalables avec les candidats.
- Les questions de codes et de détails de construction...
- **Notre profession est en perte de vitesse, elle n'est pas « assez bien »** : nous devons inculquer une **culture professionnelle** dès le premier jour... qu'est-ce que cela signifie d'être un **professionnel**?
- Les écoles indiquent clairement que les étudiants s'engagent dans un programme professionnel qui fait appel à une attitude professionnelle et qui comporte diverses **étapes ou points de contrôle** (expérience de travail à des moments précis).

- Nous voulons que les architectes soient partout... qu'ils se propagent comme un **virus**... alors devraient-ils être tenus d'inscrire toutes les heures de stage?
- La consignation des heures de stage est une farce... mais les stagiaires étudient bien (ils savent comment étudier!!!) pour réussir l'ExAC...
- Dans les écoles (exemple du Syllabus) : Comment relierons-nous l'expérience professionnelle avec le **design/la pensée conceptuelle**?
- Y a-t-il des critères stricts sur les tâches de l'architecte superviseur? Sur celles du mentor?
- Les stagiaires retournent dans les écoles pour parler aux étudiants.
- Heures discrétionnaires (faudrait-il recommencer à les inscrire dans le « livret de stage »?)
- Le stage commence dès l'entrée à l'école.
- Le sens de la profession commence à s'acquérir au tout début : les architectes sont des professionnels – ils font partie de la société – cette notion doit être inculquée très rapidement.
- Les écoles et le stage s'unissent : la culture du professionnalisme commence dès maintenant.
- Dans quelle mesure le compléter? Beaucoup d'intégration, dès le premier jour... des contacts, tôt dans le parcours entre la profession/les ordres d'architectes et les écoles.
- L'architecte fait partie d'une communauté de professionnels.
- Le stage est un concept, pas une consignation d'un nombre d'heures.
- Les écoles devraient valoriser le stage et reconnaître les heures inscrites.
- Il faudrait reformuler la question : Dans quelle mesure les écoles complètent-elles le Programme de stage en vue de l'atteinte d'une norme de compétence minimale?
- Appui à la notion d'une base de données nationale.
- Une certaine intégration entre l'école et la pratique serait bénéfique.
- Les cours donnés par les ordres d'architectes chevauchent les notions apprises à l'école (opinion). Ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose, car ces cours donnent un point de vue différent.
- Le Programme de stage devrait garantir que les stagiaires sont exposés à la pratique. Il faut leur montrer ce qu'est le jugement professionnel. Leur apprendre comment évoluent leurs connaissances et leurs habiletés. Apprendre à CONNAÎTRE SES LIMITES et agir en conséquence en vue d'évoluer et de s'améliorer.
- Le Programme de stage n'est pas une fin en soi, mais une façon de faciliter l'accès à la profession en travaillant sous la supervision directe d'un architecte avant de pouvoir assumer pleinement les responsabilités de la profession.
- Relié à la capacité d'avoir des options pour s'assurer d'une compétence minimale autres que le cumul d'un nombre d'heures de travail minimum dans un bureau d'architectes comme stagiaire.
- Il est possible d'acquérir une certaine expérience dans un établissement d'enseignement (p. ex., les cours de l'UBC) et d'inscrire ces heures dans le programme de stage. Il s'agirait de cours plus pragmatiques.
- Envisager que les ordres d'architectes consignent la totalité des heures de travail effectuées dans une expérience non reliée au code : p. ex., le nombre d'heures en esquisse de projets et conception du projet préliminaire (supérieur ou égal à) 50 %; et que les heures en documents de construction et administration de contrat puissent être effectuées n'importe où dans le monde.

Question 4.6 : À quelle fréquence le programme de stage devrait-il être revu et mis à jour pour tenir compte des tendances et des pratiques?

- La dernière fois, il l'a été après six ans; les mises à jour devraient être plus fréquentes.
- Les ordres d'architectes et les catégories ont tous des influences.
- Les candidats doivent soumettre le livret de stage en temps opportun pour s'assurer de l'admissibilité.
- Les changements trop fréquents ont des incidences sur certains stagiaires, surtout si le programme devient plus restrictif.
- La réciprocité avec le NCARB suppose certaines conditions. Le NCARB est généralement plus restrictif (notamment par rapport à l'équivalence des AÉVE)
- Aux cinq ans, ou au besoin.
- Devrait être revu et mis à jour au besoin, sur une base continue.

- C'est la tâche du groupe de travail sur le stage. Les exigences de base ne doivent pas changer trop souvent : aux 5 à 7 ans.
- Revoir le programme une fois l'an pour garder la trace des changements qu'il faudra apporter.
- Il faudrait créer un comité permanent.
- Il faudrait effectuer un sondage aux 5 ans auprès de toutes les parties intéressées.
- Révision du Programme de stage aux 5 ans.
- Il y a un groupe de travail qui se penche sur le stage, mais il n'y a aucune exigence quant à la fréquence du renouvellement ou de la mise à jour du programme de stage.
- Peut-être faudrait-il le faire régulièrement, disons aux 6 à 8 ans.
- Le NCARB révisé le programme aux trois ans, dans le cadre de la révision de l'expérience des stagiaires.
- Comment mettre une échéance à l'évaluation du volet « techno » du stage... Un examen aux 8 à 10 ans tiendrait compte des enjeux du stage dans leur globalité et non pas « à la pièce ».
- Autrement dit, quel programme pourrait faire l'objet d'un examen dynamique et de petites modifications plus fréquemment que le programme de stage dont les buts sont tellement essentiels?
- La spécialisation devrait être reconnue pour un nombre d'heures minimal aux fins du stage, étant donné que l'examen est le « facteur égalisateur » qui valide l'expérience acquise et inscrite au livret de stage.

Annexe E : Agenda de la conférence

CONSEIL CANADIEN DE CERTIFICATION EN ARCHITECTURE CONFÉRENCE 2014 – FORMATION DES FUTURS ARCHITECTES PROGRAMME

Lieu : Manoir Saint-Sauveur, 246, chemin du Lac-Millette, Saint-Sauveur (Québec)

Dates : du jeudi 25 septembre au dimanche 28 septembre 2014

Objectifs de la conférence

Engager les principaux partenaires qui interviennent dans l'éducation, la formation et le développement des architectes canadiens dans un dialogue sur les besoins émergents et futurs en matière de formation universitaire et de stage. La conférence aura des incidences sur :

- les conditions et procédures d'agrément; et
- le programme et les modalités du stage que doivent effectuer les architectes canadiens.

Résultats : Les recommandations de la conférence seront transmises au CCCA ainsi qu'au ROAC et au CCÉUA qui les examineront et prendront des décisions.

JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014

15 h 00 **Ouverture de l'inscription**

18 h 00 **Cocktail de bienvenue** Bar de l'hôtel
Une occasion de faire de nouvelles connaissances et de renouer avec de plus anciennes, et une occasion de réseautage informel avant le début de la conférence.

19 h 00 **Dîner d'ouverture de la conférence 2014 du CCCA et plénière** **Salle Metterhorn**
• Accueil et mot d'ouverture Branko Kolarevic, président du CCCA
• Allocution liminaire James Timberlake, FAIA

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014

07 h 30 **Petit déjeuner** **Salle à manger de l'hôtel**

08 h 30 **Mots d'ouverture** **Salle Aspen**
• **Mot de bienvenue du ROAC** Nathalie Dion, présidente de l'OAQ
• **Mot de bienvenue du CCÉUA** Annmarie Adams, présidente du CCÉUA
• **Mots d'ouverture** Ivan Martinovic, président de la conférence
• **Revue de l'ordre du jour, approche et attentes** Alain Rabeau, modérateur de la conférence

09 h 15 **Introduction au thème 1 de la conférence** **Salle Aspen**
• Brève présentation des exposés reçus sur le thème 1 Kendra Shank-Smith

Séance de travail **Salles Aspen et Chamonix**

THÈME 1 : ÉVOLUTION DU CONTEXTE DANS LEQUEL S'INSCRIVENT L'EXERCICE DE L'ARCHITECTURE ET LA FORMATION EN ARCHITECTURE

Contexte - Pour nous guider dans une démarche visant à imaginer le futur de la formation en architecture, de la recherche et de l'exercice de la profession, nous devons d'abord comprendre le contexte qui prévalait auparavant. (Qu'était l'architecture dans le passé? Qu'est-elle aujourd'hui?) En d'autres mots, qu'avons-nous réalisé? Où en sommes-nous? Où allons-nous? Comme profession, adoptons-nous une attitude réactive ou si nous orientons plutôt l'évolution de ces changements? Pourquoi? Pouvons-nous établir une définition commune de l'architecture sur laquelle s'entendraient les praticiens, les ordres d'architectes et les écoles d'architecture? Comment l'architecture évoluera-t-elle dans le futur?

Questions de discussion :

- 1.1 *Comment l'architecture a-t-elle été enseignée, acquise ou apprise dans le passé? Quelles sont les similitudes ou les différences avec les réalités d'aujourd'hui?*
- 1.2 *Quelles sont les forces ou les influences qui modifient l'exercice de l'architecture comme discipline et comme profession?*
- 1.3 *Quelles sont les forces ou les influences qui modifient le paysage de l'éducation supérieure au Canada et comment pourraient-elles influencer sur la formation des architectes?*
- 1.4 *Quelles sont les attentes globales concernant la formation des architectes, particulièrement dans un contexte où la situation évolue rapidement?*
- 1.5 *Les modèles de financement des bureaux d'architectes et des milieux universitaires évoluent. Quelles sont les similitudes et quelles sont les différences entre ces modèles de financement? Comment ces modèles affectent-ils les résultats?*
- 1.6 *Quels sont les principes fondamentaux de l'architecture communs aux écoles d'architecture, aux ordres d'architectes et aux praticiens?*

11 h 40 **Rapport sur les discussions** Salle Aspen

12 h 30 Déjeuner

13 h 30 **Introduction au thème 2 de la conférence** Salle Aspen

- Brève présentation des exposés reçus sur le thème 2 Myriam Blais

Séance de travail Salles Aspen et Chamonix

THÈME 2 : ÉCOLES ET BUREAUX COMME PARTENAIRES DE LA FORMATION.

Contexte - Puisque le changement est inévitable, la collaboration et le partenariat jouent un rôle important pour l'architecture. Nous devons être prêts à explorer de nouveaux modes de coopération entre les écoles et les bureaux pour améliorer sans cesse la performance, la qualité et l'excellence de la formation en architecture et de l'exercice de la profession.

Questions de discussion :

- 2.1 *Quelles opportunités faudrait-il offrir aux étudiants et aux stagiaires dans l'objectif d'améliorer leurs milieux d'apprentissage? Quel est le potentiel d'amélioration en ce qui concerne ces milieux d'apprentissage?*
- 2.2 *Comment pouvons-nous définir les rôles respectifs des écoles et des bureaux dans la formation et la préparation des futurs architectes?*
- 2.3 *Comment les écoles et les bureaux pourraient-ils se partager l'enseignement des aptitudes et des compétences nécessaires? Pourrait-on améliorer la transition entre l'école et le bureau?*
- 2.4 *Quels sont les moyens, outils ou paramètres qui favoriseront les partenariats entre les écoles et les bureaux? Comment faudrait-il les visiter ou les réévaluer pour qu'ils soient suffisamment souples pour s'adapter aux changements et aux nouveaux enjeux?*
- 2.5 *Comment les écoles et les ordres d'architectes peuvent-ils unir leurs efforts en matière de recherche, de formation continue, etc., pour en tirer mutuellement les avantages et favoriser une approche architecturale appropriée pour le présent et le futur?*

16 h 00 **Rapport sur les discussions** Salle Aspen

16 h 50 **Mot de la fin du jour 1**

Soirée **Dîner libre**

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2014

7 h 30 **Petit déjeuner** **Salle à manger de l'hôtel**

8 h 30 **Mot d'ouverture et annonces** **Salle Matterhorn**

8 h 45 **Introduction aux thèmes 3 et 4 de la conférence** **Room : Matterhorn**

- Brève présentation des exposés reçus sur le thème 3 Colin Ripley
- Brève présentation des exposés reçus sur le thème 4 Dave Edwards

9 h 30 **Séances de travail simultanées**

Thème 3 – Agrément..... **Salle Matterhorn**

Thème 4 – Stage..... **Salle Chamonix**

Les participants sont divisés en deux groupes à peu près égaux pour discuter de l'agrément et du stage.

THÈME 3 : AGRÉMENT

Contexte - L'un des résultats de cette conférence consistera en une série de recommandations sur les modifications à apporter aux conditions et procédures d'agrément. À la lumière de nos discussions d'hier, comment devrions-nous aller de l'avant avec un processus d'agrément plus rigoureux qui traduit les besoins de la profession pour les prochaines années...

Questions de discussion :

- 3.1 *Il demeure important qu'un professionnel reçoive une formation universitaire diversifiée comprenant des matières telles que les arts libéraux; comment pouvons-nous assurer ces enseignements fondamentaux tout en insistant sur les connaissances spécialisées?*
- 3.2 *La formation universitaire en architecture a considérablement évolué depuis la mise en place du processus d'agrément au Canada en 1991. Le modèle général convient-il encore? Est-il encore valable?*
- 3.3 *Les diplômés de programmes qui ne sont pas agréés par le CCCA ou le NAAB sont évalués selon la Norme canadienne de formation académique. Y aurait-il lieu de reconsidérer cette façon de faire en fonction de l'agrément?*
- 3.4 *Les Conditions d'agrément actuelles tiennent compte d'un certain nombre de paramètres (comme la structure de l'établissement d'enseignement, les budgets, les besoins en*

THÈME 4 : STAGE

Contexte - Le programme de stage est considéré comme un volet essentiel du développement d'un architecte. Il représente le lien entre la formation universitaire et l'obtention du permis d'exercice. Les écoles d'architecture, les ordres professionnels et les bureaux d'architectes ont tous un rôle à accomplir pour en faire un programme fructueux et cohérent pour tous les partenaires. Le stagiaire est au centre de ce mandat.

Questions de discussion :

- 4.1 *Comment améliorer l'expérience du stage, tant pour les praticiens que pour les stagiaires, et quelles mesures incitatives pourrait-on mettre en place?*
- 4.2 *Quel serait le meilleur administrateur du programme de stage dans un objectif d'assurer un niveau d'expérience cohérent – les ordres d'architectes, le CCCA, les écoles?*
- 4.3 *Peut-on offrir un mécanisme de soutien plus exhaustif aux mentors et aux architectes qui supervisent le travail des stagiaires pour nous assurer qu'ils remplissent leur rôle?*
- 4.4 *Dans quelle mesure faudrait-il intégrer une structure et une réglementation dans le programme et à quel niveau?*
- 4.5 *Dans quelle mesure le programme de stage devrait-il compléter l'enseignement universitaire pour assurer que les architectes satisfont à la norme de compétence minimale?*

- locaux, la dotation en personnel, etc.) qui reflètent la structure typique d'une formation universitaire en architecture au moment où ces Conditions ont été rédigées. Comme la conférence a pour mandat élargi d'examiner les besoins évolutifs de la formation en architecture et les pressions qu'elle subit, quels changements faudrait-il envisager aux Conditions d'agrément?
- 3.5 Les Critères de performance de l'étudiant déterminent quant à eux des niveaux d'aptitudes et de connaissances que doivent atteindre les diplômés prêts à commencer leur stage. Quels changements faudrait-il envisager (simplifier, compenser, clarifier, ajouter) pour que ces critères reflètent les attentes en constante évolution des stagiaires et les changements dans la profession?
- 3.6 Les discussions tenues lors de la conférence donneront lieu à des recommandations au CCCA concernant les modifications proposées aux procédures d'obtention et de maintien d'un agrément. Comment le CCCA pourrait-il réviser les Procédures pour améliorer l'efficacité et l'efficience du processus et la cohérence de ses résultats?
- 4.6 À quelle fréquence le programme de stage devrait-il être revu et mis à jour pour tenir compte des tendances et des pratiques?

12 h 00 Déjeuner

13 h 00 **Séances de travail simultanées**

Thème 3 – Agrément..... Salle Matterhorn

Thème 4 – Stage..... Salle Chamonix

15 h 30 Pause

15 h 45 **Rapports en plénière sur le thème de l'agrément Salle Matterhorn**
Rapport sur le thème du stage

Discussion en plénière sur les points de vue exprimés dans le Rapport sur l'agrément et le stage

16 h 45 **Conférence 2014 – Formation des futurs architectes – prochaines étapes Ivan Martinovic,**
président de la conférence

16 h 55 **Conférence 2014 – Formation des futurs architectes – mot de la fin Branko Kolarevic**
 Président du CCCA

19 h 00 **Conférence 2014 – dîner de clôture..... Salle Matterhorn**
 • Allocution liminaire Lisa Rochon, critique d'architecture au Globe and Mail

Annexe F : Liste des délégué(e)s

CANADIAN ARCHITECTURAL CERTIFICATION BOARD AND ORGANIZING COMMITTEE (CACB-OC) CONSEIL CANADIEN DE CERTIFICATION EN ARCHITECTURE ET LE COMITÉ ORGANISATEUR (CCCA-CO)

Branko Kolarevic	Janna Levitt
Sean F. Rodrigues	Ted Maciurzynski
Thérèse LeBlanc	Myriam Blais OC
Colin Ripley	David Craddock
Anne Cormier	Jean-Pierre Dumont
Ivan Martinovic	David Edwards
Odile Roy	Kendra Schank Smith

CANADIAN ARCHITECTURAL LICENSING AUTHORITIES (CALA)/ REGROUPEMENT DES ORDRES DES ARCHITECTES DU CANADA(ROAC)

Vince Barter	Don Davidson	Casey McGannon	Ralph Stern
Bill Birdsell	Dave Dewling	Rémi Morency	Donald Sterritt
Paul Blackwood	Nathalie Dion	Michelle	Silva Stojak
Paul Blaser	Kristi Doyle	Morrell	Dale Taylor
Malcolm Boyd	Toon Dreesen	Shawn Moscovitch	Maude Theriault
Alec Brown	Bernard Flaman	Denis Nadeau	Spyro Trifos
Nedra Brown	Lynda Hayward	Róisín O’Neill	Janelle Unrau
Mark Chambers	Mona Jahedi	Judy Pestrak	Lyle Weibe
Bill Chandler	Scott Kemp	David Rich	Kent Woloschuk
Karen Chantler	Rodney Kirkwood	Gordon Richards	
Darryl Condon	Ron LeLievre	Ben Russo	
Margo Dauphinee	Lee McCormick	John Stephenson	

CANADIAN COUNCIL OF UNIVERSITY SCHOOLS OF ARCHITECTURE (CCUSA)/ CONSEIL CANADIEN DES ÉCOLES UNIVERSITAIRES D’ARCHITECTURE (CCÉUA)

Annmarie Adams	Terri Fuglem
Ila Berman	Terrance Galvin
Marc Boutin	Patrick Harrop
Diogo Burnay	Greg Johnson
Ted Cavanaugh	Robert Levit
Yvan Cazabon	Christopher Macdonald
Jean-Pierre Chupin	GianPiero Moretti
John Cirka	Nicholas Roquet
David Covo	Val Rynnimeri
François Dufaux	Brian Robert Sinclair
Lucie Fontein	Richard M.Sommer

CALA-CCUSA/ROAC-CCÉUA

Jonathan Bisson
Erin Corcoran
George Cotaras
Michael Cox
Shelly Craig
Heather Dubbeldam
Frederic Dubé
Maxime Frappier

Eric Gauthier
Karl Gustavson
Francois Hogue
Patricia Patkau
Gilles Prudhomme
Barbara Ross
Barry Sampson
Peter Sampson

**CANADIAN ARCHITECTURAL STUDENT ASSOCIATION (CASA0/
ASSOCIATION CANADIENNE DES ETUDIANT(E)S EN ARCHITECTURE (ACEA)**

Alexandre Hamlyn
Naveed Khan
Rachelle Lemieux

INTERNS/STAGIAIRES

Afsaneh Asayesh
Ksenia Eic
Beth MacLeod
Brad Pickard

**THE EXAMINATION FOR ARCHITECTS IN CANADA COMMITTEE (CEXAC)
COMITÉ DE L'EXAMEN DES ARCHITECTES AU CANADA (CEXAC)**

James Wagner

NATIONAL ARCHITECTURAL ACCREDITING BOARD (NAAB)

Shannon B. Kraus
Patricia Kucker

NATIONAL COUNCIL OF ARCHITECTURAL REGISTRATION BOARDS (NCARB)

Kristine Harding

KEYNOTE SPEAKEARS/ ALLOCUTION LIMINAIRES

Lisa Rochon
James Timberlake

CONFERENCE MODERATOR/MODÉRATEUR DE LA CONFÉRENCE: Groupe Intersol

Kristen Brouse
Alain Rabeau

CACB STAFF/ PERSONNEL DU CCCA

Angélique Desjardins
Mourad Mohand-Said

